



وفا بای
Wafabail

WAFABAIL

DOCUMENT DE REFERENCE RELATIF A L'EXERCICE 2021 ET AU PREMIER SEMESTRE 2022

Enregistrement de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'AMMC, le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC en date du 06 février 2023 sous la référence EN/EM/002/2023.

Le présent document de référence ne peut servir de base pour effectuer du démarchage ou pour la collecte des ordres dans le cadre d'une opération financière que s'il fait partie d'un prospectus dument visé par l'AMMC.

Mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de bons de sociétés de financement

A la date d'enregistrement du présent document de référence, la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de bons de sociétés de financement est composée :

- du présent document de référence ;
- de la note relative au programme de bons de sociétés de financement enregistrée par l'AMMC en date du 29/12/2020 sous la référence EN/EM/031/2020 et disponible sur le lien suivant :
https://www.ammc.ma/sites/default/files/Note_BSF_WAFABAIL_031_2020_3.pdf

AVERTISSEMENT

Enregistrement du document de référence

Le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC. L'enregistrement du document de référence n'implique pas authentification des informations présentées. Il a été effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée.

L'attention du public est attirée sur le fait que le présent document de référence ne peut servir de base pour le démarchage financier ou la collecte d'ordres de participation à une opération financière s'il ne fait pas partie d'un prospectus visé par l'AMMC.

Le présent document de référence peut faire l'objet d'actualisations ou de rectification. Les utilisateurs de ce document de référence sont appelés à s'assurer de disposer, le cas échéant, desdites actualisations et rectifications.

ABREVIATIONS

ALM	Asset Liabilities Management
AMMC	L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
APSF	Association Professionnelle des Sociétés de Financement
BCM	Banque Commerciale du Maroc
BMCI	Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie
BSF	Bons de Sociétés de Financement
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CB	Corporate Banking
CBI	Crédit-bail Immobilier
CBM	Crédit-bail Mobilier
CDI	Contrat à durée indéterminée
CDM	Crédit du Maroc
CEC	Comité des Etablissements de Crédit
CGI	Code Général des Impôts
CIH	Crédit Immobilier et Hôtelier
CNCE	Conseil National du Crédit et de l'Epargne
CPC	Comptes de Produits et Charges
ETIC	Etat des Informations Complémentaires
GGR	Gestion Globale des Risques
HT	Hors Taxes
IR	Impôt sur le Revenu
IS	Impôt sur les Sociétés
Kdh	Milliers de Dirhams
KMAD	Milliers de Dirhams
MAD	Dirham Marocain
Mdh	Million de Dirhams
MSTCF	Master en Sciences et techniques comptables et financières
PCA	Plan de Continuité d'Activité
PCEC	Plan Comptable des Etablissements de Crédit
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNB	Produit Net Bancaire
PP	Particuliers et Professionnels
pts	Points
ROA	Return On Asset
ROE	Return On Equity
TCAM	Taux de Croissance Annuel Moyen
TMIC	Taux Maximum des Intérêts Conventionnels
TPE	Très Petites Entreprises
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
USA	United States of America
Var.	Variation
vs	Versus

SOMMAIRE

AVERTISSEMENT	2
ABREVIATIONS	3
SOMMAIRE	4
PARTIE I. ATTESTATIONS ET COORDONNEES	5
I. La Présidente du Directoire	6
II. Les Commissaires aux Comptes	7
III. L'Organisme Conseil.....	8
IV. Responsable de l'information financière et de la communication financière	9
PARTIE II. PRESENTATION DE WAFABAIL.....	10
I. Présentation générale de Wafabail.....	11
II. Gouvernance de Wafabail	20
III. Présentation de l'activité de Wafabail	34
IV. Informations environnementales et sociales	84
V. Stratégie d'investissement et moyens techniques	91
PARTIE III. SITUATION FINANCIERE DE WAFABAIL.....	93
I. Indicateurs financiers sélectionnés de Wafabail	94
II. Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux annuels	96
III. Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux semestriels.....	105
IV. Analyse des principaux indicateurs d'exploitation de Wafabail.....	107
V. Présentation des principaux indicateurs du 3 ^{ème} trimestre de Wafabail	129
PARTIE IV. PERSPECTIVES.....	130
I. Perspectives de développement	131
PARTIE V. FAITS EXCEPTIONNELS	132
PARTIE VI. LITIGES ET AFFAIERES CONTENTIEUSES	134
PARTIE VII. FACTEURS DE RISQUES	136
I. Risque de crédit	137
II. Risque de taux d'intérêt.....	137
III. Risque de liquidité	137
IV. risque d'illiquidité des actifs financés	137
V. Risque opérationnel	138
VI. Risque de fraude	138
VII. Risque concurrentiel	138
VIII. Risque fiscal	139
IX. Risque de non conformité.....	139
X. Risque réglementaire	139
XI. Risque informatique	139
XII. Risque financier lié aux changements climatiques	139
XIII. Risque lié au caractère imprévisible de la durée et des effets de la pandémie de Covid-19	140
PARTIE VIII. ANNEXES.....	141

PARTIE I. ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. LA PRESIDENTE DU DIRECTOIRE

I.1. IDENTITE DE LA PRESIDENTE DU DIRECTOIRE

Dénomination ou raison sociale	Wafabail
Représentant légal	Mme. Khadija ASOUAB
Fonction	Présidente du Directoire
Adresse	39 et 41, Bd. Moulay Youssef - Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.43.60.00
Numéro de télécopieur	05.22.20.26.43
Adresse électronique	Kasouab@wafabail.ma

I.2. ATTESTATION

Objet : Document de référence relatif à l'exercice 2021 et au premier semestre 2022

La Présidente du directoire atteste que les données du présent document de référence dont elle assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires au public pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Wafabail. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Khadija ASOUAB
Présidente du Directoire

II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

II.1. IDENTITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Commissaires aux comptes actuels		Ancien commissaire aux comptes
Prénoms et noms	M. Hicham BELEMQADEM Associé	M. Faïçal Mekouar Associé	M. Abdeslam BERRADA ALLAM Associé
Dénomination ou raison sociale	Deloitte Audit	Fidaroc Grant Thornton	Ernst & Young
Adresse	Bd Sidi Mohammed Benabdellah, Bâtiment C, Tour Ivoire 3, 3ème étage La Marina - Casablanca	7, Boulevard Driss Slaoui Lotissement El Manar 20160 Casablanca, Maroc	37, Bd Abdellatif Ben Kaddour, Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.22.40.81	05.22.54.48.00	05.22.95.79.00
Numéro de télécopieur	05.22.22.40.78	05.22.29.66.70	05.22.39.02.26
Adresse électronique	hbelemqadem@deloitte.com	faical.mekouar@ma.gt.com	abdeslam.berrada@ma.ey.com
Date du 1^{er} exercice soumis au contrôle	2022	2019	2016
Date d'expiration du mandat actuel	AGO statuant sur l'exercice 2024	AGO statuant sur l'exercice 2024	AGO statuant sur l'exercice 2021

II.2. ATTESTATION DE CONCORDANCE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVE AUX COMPTES SOCIAUX DE WAFABAIL POUR LES EXERCICES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019, 2020 ET 2021 ET POUR LES SEMESTRES ARRETES AU 30 JUIN 2021 ET AU 30 JUIN 2022

Objet : Document de référence relatif à l'exercice 2021 et au premier semestre 2022

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent document de référence en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec :

- les états de synthèse annuels sociaux tels qu'audités par les soins des co-commissaires aux comptes Fidaroc Grant Thornton et Ernst & young au titre des exercices clos le 31 décembre 2019, le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2021 ;
- Les états de synthèse semestriels sociaux ayant fait l'objet d'un examen limité par les soins des co-commissaires aux comptes Fidaroc Grant Thornton et Ernst & young au titre du semestre arrêté au 30 juin 2021 et par nos soins au titre du semestre arrêté au 30 juin 2022.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières fournies dans le présent document de référence, avec les états de synthèse précités.

Deloitte
M. Hicham BELEMQADEM
Associé

Fidaroc Grant Thornton
M. Faïçal Mekouar
Associé

III. L'ORGANISME CONSEIL

III.1. IDENTITE DE L'ORGANISME CONSEIL

Dénomination ou raison sociale	Attijari Finances Corp.
Représentant légal	M. Idriss BERRADA
Fonction	Directeur Général
Adresse	163, Bd Hassan II – Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.42.94.49
Numéro de télécopieur	05.22.47.64.32
Adresse électronique	i.berrada@attijari.ma

III.2. ATTESTATION

Objet : Document de référence relatif à l'exercice 2021 et au premier semestre 2022

Le présent document de référence a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse des éléments juridiques, comptables, fiscaux et financiers ainsi que l'analyse de l'environnement économique et financier de Wafabail à travers :

- les informations et éléments de compréhension obtenus auprès du management de Wafabail ;
- les informations publiques concernant le secteur d'activité de Wafabail relatifs aux exercices 2019, 2020, 2021 et l'exercice en cours jusqu'à la date d'enregistrement ;
- les rapports de gestion de la Wafabail relatifs aux exercices 2019, 2020 et 2021 ;
- les comptes sociaux au titre des exercices clos aux 31 décembre 2019, 2020 et 2021 et les semestres arrêtés au 30 juin 2021 et au 30 juin 2022 ;
- la lecture des procès-verbaux des organes de Direction, des organes de surveillance et des assemblées d'actionnaires de Wafabail relatifs aux exercices 2019, 2020, 2021, 2022 et l'exercice en cours jusqu'à la date d'enregistrement ;
- les rapports généraux des commissaires aux comptes relatifs aux comptes de Wafabail pour les exercices clos aux 31 décembre 2019, 2020 et 2021 ;
- Les attestations d'examen limité des commissaires aux comptes relatives à la situation intermédiaires des comptes sociaux au 30 juin 2021 et au 30 juin 2022 ;
- les rapports spéciaux des commissaires aux comptes relatifs aux conventions réglementées Wafabail des exercices clos aux 31 décembre 2019, 2020 et 2021 ;
- les statistiques APSF et Bank Al Maghrib.

A notre connaissance, le document de référence contient toutes les informations nécessaires au public pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Wafabail. Il ne comporte pas d'omissions de nature à altérer la portée.

Attijari Finances Corp. et Wafabail sont des filiales du groupe Attijariwafa bank. Nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

Idriss BERRADA
Directeur Général

IV. RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE

Pour toutes informations et communications financières, prière de contacter :

Dénomination ou raison sociale	Wafabail
Représentant légal	Mme. Hassna SAOUD
Fonction	Directeur Financier
Adresse	39 et 41, Bd. Moulay Youssef - Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.43.60.82
Numéro de télécopieur	05.22.20.26.43
Adresse électronique	hsaoud@wafabail.ma

PARTIE II. PRESENTATION DE WAFABAIL

I. PRESENTATION GENERALE DE WAFABAIL

I.1. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

Dénomination sociale	Wafabail
Siège social	39 et 41, Bd. Moulay Youssef - Casablanca
Téléphone / Fax	05.22.43.60.00 / 05.22.20.26.43
Site internet	www.wafabail.ma
Forme juridique	Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Date de constitution	1976
Registre du commerce	RC 35 763 à Casablanca
Durée de vie	99 ans
Exercice social	Du 1 ^{er} au 31 Décembre
Objet social (article 3 des statuts de Wafabail)	L'article 3 des statuts de Wafabail stipule que la société a pour objet : ■ le financement de l'achat à crédit de tout matériel, article, produit pour tout usage et destination et plus spécialement : ■ le financement de toutes opérations de nature à permettre et à faciliter l'achat de tout appareil ou article électroménager, ainsi que tous mobiliers et article d'ameublement ; ■ le financement de l'achat à crédit pour l'équipement de bureaux et cliniques, centres solaires etc. ; ■ le financement du crédit relatif aux véhicules automobiles et tous véhicules et engins à moteur ; ■ le financement par crédit-bail pour l'acquisition du matériel à usage professionnel ; ■ et plus généralement, toutes opérations commerciales et financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en favoriser le développement ; ■ le financement par voie de crédit-bail ou de location, de tous biens mobiliers ou immobiliers, notamment de biens d'équipement, matériel et outillage, concernant toutes activités industrielles commerciales, professionnelles ou autres, ces biens étant acquis par la Société qui en demeure propriétaire et le locataire ayant la possibilité, en fin de contrat de crédit-bail, d'acheter tout ou partie des biens loués ; ■ la pratique de la location simple de tous biens mobiliers ou immobiliers ; ■ la construction, l'acquisition, l'importation, la vente, l'exportation, la gestion et l'exploitation sous quelque forme que ce soit, notamment par leur mise en location, d'usines, ateliers, bien d'équipement ou matériel de toute nature, mobiliers ou immobiliers, que ce soit pour son compte ou pour le compte de tiers ; ■ la prise d'intérêts par voie d'apport, de fusion, de participation, souscription de parts ou d'obligations ou de toute autre manière dans toutes entreprises ou sociétés se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et en général dans toutes entreprises financières, commerciales, industrielles ou de travaux pouvant apporter une clientèle à son activité sociale, ou qui auraient pour effet de favoriser les affaires dans lesquelles elle aurait des intérêts ; ■ la construction, l'aménagement, l'installation, la prise à bail à court ou à long terme, avec ou sans promesse de vente, de tous immeubles bâtis ou non bâtis pouvant servir d'une manière quelconque aux besoins et affaires de la société, ainsi que tous fonds de commerce et d'industrie, matériel, objets mobiliers, et tous établissements industriels, commerciaux et comptoirs ; ■ la création de succursales ou agences, tant à l'étranger qu'au Maroc et généralement toutes opérations financières, commerciales industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter la réalisation ; ■ la réception des fonds du public, sous forme de dépôt ou autrement, d'un terme de plus de deux ans, notamment par l'émission de Bons de Sociétés de Financement ; ■ de manière générale, l'exercice de toutes les activités des sociétés de financement pour lesquelles elle est agréée conformément au Dahir du 6 juillet 1993.
Capital social au 1^{er} septembre 2022	150 000 000 dh

Nombre d'actions formant le capital au 1^{er} septembre 2022	1 500 000, avec une valeur nominale de 100 dhs/action
Lieu de consultation des documents juridiques	Les documents juridiques relatifs à Wafabail, notamment les statuts, les procès-verbaux des Assemblées Générales, les rapports des commissaires aux comptes et les rapports de gestion peuvent être consultés au siège de la société. De par sa forme juridique, Wafabail est régie par le droit marocain notamment : - la loi n°17-95 promulguée par le Dahir n°1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée ; De par son activité, Wafabail est soumise aux textes législatifs et réglementaires suivants : - le Dahir n°1-14-193 du 24 décembre 2014 portant promulgation de la loi 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés. De par son appel public à l'épargne, Wafabail est soumise aux textes législatifs et réglementaires suivants : - le Dahir portant loi n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs tel que modifié et complétée ; - la loi °35-94 relative à certains titres de créances négociables telle que modifiée et complétée ; - le Règlement Général de l'AMMC approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°2169-16 du 14 juillet 2016 ; - les circulaires de l'AMMC ; - le Règlement Général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932- 98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001, et complété par l'arrêté 77-05 du 17 Mars 2005 ; - le dahir n°1-13-21 du 13 mars 2013 portant promulgation de la loi n°43-12 relative à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux ; - la loi n° 44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne, promulguée par le dahir n°1-12-55 du 28 décembre 2012.
Liste des textes législatifs et réglementaires applicables	
Régime fiscal	Wafabail est soumise, en tant que société de crédit-bail, à l'impôt sur les sociétés (37%) et à la TVA (20%).
Tribunal compétent	Tribunal de Commerce de Casablanca

I.2. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL ET L'ACTIONNARIAT DE WAFABAIL

I.2.1. Composition du capital social

Le capital social de Wafabail s'élève à 150 000 000 Dh et est intégralement libéré. Il se compose de 1 500 000 actions d'une valeur nominale de 100 Dh chacune, toutes de même catégorie.

I.2.2. Historique du capital social

Depuis sa création en 1976, Wafabail a connu plusieurs augmentations de capital ayant accompagné son développement. L'historique de cette évolution se décline comme suit :

Année	Capital initial (en Dh)	Nature de l'opération	Nombre d'actions créées	Valeur nominale (en Dh)	Montant de l'opération (en Dh)	Capital final (en Dh)
1982	13 500 000	Augmentation de capital par apport en numéraire	25 000	100	2 500 000	16 000 000
1984	16 000 000	Augmentation de capital par apport en numéraire	40 000	100	4 000 000	20 000 000
1991	20 000 000	Augmentation de capital par apport en numéraire	250 000	100	25 000 000	45 000 000
1996	45 000 000	Augmentation de capital par apport en numéraire	450 000	100	45 000 000	90 000 000
2004	90 000 000	Fusion de Wafabail et Attijari Leasing	600 000	100	60 000 000	150 000 000

Source : Wafabail

Suite à la fusion absorption d'Attijari Leasing en 2004, le capital de Wafabail s'est établi à 150 Mdh contre 90 Mdh auparavant. Cette opération a créé 600 000 actions¹ attribuées à BCM Corporation. La prime d'émission a été de 25 Mdh.

Au cours des cinq dernières années, le capital social de wafabail n'a connu aucun changement.

¹ Rapport d'échange de (6) six actions Wafabail contre (5) cinq actions Attijari Leasing.

I.2.3. Evolution de l'actionnariat

L'évolution de l'actionnariat se présente de la manière suivante :

	31/12/2017		31/12/2018		31/12/2019		31/12/2020		31/12/2021	
	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote
Attijariwafa bank	871 543	58,1%	871 543	878 545	878 543	58,6%	878 545	58,6%	880 545	58,7%
BCM Corporation	599 997	40,0%	599 997	599 997	599 997	40,0%	599 997	40,0%	599 997	40,0%
Héritiers de feu M. Abou Abdelhay BOUTALEB	28 454	1,9%	28 454	21 454	21 454	1,4%	21 454	1,4%	19 454	1,3%
Autres actionnaires	6	0,0%	6	4	6	0,0%	4	0,0%	4	0,0%
Total	1 500 000	100,0%	1 500 000	1 500 000	1 500 000	100,0%	1 500 000	100,0%	1 500 000	100,0%

Source : Wafabail

Au 31 décembre 2021, Wafabail est une filiale détenue à raison de 98,7% par le groupe Attijariwafa bank.

I.2.4. Actionnariat actuel

Au 1^{er} septembre 2022, l'actionnariat de Wafabail se présente comme suit :

	Nombre d'actions et droits de vote	% du capital et de droits de vote
Attijariwafa bank	883 543	58,9%
BCM Corporation	599 997	40,0%
Héritiers de feu M. Abou Abdelhay BOUTALEB	16 454	1,1%
M. Adel BARAKAT	1	0,0%
M. Ismail DOUIRI	1	0,0%
M. Karim IDRISSE KAITOUNI	1	0,0%
M. Othmane BOUDHAIMI	1	0,0%
Mme Sahar TAZI	1	0,0%
Mme Bouchra HAMDOUN	1	0,0%
Total	1 500 000	100,0%

I.2.5. Renseignements relatifs aux principaux actionnaires

Les renseignements relatifs aux principaux actionnaires sont présentés au niveau de la partie II du présent document de référence, section III.2 « Appartenance de Wafabail à un Groupe ».

I.2.6. Pacte d'actionnaires

Il n'existe pas de pacte d'actionnaires liant les actionnaires majoritaires de Wafabail.

I.2.7. Capital potentiel de Wafabail

A la date d'enregistrement du présent document de référence, aucune opération pouvant avoir un impact futur sur le capital social ou modifier significativement la structure de l'actionnariat n'a été conclue.

I.2.8. Négociabilité des titres de Wafabail

Wafabail ne fait l'objet d'aucune cotation.

I.2.9. Politique de distribution des dividendes de Wafabail

Après approbation des comptes et constatation (i) de la conformité aux exigences réglementaires et (ii) de l'existence des sommes distribuables, l'assemblée générale de Wafabail détermine la part attribuée aux actionnaires sous forme de dividendes.

L'assemblée générale ordinaire peut, en outre, décider, la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves facultatives, autre que le report à nouveau dont elle a disposition. Dans ce cas, la décision doit indiquer expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes doivent être prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

Les modalités de mise en paiement des dividendes votés par l'assemblée générale sont fixées par elle-même, ou à défaut, par le directoire. La dite mise en paiement doit avoir lieu dans un délai de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par ordonnance du président du tribunal statuant en référé, à la demande du directoire.

Hors le cas de réduction du capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci inférieurs au montant du capital, augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

Le droit aux dividendes est supprimé lorsque la société détient ses propres actions.

Il peut être suspendu à titre de sanction si les propriétaires ou nu-propriétaire des actions ne les ont pas libérées des versements exigibles ou, en cas de regroupements, ne les ont pas présentées au regroupement.

Si les actions sont grevées d'un usufruit, les dividendes sont dus à l'usufruitier.

Toutefois, le produit de la distribution de réserves, hors le report à nouveau, est attribué au nu-propriétaire.

L'évolution des dividendes distribués sur la période 2019-2021 se présente comme suit :

En Kdh	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20
Dividendes distribués	0	30 000	60 000	Ns	100,0%
Nombre d'actions	1 500 000	1 500 000	1 500 000	0,00%	0,00%
Dividende par action*	0	20	25	Ns	100,0%
Taux de distribution des dividendes	0%	87%	54%	Ns	-32,6 pts
Résultat net	128 152	34 566	110 813	-73,03%	>100,0%
Bénéfice par action	85	23	74	-73,0%	>100,0%

Source : Wafabail

*Dividendes distribués au titre de l'exercice (n) mais dont le versement est intervenu en (n+1)

Le bénéfice par action s'établit à 74 Dh en 2021 vs. 23 Dh en 2020.

En 2021, le taux de distribution s'établit à 54% contre 87% en 2020. En 2019, Wafabail n'a pas distribué de dividendes.

I.3. ENDETTEMENT DE WAFABAIL

I.3.1. Dette bancaire de Wafabail²

A fin septembre 2022, les principales caractéristiques des dettes subordonnées de Wafabail sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Type	Montant	Date début	Durée	Taux
Dette subordonnée*	50 000 000**	01/07/2010	Indéterminée	Minimum BAM

Source : Wafabail

(*) Avance en comptes courants associés bloquée d'un montant de 50 Mdh à durée indéterminée consentie par Attijariwafa bank à Wafabail, cette avance s'apparente à une dette subordonnée à durée indéterminée.

(**) Hors intérêts courus

Au 30 septembre 2022, les principales caractéristiques de la dette bancaire à moyen et long terme de Wafabail, sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Dettes bancaires à Moyen et Long terme	Date	Montant accordé	Montant débloqué	Echéance	Encours
CMT AWB	01/02/2017	500 000 000	500 000 000	01/02/2024	500 000 000
CMT AWB	07/04/2018	200 000 000	200 000 000	07/04/2023	200 000 000
CMT AWB	10/05/2019	200 000 000	200 000 000	10/05/2024	200 000 000
CMT AWB	01/07/2019	200 000 000	200 000 000	01/07/2024	200 000 000
CMT AWB	12/08/2019	150 000 000	150 000 000	12/08/2024	150 000 000
CMT AWB	01/10/2019	200 000 000	200 000 000	01/10/2024	200 000 000
CMT AWB	22/11/2019	150 000 000	150 000 000	22/11/2023	150 000 000
CMT AWB	01/01/2020	350 000 000	350 000 000	01/01/2025	350 000 000
CMT AWB	01/05/2021	300 000 000	300 000 000	01/05/2026	300 000 000
CMT AWB	09/07/2021	300 000 000	300 000 000	09/07/2026	300 000 000
CMT AWB	01/08/2021	300 000 000	300 000 000	01/08/2026	300 000 000
CMT AWB	01/11/2021	200 000 000	200 000 000	01/11/2026	200 000 000
CMT AWB	01/05/2022	250 000 000	250 000 000	01/05/2027	250 000 000
CMT AWB	01/06/2022	220 000 000	220 000 000	01/06/2027	220 000 000
CMT AWB	01/07/2022	200 000 000	200 000 000	01/07/2027	200 000 000
CMT AWB	01/09/2022	200 000 000	200 000 000	01/07/2026	200 000 000
CMT AWB	01/09/2022	250 000 000	250 000 000	01/07/2027	250 000 000

² En juillet 2010, Attijariwafa bank a consenti à Wafabail une avance en comptes courants associés bloquée d'un montant de 50 000 000 dhs (cinquante Mdh) à durée indéterminée (voir partie III.2.4. Relations entre Wafabail et le groupe Attijariwafa bank).

Total	4 170 000 000	4 170 000 000	4 170 000 000
--------------	----------------------	----------------------	----------------------

Source : Wafabail

Les facilités de caisse et découverts dont bénéficie la société se présentent comme suit :

En Dh	2 019	2 020	2 021	Var. 20/19	Var. 21/20	S1 2022	Var. S1 22/21
Comptes et emprunts de trésorerie	1 033 227 773	836 448 134	994 334 541	-19,00%	18,90%	916 949 252	-7,78%
Crédits court terme	4 740 000 000	4 715 000 000	4 120 000 000	-0,50%	-19,00%	3 310 000 000	-19,66%

Source : Wafabail

A fin septembre 2022, l'ensemble des comptes et emprunts de trésorerie de Wafabail ont été accordés par Attijariwafa bank. Les facilités de caisse et découverts à fin avril 2022 ont été octroyés également par Attijariwafa bank.

Le crédit court terme obtenu depuis le dernier arrêté des comptes s'élève à 510 Mdh.

Au fin septembre 2022, Wafabail ne dispose pas de conventions non usuels sur ses dettes bancaires.

L'encours de la dette de Wafabail sur la période 2019 –2021 se présente comme suit :

En Kdh	2 019	2 020	2 021	Var. 20/19	Var. 21/20	S1 2022	Var. S1 22/21
Dettes envers les Ets de Crédits	9 352 847	8 739 298	8 598 778	-6,6%	-1,6%	8 178 661	-4,89%

Source : Wafabail

I.3.2. Dette privée de Wafabail

Dans une optique de diversification de ses sources de financement, Wafabail a procédé à l'émission de bons de sociétés de financement depuis mai 2010.

Le plafond du programme d'émission de bons de sociétés de financement de Wafabail est de 5 000 000 000 dirhams

A fin novembre 2022, les principales caractéristiques des émissions en cours³, sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Type	Date d'émission	Echéances	Montant émission (en Mdh)	Nombre de titres émis	Encours (Mdh)	Maturité (mois)	Taux fixe (HT)	Fréquence de remboursement	Unité	Prime de risque
BSF	02/05/2018	02/05/2023	300	3000	300	60	3,36%	In Fine	MAD	0,60%
BSF	13/02/2019	13/02/2024	150	1500	150	60	3,35%	In Fine	MAD	0,50%
BSF	24/03/2020	24/03/2025	470	4700	470	60	3,13%	In Fine	MAD	0,65%
BSF	10/08/2020	10/08/2023	250	2500	250	36	2,52%	In Fine	MAD	0,60%
BSF	10/08/2020	10/08/2025	225	2250	225	60	2,67%	In Fine	MAD	0,65%
BSF	06/04/2022	06/04/2024	200	2000	200	24	2,27%	In Fine	MAD	0,45%
BSF	06/05/2022	06/05/2027	100	1000	100	60	2,82%	In Fine	MAD	0,60%
BSF	06/06/2022	06/06/2024	120	1200	120	24	2,44%	In Fine	MAD	0,50%
BSF	02/09/2022	02/09/2025	100	1000	100	36	2,77%	In Fine	MAD	0,55%
Total			1 915		1 915					

Source : Wafabail

³ Emissions non encore échues

I.3.3. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de Wafabail sur les trois derniers exercices se présentent comme suit :

En Kdh	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20	juin-22	Var. S1 22/21
Engagements donnés	497 436	156 384	358812	-68,6%	>100,0%	343 170	-4,4%
Engagements reçus	2 450 000	1 950 000	1 950 000	-20,4%	0,0%	2 600 000	33,3%

Source : Wafabail

Les engagements donnés sont constitués principalement d'engagements de financement donnés en faveur de la clientèle. Par ailleurs, les engagements reçus correspondent aux engagements reçus d'établissements de crédit et assimilés.

Revue 2019 - 2020

Au titre de l'exercice 2020, les engagements donnés enregistrent une baisse de 68,6%, s'établissant à 156,4 Mdh en 2020 contre 497,4 Mdh en 2019.

Les engagements reçus ont enregistré également une baisse de 20,4%, passant de 2,5 milliards de dh à 2,0 milliards de dh.

Les engagements reçus concernent principalement les engagements d'établissements de crédits pour 1,5 Milliard de dirhams et correspondent à la contre-garantie du Groupe pour les engagements d'envergure⁴. (Contre-garantie régie par la convention cadre qui lie Attijariwafa bank et Wafabail).

Revue 2020- 2021

Au titre de l'exercice 2021, les engagements donnés enregistrent une hausse de 202,4 Mdh, s'établissant à 358,8 Mdh en 2021 contre 156,4 Mdh en 2020.

Les engagements reçus sont restés stables sur la période 2020 - 2021. Ils concernent principalement les engagements d'établissements de crédits pour 1,5 Milliard de dirhams et correspondent à la contre-garantie du Groupe pour les engagements d'envergure⁵. (Contre-garantie régie par la convention cadre qui lie Attijariwafa bank et Wafabail).

Revue juin 2022- décembre 2021

Au titre du premier semestre 2022, les engagements donnés enregistrent une baisse de 4,4%, s'établissant à 343,2 Mdh en juin 2022 contre 358,8 Mdh en décembre 2021.

Les engagements reçus ont enregistré une hausse pour s'établir à 2,6 Mrds Dh vs. 1,95 Mrds Dh en 2021.

I.3.4. Nantissements

Les actifs de Wafabail ne font l'objet d'aucun nantissement.

I.3.5. Notation

Wafabail n'a fait l'objet d'aucune notation au titre des 3 derniers exercices.

De même, les bons de société de financement émis par Wafabail n'ont fait l'objet d'aucune notation au titre des 3 derniers exercices et de l'exercice en cours.

⁴ Engagement avec des clients ayant des encours significatifs.

⁵ Engagement avec des clients ayant des encours significatifs.

II. GOUVERNANCE DE WAFABAIL

II.1. ASSEMBLEES GENERALES

Convocation des assemblées générales

Les assemblées générales sont convoquées par le directoire de Wafabail ; à défaut, elle peut être convoquée, en cas d'urgence, par le ou les commissaires aux comptes, soit par un mandataire désigné par le président du tribunal statuant en référé à la demande de tout intéressé en cas d'urgence, d'un ou plusieurs actionnaires réunissant le dixième au moins du capital social ou par les actionnaires majoritaire en capital ou en droits de vote après une offre publique d'achat ou d'échange ou après une cession d'un bloc de titres modifiant le contrôle de la société.

Les assemblées générales extraordinaires sont convoquées par le directoire.

Pendant la période de liquidation, les assemblées sont convoquées par le ou les liquidateurs.

La convocation est faite, aux frais de la société, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à chaque actionnaire, au dernier domicile connu de la société.

L'assemblée peut aussi, être convoquée par avis dans un journal d'annonces légales du ressort du siège social de la société et sur son site internet. Lorsqu'une assemblée n'a pu délibérer faute de réunir le quorum requis, la 2^{ème} assemblée est convoquée huit jours au moins à l'avance, dans les mêmes formes que la première. La convocation à une assemblée réunie sur 2^{ème} convocation doit rappeler la date de l'assemblée qui n'a pu valablement délibérer.

Accès aux assemblées générales

Toute actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède sur simple justification de son identité à la condition d'être inscrit sur le registre des actions nominatives 5 jours au moins avant l'assemblée. Ce délai pouvant être raccourci ou même supprimé sur décision du conseil de surveillance ratifiée par l'assemblée générale concernée.

Un actionnaire peut se faire représenter par son conjoint, un ascendant ou descendant ou par un autre actionnaire.

Tout actionnaire peut recevoir les pouvoirs émis par d'autres actionnaires en vue de les représenter à une assemblée.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire. Les formulaires ne donnant aucun accès de vote ou exprimant une abstention ne sont pas pris en considération pour le calcul de la majorité des voix.

Pour le calcul du quorum, il n'est tenu compte que des formulaires qui ont été reçus par la société avant la réunion de l'assemblée, La date après laquelle il ne sera plus tenu compte des formulaires de vote reçus par la société ne peut être antérieure de plus de 2 jours à la date de la réunion de l'assemblée.

Conditions de quorum et de majorité

L'assemblée générale ordinaire ne délibère valablement sur sa première convocation, que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins la moitié des actions ayant le droit de vote.

Sur deuxième convocation, aucun quorum n'est requis.

Elle statue à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés.

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

L'assemblée générale extraordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins, sur première convocation, les trois quart (3/4) et, sur deuxième convocation, la moitié des actions ayant le droit de vote. A défaut de ce dernier quorum, la deuxième assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée et doit réunir le quart des actions ayant le droit de vote.

Elle statue à la majorité des deux tiers (2/3) des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés.

Dans les assemblées générales ordinaires et extraordinaires, le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital, et dans les assemblées spéciales, sur l'ensemble des actions de la catégorie intéressée, le tout déduction faite des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions de la loi ou des statuts.

Sont réputés présents dans le calcul du quorum et de la majorité, les actionnaires qui participent aux assemblées (générales et extraordinaires) par des moyens de visioconférence ou par des moyens équivalents permettant leur identification dont les conditions sont fixées par l'article 50 de la loi n° 17-95 telle que modifiée.

II.2. ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Wafabail est une société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, régie par les lois en vigueur au Maroc.

La gestion de Wafabail est assurée par un comité exécutif composé de dix membres. Ce comité, qui se réunit périodiquement, a pour objet de coordonner et de suivre l'exécution des plans d'actions découlant des orientations stratégiques arrêtées par le Conseil de Surveillance. Il est composé de la Présidente du directoire, des membres du directoire et des directeurs.

II.2.1. Conseil de Surveillance

a. Composition du conseil de surveillance

La composition du Conseil de Surveillance de Wafabail, au 31 décembre 2022 est la suivante :

Membres du Conseil de Surveillance	Fonction	Date de 1 ^{ère} nomination	Date de fin de mandat
M. Ismail DOUIRI <i>Président du Conseil de Surveillance</i>	Directeur Général Délégué du pôle Banque de détail à l'international & filiales de financements spécialisé	AGO du 25 Mai 2010	AGO statuant sur les comptes 2024
M. Adel BARAKAT <i>Membre</i>	Directeur exécutif et responsable banque de financement	AGO du 27 mai 2022	AGO statuant sur les comptes 2024
M. Hassan BERTAL <i>Représentant d'Attijariwafa Bank</i>	Directeur Général Délégué du pôle Banque de détail Maroc et Europe	AGO du 30 novembre 2022	AGO statuant sur les comptes 2027
M. Ali BOUTALEB <i>Membre</i>	Actionnaire	AGO du 30 mai 2007	AGO statuant sur les comptes 2024
M. Karim IDRISSE KAITOUNI <i>Membre</i>	Directeur exécutif et responsable du marché PME et GE	AGO du 29 mai 2017	AGO statuant sur les comptes 2027
M. Othmane BOUDHAÏMI <i>Membre</i>	Directeur Régional Souss-Sahara	AGO du 27 mai 2022	AGO statuant sur les comptes 2025
Mme. Sahar TAZI <i>Membre</i>	Responsable pilotage et gouvernance filiales de financement spécialisées	AGO du 27 mai 2022	AGO statuant sur les comptes 2027
Mme. Bouchra HAMDOUCH <i>Membre</i>	Responsable synergies et cross selling filiales de financement spécialisées	AGO du 27 mai 2022	AGO statuant sur les comptes 2027

Source : Wafabail

b. CV des membres du conseil de surveillance

M. Ismail DOUIRI

M. Ismail DOUIRI est diplômé de l'Ecole Polytechnique de Paris, de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications et est titulaire d'un MBA de Harvard University en Business Administration.

M. Ismail DOUIRI débute sa carrière à Westinghouse Electric Corporation en 1992 en tant qu'ingénieur développeur. En 1994, il rejoint CFG Group en tant que directeur de la recherche et directeur des systèmes d'information avant d'intégrer Morgan Stanley en 1999, en tant qu'Associate au sein du groupe Télécommunications de la division Investment Banking. En 2000, M. Ismail DOUIRI fonde la société DIAL Technologies S.A spécialisée dans les offres de services de données aux utilisateurs du téléphone mobile, au Maroc et dans la région MENA. Dans le même temps, M. Ismail DOUIRI intègre l'équipe de Mc Kinsey & CO en tant qu'Associate au sein de la cellule du bureau de Genève chargée de l'Afrique du Nord.

M. Ismail DOUIRI a rejoint Attijariwafa bank en 2004 pour prendre en charge la Stratégie & Développement du Groupe. Depuis septembre 2008, M. DOUIRI assure la fonction de Directeur Général d'Attijariwafa bank.

M. DOUIRI est en charge du pôle « Finance, Technologie et Opérations ».

En 2010, il est nommé Young Global Leader par le World Economic Forum.

M. Ismail DOUIRI est Membre du Moroccan British Business Council, Administrateur de Care Maroc, et Administrateur d'Injaz Al Maghrib.

M. Adel BARAKAT

Diplômé de l'Institut Techniques des Banques et de l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises, M. Adel BARAKAT a rejoint la Banque Commerciale du Maroc (Attijariwafa bank) en 1993 pour intégrer Maghrebail en tant que Responsable Commercial chargé du financement Grands Equipements. Il a ensuite évolué au sein du Groupe en tant que Senior Banker responsable du secteur agroalimentaire, avant de se voir confier le poste de Directeur du Corporate Banking d'Attijariwafa bank.

M. IDRISSE KAITOUNI est actuellement Directeur Exécutif en charge de la Banque de Financement Groupe d'Attijariwafa bank.

M. Hassan BERTAL

Hassan BERTAL est lauréat de l'Ecole Centrale de Paris et titulaire du diplôme du cycle supérieur de gestion de l'ISCAE.

Il intègre d'abord la BCM en 1989 à la Direction de l'informatique avant de rejoindre IVECO Maroc en 1994, en tant que directeur de projet, puis Directeur Général.

En 1999, Hassan BERTAL intègre BMCI Leasing en tant qu'Administrateur-Directeur Général. ■ Hassan BERTAL a été directeur général de Attijari bank Tunisie jusqu'en 2011, directeur général de Attijariwafa bank Europe jusqu'en 2006 et également directeur général adjoint en charge du Marché de l'Entreprise. En 2018, Hassan BERTAL a été nommé directeur régional du Grand Casablanca de Attijariwafa bank.

Hassan BERTAL est le nouveau Directeur Général Délégué et membre du Comité Exécutif, en charge du Pôle Banque de Détail Maroc et Europe, en remplacement de Omar Bounjou.

M. Ali BOUTALEB

M. Ali Boutaleb est diplômé de l'Ecole des Ponts et Chaussées en 1982 et est titulaire d'un Master of Science in Transportation and Management à Massachusetts Institute of Technology.

Actuellement, M Ali Boutaleb dirige le Groupe familial engagé dans l'immobilier Alya et l'édition Dar el Kitab.

M. Karim IDRISSE KAITOUNI

Diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de Toulouse, M. IDRISSE KAITOUNI a rejoint la Banque Commerciale du Maroc (Attijariwafa bank) en 1994 pour intégrer la Direction des crédits et investissements. Il a ensuite évolué dans la filiale Bourse du Groupe, Attijari Intermédiation, avant de se voir confier le poste de Président du directoire de Wafabail.

M. IDRISSE KAITOUNI est actuellement Directeur Exécutif en charge du Marché des Entreprises au sein d'Attijariwafa bank.

M. Otmane BOUDHAIMI

Titulaire d'un doctorat en Business Management à l'American university of Sciences et d'un Master européen en Management et stratégie de développement d'entreprise, M. Otmane BOUDHAIMI a occupé différents postes au sein du groupe Attijariwafa bank notamment les postes de Directeur réseau Particulier professionnel région sud, Directeur Réseau Marrakech Safi et Directeur Général d'Attijari bank Mauritanie.

M. Otmane BOUDHAIMI est actuellement Directeur Exécutif en charge de la Région Souss-Massa-Sahara et Membre du Comité de Direction et de Coordination.

Mme. Sahar TAZI

Après des études d'ingénieur d'état à l'Ecole Nationale de l'Industrie Minérale de Rabat, Mme TAZI démarre sa carrière en 1998 à SONASID où elle était responsable de la planification production et maintenance, du contrôle qualité et de l'assurance qualité pendant 4 ans.

Elle enrichit son parcours académique par un MBA in International Business de l'Ecole des Ponts et Chaussées de Paris. Elle est nommée en 2001 responsable du contrôle de gestion groupe de SONASID.

En 2002, Mme TAZI rejoint la Banque Commerciale du Maroc au sein du département contrôle de gestion. Elle est nommée responsable du contrôle de gestion groupe d'Attijariwafa Bank en 2007 où elle avait pour mission d'instaurer le système de pilotage de la performance avec les entités de la banque et avec les filiales du groupe. En parallèle, Elle était en charge de la mise en place du Système d'Information Décisionnelle « Datawarehouse » et de la rentabilité analytique.

En 2013, elle rejoint WAFASALAF en tant directrice du Pôle Finances et Support, membre du comité exécutif et secrétaire du directoire, elle a coiffé la finance, les achats et la logistique et a accompagné Wafasalaf dans son développement et dans la mise en œuvre de ses projets stratégiques durant 8 ans.

Après ce parcours très riche, elle réintègre le groupe Attijariwafa Bank en 2021 pour être en charge du pilotage et de la gouvernance des filiales de financement spécialisées, elle a pour mission la supervision, le support et l'accompagnement des filiales, conjointement avec les entités centrales du groupe, en matière de gouvernance, de conformité et contrôle, de performance, de mutualisation et de stratégie et développement.

En parallèle avec ses fonctions au groupe Attijariwafa bank, Mme TAZI a assuré depuis 2018 pour un mandat de 3 ans la fonction de trésorière de l'association Injaz Al Maghrib, créée à l'initiative du groupe AL MADA pour contribuer à l'émergence de l'entrepreneuriat chez les jeunes.

Mme. Bouchra HAMDOUCH

Après des études de Bachelor en administration des Affaires, option finance à l'université du Québec à Montréal, Mme Bouchra Hamdouch a démarré sa carrière professionnelle au sein de la Banque Commerciale du Maroc.

En 1986, Mme Hamdouch a été nommée Responsable des Crédits à l'Export au sein de la Direction des Risques, elle a eu pour mission de développer les financements à l'export et de promouvoir l'activité export auprès de la clientèle de la banque .

En 1989 - Mme Hamdouch a contribué à la création du département des Groupes d'affaires et de la Clientèle Corporate et fut nommée Co-Responsable du Département au sein de la Direction des Risques, son rôle était de constituer le portefeuille et d'assurer le rôle d'interlocuteur privilégié de la grande entreprise et des institutionnels en matière de financement et de conseil.

En 1992, Mme Hamdouch s'est vue confiée la création du Bureau de Représentation de la Banque commerciale du Maroc à Barcelone .

En 1997, Mme Hamdouch fut nommée responsable du Réseau Extérieur- Activité Corporate au sein de la Direction de L'International et fut chargée d'assurer le développement des activités de la filiale Off-shore et des Représentations de la banque en Espagne et en Italie en coordination avec nos succursales en Belgique et en France .

En 2006, Mme Hamdouch prend en charge la Responsabilité du département du Trade à l'International au sein de la Direction de L'International afin de développer le financement des opérations internationales et accompagner la clientèle Entreprise dans la concrétisation de ses projets de développement aussi bien à l'import qu'à l'export.

Depuis février 2009 à aujourd'hui, Mme Hamdouch a été chargée de la Mission du développement des synergies et cross Selling au sein du Pole des Filiales de Financement spécialisées, elle doit s'assurer du développement de l'activité des Filiales de Financement Spécialisées notamment à travers le Cross-Selling et les synergies avec les entités commerciales du groupe et s'assurer du déploiement des lignes de métiers des Filiales de Financement Spécialisées à l'international en synergie avec la Banque de Détail à l'International . Elle est également chargée de l'harmonisation de la politique de Communication, de la satisfaction client et de l'innovation au sein des filiales avec celle du groupe.

c. Critères adoptés par Wafabail en matière d'indépendance des membres du conseil de surveillance

Aucun membre du conseil de surveillance n'est indépendant.

d. Autres mandats des membres du conseil de surveillance de Wafabail

Autres mandats de M. Ismail DOUIRI

Au 31 décembre 2022, M. Ismail DOUIRI est administrateur dans les sociétés suivantes :

Sociétés	Fonction
Wafa Assurance	Administrateur
Attijari Factoring	PCA représentant AWB
Wafa LLD	PCA représentant AWB
Wafasalaf	Président conseil de surveillance
Wafa Immobilier	Président conseil de surveillance représentant AWB
Wafacash	Administrateur
Wafabail	Président conseil de surveillance
Bank Assafa	Président Représentant AWB
Dar Assafa	Président Représentant AWB
Attijariwafa bank Europe	Administrateur
Attijariwafa bank Egypt	Administrateur Non Exécutif
CBAO	PCA & CAFIN
Attijari bank Tchad (Création)	Administrateur
BIM (Banque Internationale pour le Mali)	Administrateur – représentant Attijari West Africa
SIB (Sté Ivoirienne de Banque)	Administrateur
SCB (Sté Commerciale de Banque Cameroun)	Administrateur – représentant AWB
UGB (Union Gabonaise de Banque)	Administrateur
CDC (Crédit du Congo)	Administrateur
ABM (Attijari bank Mauritanie)	Président & AWB
BIA Togo	Administrateur
CDS	Administrateur – représentant Attijari West Africa
Andalu Carthage	Président du Conseil d'Administration
Attijari bank Tunisie	Administrateur – représentant andalucarthage
Attijari Africa Holding	Président Directeur Général
Attijari West Africa	Administrateur
FILAF	Administrateur Général
Attijari AFRICA	Administrateur
Attijari IT AFRICA	Administrateur
Attijari Payment Processing	Administrateur
Attijari CIB AFRICA	Administrateur
Attijari Opérations Africa	Président du Conseil d'Administration
Attijari Ivoire	Président Directeur Général
Attijari Recouvrement	Administrateur
Attijari Al Youssoufia	Administrateur

Sociétés	Fonction
Wafacorp	Président
BCM Corporation	Administrateur
SOMGETI	Administrateur
Wafa Foncière	Président Directeur Général
Société Immobilière Boulevard Pasteur	Administrateur
SCI L'Hivernage	Administrateur
Société Immobilière Belazi	Administrateur
Attijaria Alakaria Al Maghribia	Administrateur
EL BOT	Associé
MAIMOUNA	Associé
ZAKAT	Associé
Dial Technologies	Administrateur
Bourse des Valeurs de Casablanca	Administrateur
CARE International Maroc	Président
Omnium de Gestion Marocain	Administrateur
Marrakech Expansion	Administrateur
WAFATRUST	Administrateur
CAFIN	Administrateur Général
SAF	Associé Gérant
Attijari Afrique Participations	Président
Attijari Morocco Mauritanie	Président
KASOVI	Director

Source : Wafabail

Autres mandats de M. Adel BARAKAT

Au 31 décembre 2022, M. Adel BARAKAT est administrateur dans les sociétés suivantes :

Sociétés	Fonction
Attijari Bank Tchad	Administrateur

Source : Wafabail

Autres mandats de M. Hassan BERTAL

Au 31 décembre 2022, M. Hassan BERTAL est administrateur dans les sociétés suivantes :

Sociétés	Fonction
Attijari International Bank	Administrateur
Wafa Ima Assistance	Administrateur
Sopriam	Administrateur
AWB Europe	Administrateur
Wafa Assurance	Administrateur
CBAO	Administrateur
SCB	Administrateur
Wafa Gestion	Administrateur
ATTIJARI PATRIMOINE VALEURS	Administrateur
ATTIJARI PATRIMOINE MULTIGESTION	Administrateur
ATTIJARI DIVERSIFIE	Administrateur
ATTIJARI OBLIGATIONS	Administrateur
ATTIJARI PATRIMOINE DIVERSIFIE	Administrateur
ATTIJARI PATRIMOINE TAUX	Administrateur
ATTIJARI SELECTION	Administrateur
ATTIJARI TRÉSORERIE	Administrateur
WG DIVERSIFIE	Administrateur
FRUCTIVALEURS	Administrateur

PALMARES FINANCIÈRES	Administrateur
WG CROISSANCE	Administrateur
Attijari Capital Développement (ACD)	Administrateur
Media reseaux	Administrateur
GESTFONDS	Administrateur
ATTIJARI GESTION	Administrateur
CREDIT DU MAROC FONDS	Administrateur
WAFASALAF	Membre
ATTIJARI FACTORING	Administrateur
Wafa LLD	Administrateur
WAFACASH	Administrateur
Wafa IMMOBILIER	Membre Conseil de surveillance
WAFABAIL	Membre Représentant AWB
BANK ASSAFA	Membre Conseil de surveillance et vice Président
ATTIJARI IMMOBILIER	Administrateur
DAR ASSAFAA	Membre et vice Président
Wafa COURTAGE	Président du Conseil d'Administration
ATTIJARI PAYMENT PROCESSING	Administrateur
ATTIJARI AFRICA HOLDING	Administrateur
ATTIJARI OPERATIONS AFRICA	Administrateur
ATTIJARI IVOIRE	Administrateur
ATTIJARI CIB AFRICA	Administrateur
ATTIJARI AFRICA	Administrateur
DINERS CLUB DU MAROC	Administrateur
WAFATRADE	Administrateur
FINAPRO	Administrateur
WAFATRUST	Administrateur

Source : Wafabail

Autres mandats de M. Ali BOUTALEB

Au 31 décembre 2022, M. Ali BOUTALEB est administrateur dans les sociétés suivantes :

Sociétés	Fonction
Dar El Kitab	Président
Alya	Président

Source : Wafabail

Autres mandats de M. Karim IDRISSE KAITOUNI

Au 31 décembre 2022, M. Karim IDRISSE KAITOUNI est administrateur d'Attijari Finances Corp.

Autres mandats de M. Otmane BOUDHAIMI

Au 31 décembre 2022, M. Otmane BOUDHAIMI n'a pas d'autres mandats dans d'autres entités.

Autres mandats de Mme. Sahar TAZI

Au 31 décembre 2022, Mme. Sahar TAZI est administratrice dans les sociétés suivantes :

Sociétés	Fonction
Wafacash	Administrateur
Attijari Factoring	Administrateur
Wafa Courtage	Administrateur
Wafabail	Membre du Conseil de Surveillance

Source : Wafabail

Autres mandats de Mme. Bouchra HAMDOUCH

Au 31 décembre 2022, Mme. Bouchra HAMDOUCH est administratrice dans les sociétés suivantes :

Sociétés	Fonction
Wafacash	Administrateur
Attijari Factoring	Administrateur

Source : Wafabail

e. Rémunération attribuée au conseil de surveillance

Wafabail n'a pas attribué de rémunérations aux membres du Conseil de Surveillance sur la période 2019 - 2021.

Wafabail n'a accordé aucun prêt aux membres du conseil de surveillance.

II.2.2. Comité d'audit et des risques (Issu du conseil de surveillance)

Le comité d'Audit et des Risques (CAR), émane du Conseil de Surveillance. Il est composé d'au moins 3 membres permanents, choisis parmi les membres du Conseil de Surveillance. L'Auditeur Général du Groupe est un invité permanent.

Le Comité élit son Président parmi les membres permanents et tient deux réunions par an qui précèdent la tenue des réunions dudit Conseil.

Il est régi par une Charte qui précise ses attributions, ainsi que ses règles de fonctionnement.

Les membres du CAR, désignés par le Conseil de Surveillance, se présentent comme suit :

- M. Hassan BERTAL, Président du Comité d'Audit et des Risques ;
- Mme Sahar TAZI, membre du conseil de surveillance ;
- Invités permanents :
 - ✓ M. Younes BELABED, Responsable de l'Audit Général Groupe d'Attijariwafabank ;
 - ✓ M. Larbi KABLY, Responsable Conformité Groupe d'Attijariwafabank.

Le secrétariat du comité est assuré par le Directeur Contrôle Interne de Wafabail.

Les 2 commissaires aux comptes de Wafabail assistent aux réunions dudit comité.

Sont invités aux réunions du CAR les membres du Directoire, l'Auditeur Interne de la société ainsi que toute autre personne jugée nécessaire à la conduite de ses travaux.

Les travaux du CAR font l'objet d'un compte rendu signé par le Président du comité, annexé au rapport directoire et présenté lors des réunions du Conseil de Surveillance.

Attributions :

- ✓ passer en revue les réalisations en matière de contrôle interne ;
- ✓ analyser l'évolution des risques, crédit, ALM et opérationnels ;
- ✓ suivre les recommandations des CA&R, des audits externes et internes ;
- ✓ suivre les missions de l'Audit Interne et du contrôle permanent et la mise en place de leurs recommandations.

I.1.1. Directoire

a. Composition du directoire

La composition du Directoire de Wafabail, au 1^{er} septembre 2022, se présente comme suit :

Membres du Directoire	Fonction	Date de 1 ^{ère} nomination	Date d'expiration
Mme Khadija ASOUAB	Présidente du Directoire	7 septembre 2020	AGO statuant sur les comptes 2024
Mme Najat ESSADKI	Secrétaire Générale – Membre du Directoire	27 septembre 2006	AGO statuant sur les comptes 2024
M. Abdelhamid CHBOUBI	Directeur Pôle Risques – Membre du Directoire	18 mars 2021	AGO statuant sur les comptes 2026
M. Badr BENCHERKI	Directeur Commercial PME/CB – Membre du Directoire	18 mars 2021	AGO statuant sur les comptes 2026
M. Mohammed KLIASS	Directeur Commercial PP/TPE – Membre du Directoire	18 mars 2021	AGO statuant sur les comptes 2026

Source : Wafabail

b. CV des membres du directoire

Mme. Khadija ASOUAB (52 ans)

Mme. Khadija ASOUAB est Présidente du directoire de Wafabail depuis août 2020. Mme ASOUAB est diplômée de l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises et de l'Institut des Techniques Bancaires. Elle a commencé sa carrière en tant que Fondée de pouvoirs à la Banque Commerciale du Maroc en 1993.

Elle a par la suite occupé différents postes de responsabilités au sein du Groupe Attijariwafa bank notamment le poste de Responsable Réseau Entreprises Casa Sud, Casa Nord, Animatrice commerciale au sein du Marché de l'entreprise, Responsable du Centre d'affaires Moulay Youssef, Responsable Portefeuille Entreprises au sein du centre d'affaires Mansour Eddahbi, Responsable du Centre d'affaires Nations Unies, Chargée d'affaires au sein du centre d'affaires Lahrizi, etc.

Le dernier poste occupé est celui de Responsable Régional de la Banque Privée à Casablanca.

Mme Najat ESSADKI (54 ans)

Mme ESSADKI est Secrétaire Générale de Wafabail, elle est en charge des activités Support. Mme ESSADKI est diplômée de l'Université de Paris Dauphine, en troisième cycle en Finances et contrôle de Gestion. Elle est également titulaire d'une MSTCF. Elle a commencé sa carrière en tant qu'analyste financier à Wafabank avant de rejoindre la BCM en 1997, en tant que contrôleur de gestion. Elle a participé par la suite à la mise en place et le développement de l'activité LLD au niveau de la BCM. En 2001, elle a rejoint le Groupe Attijari Finances Corp, en tant que Secrétaire générale, en charge des activités Support de la banque d'Affaires (AFC), de l'intermédiation boursière (ATI, Wafabourse, Somacovam) et de la gestion d'actifs (Attijari Management). En 2004, son périmètre s'est vu élargir aux activités support de la banque d'investissement d'AWB. En Avril 2006, elle rejoint Wafabail en tant que Secrétaire générale et membre du directoire.

M. Badreddine BENCHERKI (51 ans)

M. BENCHERKI est Directeur Commercial Chargé du Marché de l'Entreprise. Il est titulaire d'une licence en économie d'entreprise à l'Université Hassan II. Il a débuté sa carrière en tant qu'exploitant à la Banque Commerciale du Maroc en 1995. Il s'est lancé dans le métier du crédit-bail en 1999 en intégrant Maghrebail en tant que Directeur Commercial Adjoint.

Il a rejoint Wafabail en Décembre 2003 en tant que Responsable commercial GE PME. Il a été nommé Directeur Commercial Grande Entreprise en 2008. En 2017, il rejoint Attijariwafa Bank en tant que Senior Banker en charge du secteur de l'Energie et des Hydrocarbures au sein de la BFIG.

M. Mohamed KASS (48 ans)

M. KASS est Directeur du pôle Commercial. Il est titulaire d'un diplôme de cycle normal de l'ISCAE et d'un master en Finances et contrôle de Gestion de la même école. Il a intégré Wafabail en Décembre 1997, en qualité de Gérant de différents portefeuilles (PME, CB et PP).

M. Abdelhamid CHBOUBI (52 ans)

M. CHBOUBI est Directeur du Pôle Risques. Il est titulaire d'une licence en management et accumule 28 ans d'expérience professionnelle dans le secteur bancaire, dont 10 années en expatriation.

Il a occupé plusieurs postes durant ces 28 ans d'expérience, dont les principaux sont : Gestionnaire des Comptes Grandes Entreprises, Chef de Service Opérations & Compensation, Directeur des Risques, Chef du Service Administration des Projets et Directeur des Risques du Recouvrement du juridique et Contentieux.

c. Autres fonctions occupées par les membres du directoire

Les membres du directoire n'ont pas d'autres fonctions.

I.1.2. Comités rattachés au directoire⁶

Les comités spécialisés sont rattachés au Directoire et sont présidés par au moins un membre du Directoire.

Au 1^{er} septembre 2022, les comités rattachés au Directoire se présentent comme suit :

Comité	Attributions	Composition	Fréquence comités
Comité de directoire	▪ Définit la stratégie générale de la société avant de la soumettre pour approbation au Conseil de Surveillance, ▪ Veille à la maîtrise des grands équilibres financiers de la société, ▪ Impulse les grands projets ayant un impact sur le fonctionnement et le développement de la société et veille à leur réalisation dans les budgets et délais impartis, ▪ Met en œuvre les grandes orientations stratégiques et de la politique générale du Groupe, ainsi que des décisions et des priorités arrêtées dans les instances ad hoc (Conseil de Surveillance, Comité...); ▪ Procède aux adaptations organisationnelles et procédurales nécessaires afin de garantir la conformité de la filiale au cadre de référence de la Gouvernance Groupe dans le respect de la réglementation propre à la filiale; ▪ Met en œuvre les grandes orientations stratégiques et de la politique générale du Groupe, ainsi que des décisions et des priorités arrêtées dans les instances ad hoc (Conseil de Surveillance, Comité...)	Membres du directoire	Mensuel
Comité exécutif	▪ Faire le point sur l'état d'avancement des projets structurants ; ▪ Point sur les décisions du précédent Comex ; ▪ Présentation des feuilles de route de chaque direction ; ▪ Suivre et apprécier les réalisations du mois.	Directoire, Directeurs Risque, Back Office, Informatique, Financier, Contrôle interne, Recouvrement et RHMG, Responsables Qualité, contentieux et Audit Interne	Mensuel
Comité de crédit	▪ Examiner et statuer sur les demandes de crédit selon le recueil des pouvoirs de Wafabail	Présidente du Directoire Directeurs Commerciaux Directeur Risque	Quotidien

⁶ Les comités spécialisés sont rattachés au Directoire et sont présidés par au moins un membre du Directoire.

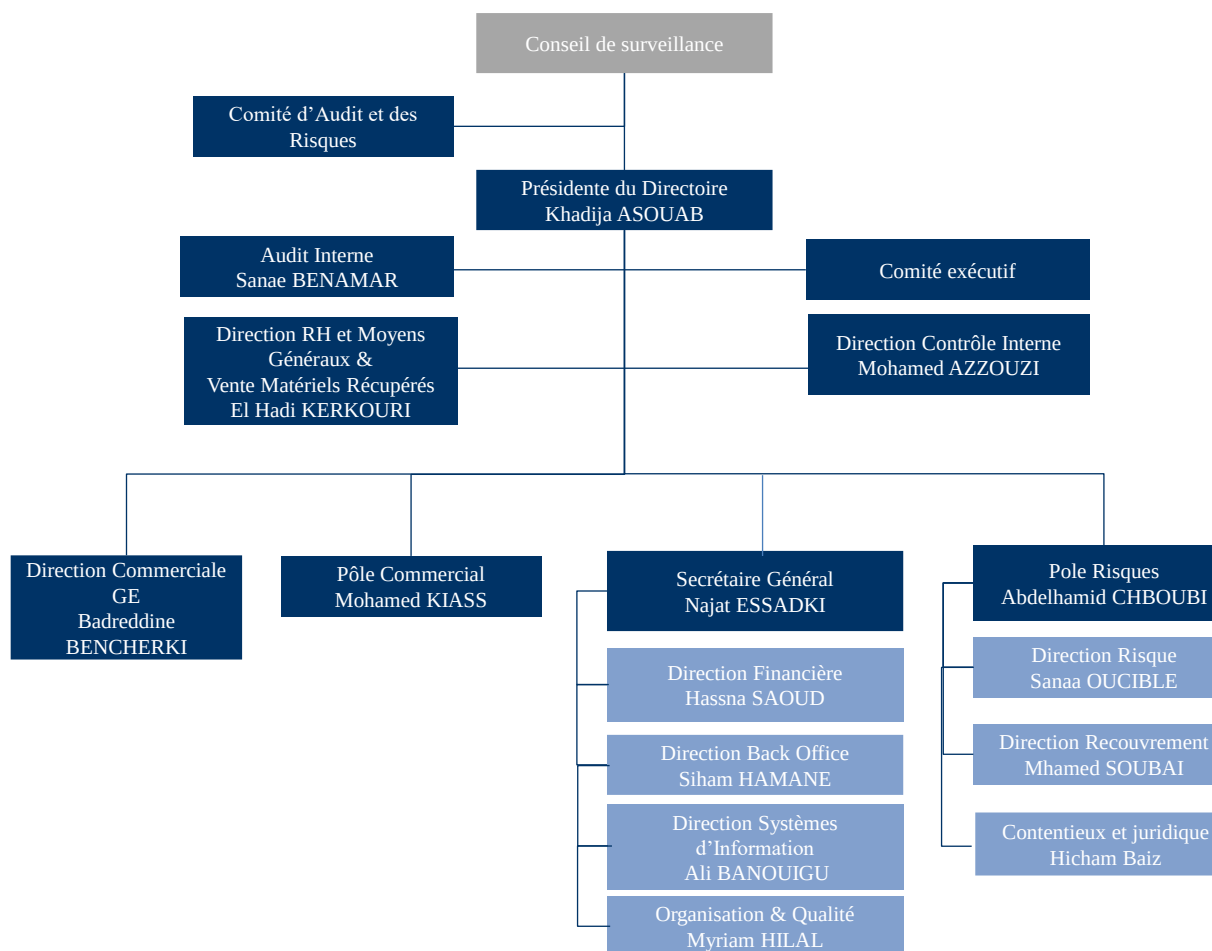
Comité	Attributions	Composition	Fréquence comités
Comité Cession des biens récupérés	▪ Ouvrir les plis et désignation des adjudicataires ; ▪ Statuer sur l'adjudication des offres de cession de matériel leasing récupéré.	Directoire – Directeur CI Responsable vente matériel récupéré	Mensuel
Comité recouvrement amiable	▪ Suivre les réalisations en matière de recouvrement amiable par recouvreur et par région ; ▪ Suivre les réalisations en matière de récupération de matériel par récupérateur ; ▪ Statuer sur les dossiers clients à passer en contentieux.	Directoire Directeur Recouvrement Equipe Recouvrement	Mensuel
Comité recouvrement judiciaire	▪ Suivre l'évolution du portefeuille de créances en contentieux ; ▪ Examiner les protocoles d'accord et les arrangements ; ▪ Suivre les jugements (obtenus et non encore reçues) ; ▪ Suivre le nombre de dossiers confiés aux avocats ; ▪ Examiner les créances irrécupérables.	Directoire Responsable contentieux	Mensuel
Comité de contrôle interne et des risques	▪ Suivre la mise en place des recommandations des missions d'audit (interne et externe) et du contrôle permanent ; ▪ Suivre les risques opérationnels remontés ; ▪ Examiner les réclamations et les délais de délivrance des mains levées.	Directoire Directeur contrôle interne Responsable audit interne Responsable du contrôle permanent Autres membres (suivant l'ordre du jour)	Bimestriel
Comité SI	▪ Présentation des faits marquants des projets en cours et suivi des réalisations de chaque projet ; ▪ Discussion des alertes liées à chaque projet.	Secrétaire Générale L'équipe DSI	Hebdomadaire
Comité Sécurité de l'Information	▪ Alignement du système de la sécurité de l'information avec les objectifs stratégiques de l'entreprise ; ▪ Suivi de l'avancement global du plan d'actions sécurité ; ▪ Alerte, arbitrage et suivi des risques majeurs.	Directoire L'équipe DSI Responsable Sécurité des systèmes d'informations Autres membres (suivant l'ordre du jour)	Bimestriel
Comité Qualité	▪ Discuter en détail les problématiques qualité remontées ; ▪ Avancer des solutions aux problématiques dressées ; ▪ Présenter l'évolution des indicateurs du mois ; ▪ Suivre l'avancement du plan d'action Qualité et la mise en place des solutions proposées lors des précédents comités Qualité.	Présidente du Directoire Secrétaire Générale Responsable Qualité Représentants Qualité de chaque département	Bimestriel
Comité ALM	▪ Examiner et statuer sur les besoins de financement	Directoire Secrétaire Générale Directeur administratif et financier Responsable trésorerie	Mensuel

Source : Wafabail

II.3. ORGANISATION DE WAFABAIL

II.3.1. Organigramme fonctionnel de Wafabail

L'organigramme fonctionnel de la société Wafabail, à fin septembre 2022, se présente comme suit :



Source : Wafabail

II.3.2. Liste des principaux dirigeants

La liste des principaux dirigeants⁷ de Wafabail, au 1er septembre 2022, se présente comme suit :

Nom	Fonction	Date d'entrée en fonction
Mme. Khadija ASOUAB	Présidente du Directoire	2020
Mme Najat ESSADKI	Secrétaire Générale	2006
M. Badreddine BENCHERKI	Directeur Commercial chargé du Marché de l'Entreprise	2020
M. Mohamed KIIASS	Directeur Commercial PP & TPE	2008
M. Abdelhamid CHBOUBI	Responsable Pôle Risques	2020
Mme Hassna SAOUD	Directeur Financier	2022
Mme Siham HAMANE	Directrice du Back Office	2017
M. El Hadi KERKOURI	Directeur Ressources Humaines et Moyens Généraux	2011
Mme Sanaa OUCIBLE	Directrice Risque	2007
M. Mhamed SOUBAI	Directeur Recouvrement	2018
M. Mohamed AZZOUZI	Directeur Contrôle Interne, Contrôle Permanent et Conformité	2002
M. Ali BANOUIGU	Directeur des Systèmes d'Information	2022

Source : Wafabail

II.3.3. CV des principaux dirigeants

Mme. Khadija ASOUAB (52 ans)

Le CV de Mme. Khadija ASOUAB est présenté au niveau de la section II.2.3. Directoire (Partie IV : Présentation de Wafabail).

Mme Najat ESSADKI (54 ans)

Le CV de Mme Najat ESSADKI est présenté au niveau de la section II.2.3. Directoire (Partie IV : Présentation de Wafabail).

M. Badreddine BENCHERKI (51 ans)

M. BENCHERKI est Directeur Commercial Chargé du Marché de l'Entreprise. Il est titulaire d'une licence en économie d'entreprise à l'Université Hassan II. Il a débuté sa carrière en tant qu'exploitant à la Banque Commerciale du Maroc en 1995. Il s'est lancé dans le métier du crédit-bail en 1999 en intégrant Maghrebail en tant que Directeur Commercial Adjoint.

Il a rejoint Wafabail en Décembre 2003 en tant que Responsable commercial GE PME. Il a été nommé Directeur Commercial Grande Entreprise en 2008. En 2017, il rejoint Attijariwaf Bank en tant que Senior Banker en charge du secteur de l'Energie et des Hydrocarbures au sein de la BFIG.

M. Mohamed KIIASS (48 ans)

M. KIIASS est Directeur du pôle Commercial. Il est titulaire d'un diplôme de cycle normal de l'ISCAE et d'un master en Finances et contrôle de Gestion de la même école. Il a intégré Wafabail en Décembre 1997, en qualité de Gérant de différents portefeuilles (PME, CB et PP).

M. Abdelhamid CHBOUBI (52 ans)

M. CHBOUBI est Directeur du Pôle Risques. Il est titulaire d'une licence en management et accumule 28 ans d'expérience professionnelle dans le secteur bancaire, dont 10 années en expatriation.

Il a occupé plusieurs postes durant ces 28 ans d'expérience, dont les principaux sont : Gestionnaire des Comptes Grandes Entreprises, Chef de Service Opérations & Compensation, Directeur des Risques, Chef

⁷ Liste des principaux dirigeants composant le comité exécutif.

du Service Administration des Projets et Directeur des Risques du Recouvrement du Ruridique et Contentieux.

Mme Hassna SAOUD (38 ans)

Mme SAOUD Hassna est Directeur Financier. Elle est titulaire d'un Master spécialisé en Audit et Ingénierie Financière à l'ENCG de Settlat. Elle a intégré Wafabail en Août 2007.

Elle a occupé la fonction de Responsable financier avant d'être nommée Directeur financier en 2022.

Mme Siham HAMANE (44 ans)

Mme. Siham Hamane est Directrice du Back Office. Elle est diplômée en Banque et Finance de l'Ecole Supérieure du Commerce des Affaires, elle a intégrée Wafabail en 2002.

M. El Hadi KERKOURI (43 ans)

M. El Hadi KERKOURI est Directeur Ressources Humaines et Moyens Généraux. Il est diplômé de l'IAE (Institut d'Administration de Entreprises) de Strasbourg Université Robert Schuman, en troisième cycle en Management des Ressources Humaines. Il a intégré Wafabail en 2011 Après avoir occupé plusieurs postes de responsabilité en Ressources Humaines, le dernier en date chez une multinationale Américaine en tant que HR Manager.

Mme Sanaa OUCIBLE (47 ans)

Mme OUCIBLE est Directrice du département Risque. Elle est titulaire d'une Licence en Gestion d'Entreprise à l'Université Hassan II et d'un DESS Gestion Patrimoniale et Financière de l'Université de Montpellier I. Elle a intégré Wafabail en Juillet 2002 en tant qu'Analyste crédit.

M. Mhamed SOUBAI (39 ans)

M. Mhamed soubai est Responsable de recouvrement amiable, il est juriste de formation il a eu son master de la faculté de droit Ain Chock en 2006.

Il a rejoint Wafabail en Novembre 2018, après avoir occupé plusieurs poste similaire dans plusieurs sociétés, le dernier était chez Coface Maroc en tant que debt collection & claim manager.

M. Mohamed AZZOUZI (58 ans)

M. AZZOUZI est Directeur du Pôle Audit, Contrôle Permanent et Conformité. Il est diplômé en finance et comptabilité de l'ISCAE. Il a rejoint Wafabail en Mai 2002 en tant que Responsable de l'Audit et de l'Organisation. Avant d'intégrer Wafabail, M. AZZOUZI a occupé le poste de Manager d'Audit au CIH.

M. . ALI BANOUIGU (39 ans)

M. ALI BANOUIGU est directeur des Systèmes d'Information. Il est ingénieur d'Etat en Modélisation et Informatique de l'Ecole Mohammedia des ingénieurs (promotion 2007).

Il a rejoint WAFABAIL en Février 2022, après avoir occupé plusieurs postes en systèmes d'informations, le dernier en date a été celui de Directeur des Systèmes d'Informations a sein de Attawfiq Microfinance, Filiale du Groupe Banque Populaire.

II.3.4. Rémunération attribuée aux principaux dirigeants

La rémunération globale attribuée aux principaux dirigeants⁸, au titre de l'exercice 2019, 2020 et 2021, s'établit à 13 029 259 Dh, 13 417 900 Dhs et 11 094 054 respectivement.

II.3.5. Prêts accordés aux principaux dirigeants

Au 30 septembre 2022, l'encours des prêts aux principaux dirigeants de Wafabail s'élève à 1,5 Mdh.

⁸ La rémunération des principaux dirigeants intègre la rémunération attribuée au directoire et au comité exécutif.

III. PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE WAFABAIL

III.1. HISTORIQUE DE WAFABAIL

1976	Création de Wafabail
1998	Création d'Attijari locabail
2002	Attijari locabail devient Attijari Leasing
2004	Fusion de Wafabail et Attijari leasing
2010	Emission de Bons de Sociétés de Financement en juillet 2010 pour un montant de 1,1 milliard de Dh pour un programme global de 2 milliards de dh ; Finalisation de la refonte du SI comptable et son déploiement opérationnel.
2011	Lancement du plan de communication, à travers l'enclenchement d'une étude de notoriété suivie de travaux de création d'un nouveau logo et du lancement d'une campagne institutionnelle ; Démarrage du projet de Mutualisation des systèmes d'information des sociétés de financement spécialisées du groupe (SFS) ; Récupération de la position de leader du marché avec une part de marché de 28,2% en décembre 2011 contre 25,3% en 2010.
2012	Finalisation de la construction et de l'aménagement du nouveau siège de Wafabail
2013	Déménagement au nouveau siège de Wafabail ; Lancement d'un vaste programme de déploiement de l'activité leasing dans les filiales sub-saharienne du Groupe Attijariwafa bank : la Société Ivoirienne de Banque (SIB) et la Société Camerounaise de Banque ont été les premières filiales à bénéficier de l'expertise de Wafabail et ont implémenté l'activité crédit bail parmi leurs lignes métiers.
2014	Poursuite du programme de partage d'expertise en menant une mission de ré-engineering des process leasing à la filiale sénégalaise du groupe Attijariwafa bank, la CBAO
2014	Lancement du projet « wafabail.ma » et « Waf@bailNet », plateformes visant à développer et vulgariser le leasing au Maroc de manière générale et fournir un service à valeur ajoutée pour les clients et partenaires de Wafabail
2014	Déploiement de l'activité leasing au CDCo au Congo Brazzaville
2015	■ Inauguration du bureau de représentation de Tanger. ■ Implémentation du leasing à la filiale Malienne du groupe Attijariwafa bank : BIM s.a. ■ Lancement de la phase industrielle de l'activité leasing au niveau de la SIB en côte d'Ivoire et de la SCB au Cameroun.
2016	■ La nomination de Monsieur Abdellatif Seddiqi à la présidence du directoire ; ■ La participation réussie à l'auto expo 2016 ; ■ Le déploiement sur le réseau Attijariwafabank d'un nouvel outil d'aide à la vente « Ebail⁹ ».
2017	■ Définition d'une feuille de route digitale de Wafabail.
2018	■ Lancement de l'agence digitale pour la clientèle PME, TPE et PP en Novembre. ■ Déploiement de l'appliquetif de gestion des réclamations et demandes SAV.
2019	■ Participation au Medical Expo 2019. ■ Maintien de la position de leader sur le marché en termes de production (26,4%) et d'encours Financier (25,9%). ■ Lancement de la première Agence Digitale au Maroc. ■ Création de la 5^{ème} représentation régionale à Fès, après Marrakech, Rabat et Tanger. ■ Mise en place de la plateforme d'échange automatique entre Wafabail et CCG pour l'octroi et la gestion des crédits « express » consentis dans le cadre de la délégation des opérations de crédit inférieurs à 1 Mdh. ■ Finalisation de la refonte du site web institutionnel.
2020	■ Nomination de Madame Khadija ASOUAB en qualité de Présidente du directoire de Wafabail. ■ Lancement de la 5^{ème} représentation régionale de Wafabail à Fès. ■ Mise en place d'un processus de traitement des demandes de report des échéances. ■ Définition de la Road Map digitale pour 2021-2022 (Définition de la stratégie digitale et du plan d'action). ■ Lancement des travaux de mise à niveau de la sécurité SI. ■ Continuité de l'activité de dépit de la crise sanitaire : - Ouverture du site de repli - Mise en place d'un processus de traitement des demandes de report des échéances - Réorganisation des effectifs pour d'une part, maintenir 2 équipes opérationnelles séparées et d'autre part adapter la présence des collaborateurs aux mesures de distanciation physique et à la charge de travail

⁹ Déployé auprès des agences Attijariwafa bank, cet outil d'aide à la vente a pour objectif la formalisation des processus de simulation, de prise en charge et d'étude des demandes de financement, l'automatisation du processus de contractualisation ainsi que le suivi en temps réel de l'avancement des demandes de financement.

	- Mise en place de mesures d'ordre sanitaire et logistique pour prévenir tout risque de contamination au sein des bureaux
2021	▪ Nomination de trois nouveaux membres au Directoire. ▪ Consolidation de la position de leader du secteur du crédit bail ▪ Mise en place d'un applicatif de suivi des engagements des notaires, Captation et traitements des réclamations du report via Borj CRM ▪ Déploiement du plan de sécurité portant sur la mise en place des recommandations Groupes ▪ Déploiement du plan d'action qualité en vue d'augmenter la satisfaction client: désignation CEV et normalisation de leur périmètre, mise en place du comité qualité interne, mise en place des KPI de suivi des demandes SAV, des réclamations et des délais de traitement des demandes de financement
2022	▪ Consolidation de la position de leader du secteur du crédit-bail ▪ Phase cadrage technique et fonctionnel du projet de refonte de la vitrine Digitale ▪ La montée de version majeure du Progiciel métier Ekip vers la version 360, apportant plusieurs avancées

Source : Wafabail

III.2. APPARTENANCE DE WAFABAIL A UN GROUPE

Le Groupe Attijariwafa bank est le principal actionnaire de Wafabail. Sa participation dans le capital s'élève à 98,1% dont 40% détenue par BCM Corporation au 31/12/2021.

Wafabail est présente sur tout le territoire national grâce à la synergie développée avec le réseau commercial de sa maison mère Attijariwafa bank. Cette couverture territoriale lui permet, par ailleurs, de servir, non seulement les clients d'Attijariwafa bank, mais de s'ouvrir également à l'ensemble des opérateurs du tissu économique du Royaume, mettant ainsi son expertise en matière de conseil et d'accompagnement dans le financement en leasing au service de tous les Professionnels, les TPE, PME et Grandes Entreprises du Royaume.

III.2.1. Présentation de BCM Corporation

BCM Corporation est une holding de participation. Elle est dotée d'un capital de 200 Mdh et est détenue à 100% par Attijariwafa bank.

BCM Corporation porte la participation d'Attijariwafa bank dans deux filiales à savoir : Wafabail et Attijari Factoring.

Au 31/12/2021, les principaux agrégats financiers de BCM Corporation se présentent comme suit :

En Mdh	2021
Situation nette	209 438
Résultat net	11 907

Source : Attijariwafa bank

III.2.2. Présentation d'Attijariwafa bank

Le Groupe ATW est présent au Maroc, au Maghreb, en Europe et en Afrique. Au 31 décembre 2021, le groupe opère dans 25 pays dont 14 en Afrique où il dispose d'un réseau bancaire avec 5 548 agences et emploie 20 583 personnes :

en Afrique (Egypte, Tunisie, Mauritanie, Sénégal, Mali, Côte d'Ivoire, Gabon, Congo, Cameroun, Libye...) et en Europe (France, Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Italie, et Espagne) à travers des filiales bancaires contrôlées majoritairement par la banque ;

des bureaux de représentation en Suisse, en Angleterre, au Canada et au Moyen Orient (en Arabie Saoudite, aux Emirats Arabes Unis, au Qatar).

Le groupe Attijariwafa bank est présent sur :

le segment du crédit à la consommation par le biais de sa filiale Wafasalaf ;

le marché du leasing à travers Wafabail ;

le segment des crédits immobiliers à travers sa filiale Wafa Immobilier ;

les activités de banque d'investissement à travers ses filiales Attijari Finances Corp., Wafa Gestion et Attijari Invest ;

les activités de marché (change, taux, produits dérivés, etc.) à travers sa Salle des Marchés ;

l'activité d'intermédiation boursière à travers Attijari Intermédiation.

Les principaux agrégats financiers¹⁰ d'Attijariwafa bank, sur la période 2019 - 2021, se présentent comme suit :

Les principaux indicateurs¹¹ du comptes produits et charges du Groupe Attijariwafa bank sur la période 2019 -.2021 se présentent comme suit :

	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20
Produit Net Bancaire	23 473	23 858	24 380	1,6%	2,2%
Résultat d'exploitation	10 661	6 169	9 484	-42,1%	53,7%
Résultat Net Part du Groupe	5 816	3 018	5 144	-48,1%	70,5%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – comptes consolidés

Les principaux indicateurs bilantiels du Groupe sur la période 2019 - 2021 se présentent comme suit :

	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20
Total Bilan	532 602	568 108	596 326	6,7%	5,0%
Fonds propres	53 925	54 293	59 792	0,7%	10,1%
Crédits à la clientèle*	304 099	315 221	326 321	3,7%	3,5%
Dépôts de la clientèle	335 577	356 614	380 852	6,3%	6,8%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – comptes consolidés - * Les chiffres présentés correspondent à des valeurs nettes des prêts et créances auprès de la clientèle hors opération de location-financement.

Au 31 décembre 2021, le capital d'Attijariwafa bank s'élève à 2 151 408 390 dirhams, réparti en 215 140 839 actions d'une valeur nominale de 10 dirhams chacune. La répartition du capital se présente comme suit :

	Adresse	Nombre de titres détenus	% du capital	% des droits de vote
1- Actionnaires nationaux		157 383 293	73,15%	73,15%
1-1- Al Mada	Angle rue d'Alger et Duhaume - Casablanca	100 135 387	46,54%	46,54%
1-2- Compagnies d'assurances		29 553 634	13,74%	13,74%
MAMDA	Avenue Mohammed VI – ex Zaers, angle Houmane ElFetouaki 10200 Rabat	13 222 621	6,16%	6,16%
MCMA	Avenue Mohammed VI – ex Zaers, angle Houmane ElFetouaki 10200 Rabat	6 995 413	3,25%	3,25%
RMA	83 avenue des FAR - Casablanca	2 049 754	0,95%	0,95%
Wafa Assurance	1 rue Abdelmoumen - Casablanca	13 602 015	6,32%	6,32%
Axa Assurances Maroc	120 avenue hassan II - Casablanca	679 244	0,32%	0,32%
1-3- Autres institutionnels		27 694 272	12,87%	12,87%
Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG)	140 Place My El Hassan - Rabat	1 393 091	0,65%	0,65%
Caisse Marocaine de Retraite	Avenue Al Araar, BP 2048, Hay Riad, Rabat	5 174 512	2,41%	2,41%
CIMR	100 Bd Abdelmoumen - Casablanca	8 850 987	4,11%	4,11%
RCAR	Hay Riad - BP 2038 - Rabat	12 275 682	5,71%	5,71%
2- Actionnaires Etrangers		10 968 254	5,10%	5,10%
Santusa Holding	Paseo de la Castellana n°24 - Madrid (Espagne)	10 968 254	5,10%	5,10%
3- Flottant		46 789 292	21,75%	21,75%
OPCVM et autres	NA	42 120 632	19,58%	19,58%
Administrateurs de la banque	NA	0	0,00%	0,00%

¹⁰ Il s'agit des comptes consolidés IFRS

¹¹ Il s'agit des comptes consolidés IFRS

Personnel de la banque	NA	4 668 660	2,17%	2,17%
Total		215 140 839	100,00%	100,00%

Source : Attijariwafa bank

III.2.3. Activités d'Attijariwafa bank

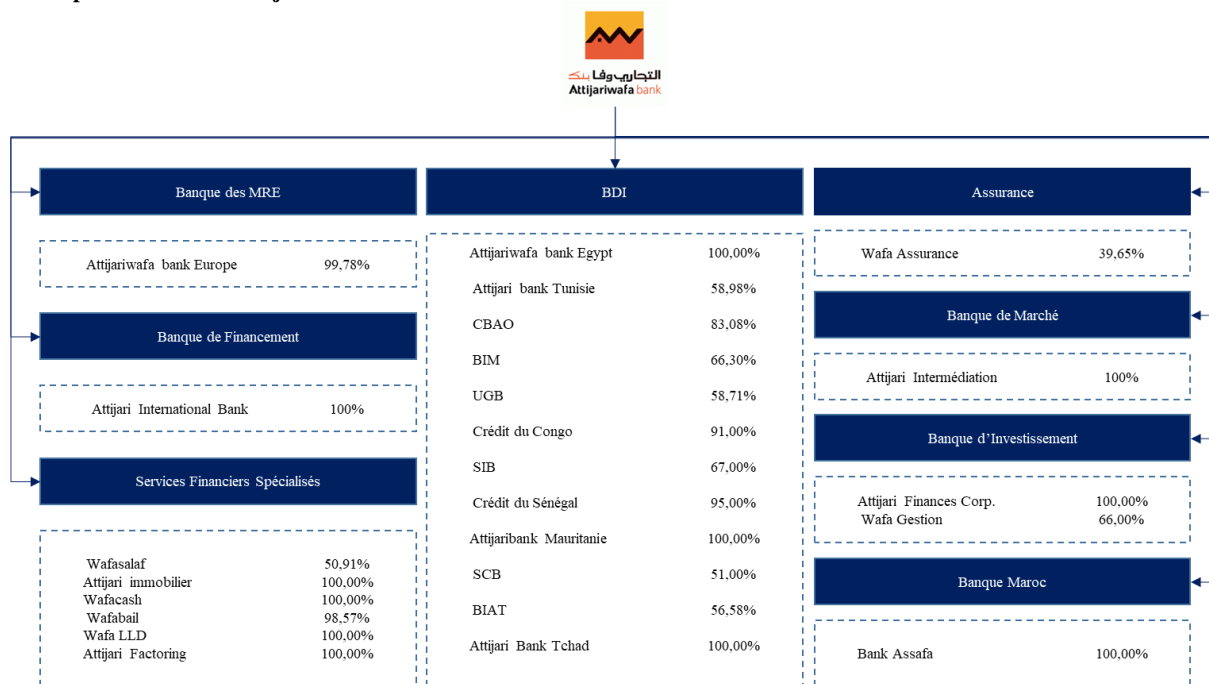
Le groupe Attijariwafa bank est structuré autour de trois pôles opérationnels correspondant aux principales activités du groupe et de deux pôles supports qui viennent consolider l'organisation de la banque.

Les cinq pôles d'Attijariwafa bank se présentent comme suit :

- pôle Banque de Détail Maroc et Europe ;
- pôle Corporate Banking, Markets & Investor Solutions;
- pôle Banque de Détail à l'International et Filiales de Financement Spécialisées ;
- pôle Gestion Globale des Risques Groupe ;
- pôle Transformation, Innovation, Technologies et Opérations.

Filiales d'Attijariwafa bank

Principales filiales* d'Attijariwafa bank au 30/09/2022

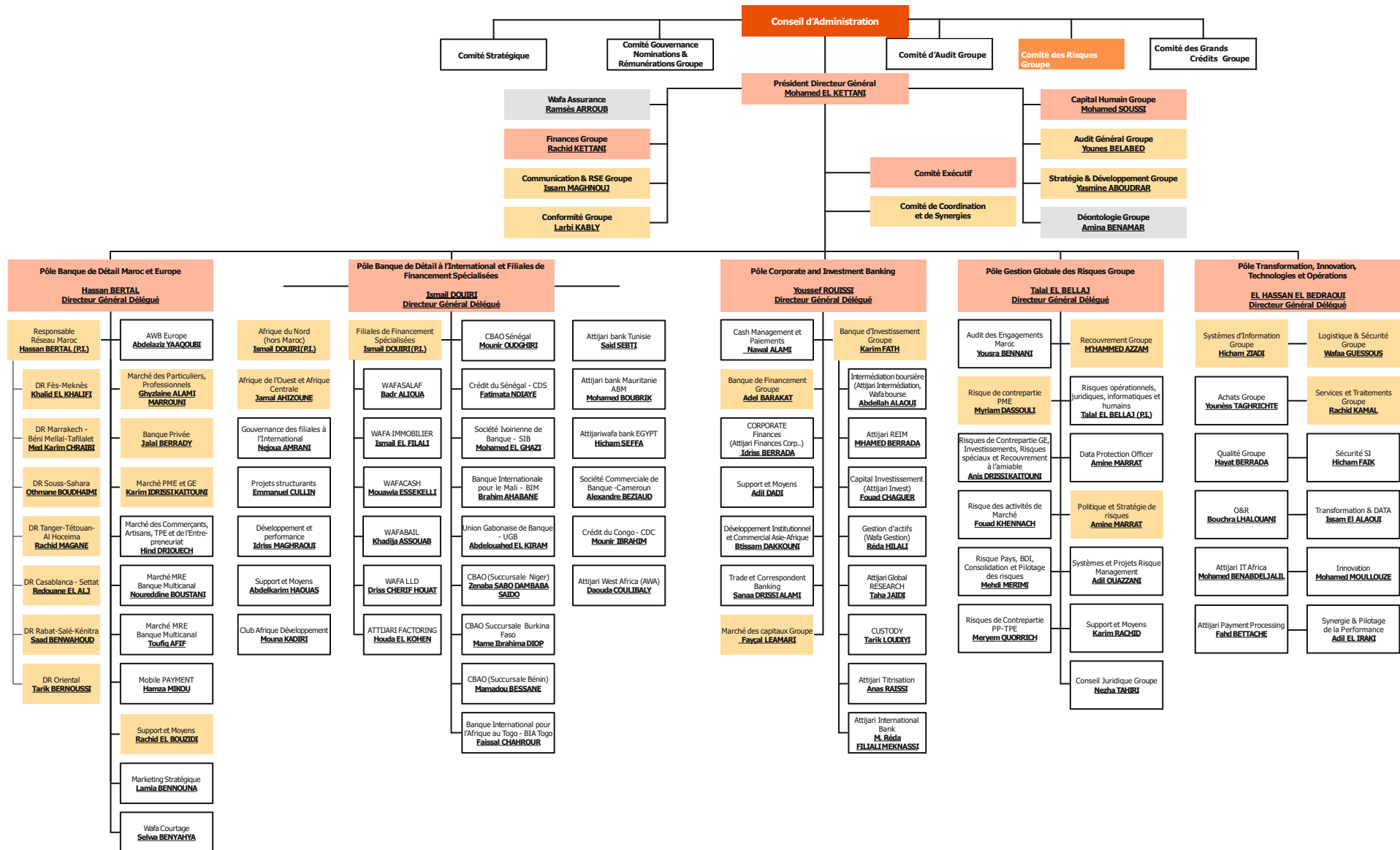


Source : Attijariwafa bank – % d'intérêts d'Attijariwafa bank dans ses principales filiales.

(*) Les filiales cotées en bourse de Attijariwafa bank sont : Wafa Assurance, Attijari bank Tunisie et Société Ivoirienne de Banque

Organigramme d'Attijariwafa bank

L'organigramme du groupe Attijariwafa bank, à fin septembre 2022, se décline comme suit :



Source : Attijariwafa bank

III.2.4. Relations entre Wafabail et le groupe Attijariwafa bank

Convention cadre Wafabail-Attijariwafa bank

Date de conclusion : 08 novembre 2006

Date de l'avenant : 15 septembre 2008

Personnes concernées : Attijariwafa Bank en sa qualité d'actionnaire principal dans la société Wafabail.

Cette convention permet au réseau de la Banque la commercialisation et la promotion auprès de sa clientèle des produits Leasing de Wafabail. En contrepartie des affaires drainées en faveur de Wafabail, la société verse à la banque une commission d'apport. Le règlement de cette commission s'effectue semestriellement.

Cette convention régit également les rapports entre Wafabail et le Pôle Gestion Globale des Risques (GGR) d'Attijariwafa bank en matière de gestion du risque crédit Leasing pris sur les clients Attijariwafa bank, et ce selon les délégations de pouvoirs définis. Par ailleurs, au besoin, Wafabail fait appel à la contre-garantie du Groupe pour les engagements d'envergure. En contrepartie, Wafabail verse à la Banque une commission en fonction du risque garanti par cette dernière. Le versement de cette commission se fait semestriellement.

La convention cadre Wafabail-Attijariwafa bank couvre aussi les domaines suivants :

l'assistance en matière du choix des avocats pour le recouvrement des créances en souffrance ;

l'assistance en matière de gestion des conventions régissant la relation entre les avocats et le Groupe Attijariwafa bank. En effet, le Groupe souhaite harmoniser toutes ses conventions ;

l'assistance en matière de gestion des créances en souffrance : rééchelonnement, exonération des intérêts de retard, abandon d'intérêt et/ou du capital et la cession des biens.

En contrepartie des affaires drainées en faveur de Wafabail, celle-ci servira une commission d'apport flat de 0,50% (HT).

L'assiette base du service de cette commission étant les dossiers autorisés par les organes de décision et effectivement débloqués.

Le versement de cette commission se fera semestriellement.

Les charges comptabilisées ainsi que les montants versés par Wafabail sur la période 2019-2021 se présentent comme suit :

En Kdh	2019	2020	2021
Montant décaissé	9 612	30 336	15 304
Charges comptabilisées	17 032	12 753	16 334

Source : Wafabail

Convention de gestion conclue entre la société Wafabail et la société Attijariwafa bank

Date de conclusion : 1^{er} juillet 2007

Personnes concernées : Attijariwafa Bank en sa qualité d'actionnaire principal dans la société Wafabail.

Wafabail procède à l'étude financière et technique des dossiers de crédit-bail, soumis par Attijariwafa bank ainsi que tous les dossiers de crédits prospectés par Wafabail, et qui seront portés par Attijariwafa bank.

Wafabail effectue pour le compte d'Attijariwafa bank les services suivants :

autorisation des crédits selon le processus de décision en vigueur à Wafabail ;

confection des actes juridiques et formalisation des garanties bordant les crédits octroyés ;

acquisition pour le compte d'Attijariwafa bank des immobilisations données en crédit-bail (émission des bons de commandes, règlement des fournisseurs après acceptation de la livraison par le client,...) ;

acquisition pour le compte d'Attijariwafa bank des biens mobiliers et immobiliers faisant objet du financement alternatif¹² ;

cession des biens mobiliers et immobiliers faisant objet du financement alternatif au profit de la clientèle, en exécution des termes des contrats y afférents ;

gestion de la facturation et des prélèvements ;

gestion de la facturation client et du service après vente ;

proposition de déclassement des prêts en souffrance à passer en contentieux et exécution du déclassement sur instructions du pôle GGR, conformément au procès-verbal y afférent ;

représentation d'Attijariwafa bank auprès des conservations foncières et toute autre administration publique pour tous les actes se rapportant au domaine du financement alternatif ;

recouvrement, amiable et contentieux, des créances en souffrance y compris la récupération des biens garantissant le crédit et leur mise en vente pour couverture de la créance du mandant, selon les procédures de recouvrement en vigueur à Wafabail ;

délivrance des mainlevées de toutes garanties consenties au profit du mandant.

De manière générale, Wafabail est tenue de réaliser toute mission adressée par Attijariwafa bank dans le domaine de crédit-bail.

En contrepartie des prestations de services rendues, Wafabail perçoit une commission de gestion de 1% (HT) calculée sur la base des encours de crédit-bail débloqués par Attijariwafa bank et gérés par Wafabail.

Ce mandat ne confère aucun caractère exclusif au profit de Wafabail en matière de gestion de l'activité de crédit-bail ni empêche Attijariwafa bank d'exercer cette activité concomitamment avec ce mandat.

Les produits comptabilisés ainsi que les montants encaissés par Wafabail sur la période 2019-2021 se présentent comme suit :

En Kdh	2019	2020	2021
Montant encaissé	3 046	5 851	5 769
Produits comptabilisés	4 875	4 807	3 366

Source : Wafabail

Convention d'octroi d'une dette subordonnée par Attijariwafa bank à Wafabail

Date de conclusion : 1^{er} juillet 2010

Personnes concernées : Attijariwafa Bank en sa qualité d'actionnaire principal dans la société Wafabail.

Attijariwafa bank consent à Wafabail une avance en comptes courants associés bloquée d'un montant de 50 000 000 dhs (cinquante Mdh) à durée indéterminée.

Cette avance s'apparente à une dette subordonnée à durée indéterminée.

Les intérêts sont calculés sur la base du taux minimum fixe relatif aux avances Moyen Terme applicables aux sociétés de financement et en vigueur par semestre de chaque année civile.

Le remboursement ne pourra être effectué qu'à l'initiative de Wafabail sous réserve d'un préavis minimum de 5 ans.

Les charges comptabilisées ainsi que les montants décaissés par Wafabail sur la période 2019-2021 se présentent comme suit :

¹² Le financement alternatif fait référence aux produits de la finance islamique proposés par le groupe Attijariwafa bank.

En Kdh	2019	2020	2021
Montant décaissé	0	0	0
Charges comptabilisées	1 911	1 763	1 556

Source : Wafabail

Convention de gestion des produits alternatifs conclue entre la société Wafabail et la société Attijariwafabank

Date de conclusion : 02 octobre 2007

Personnes concernées : Attijariwafa Bank en sa qualité d'actionnaire principal dans la société Wafabail.

Dans le cadre de ce mandat, Attijariwafa bank confie à Wafabail la gestion de l'activité issue des produits alternatifs.

En contrepartie des prestations de services rendues, Wafabail perçoit une commission de gestion de 1,10% (HT) calculée sur la base des encours gérés par Wafabail.

Ce mandat ne confère aucun caractère exclusif au profit de Wafabail en matière de gestion de l'activité issue des produits alternatifs ni empêche Attijariwafa bank d'exercer cette activité concomitamment avec ce mandat.

Aucune opération liée à ce mandat n'a été réalisée en 2020.

Au titre des exercices 2019, 2020 et 2021, aucune charge n'a été comptabilisée dans le cadre de ce mandat.

Aucun produit n'a été comptabilisé au titre des exercices 2019, 2020 et 2021.

Convention de bail commercial conclue avec SCI Barbara¹³

Date de conclusion : 1^{er} janvier 2013

Personnes concernées : Attijariwafa Bank en sa qualité d'actionnaire commun dans les deux sociétés Wafabail et SCI Barbara.

Cette convention concerne le bail du siège social de Wafabail portant sur un immeuble de 4 étages.

En contrepartie de l'occupation de cet immeuble, Wafabail paie un loyer mensuel s'élevant à 411 244,5 Dh HT pour une superficie de 2 920 m², soit un loyer moyen de 140,8 Dh HT/m².

Les charges comptabilisées ainsi que les montants décaissés par Wafabail sur la période 2019-2021 se présentent comme suit :

En Kdh	2019	2020	2021
Montant décaissé	39	40	12 930
Charges comptabilisées	5 880	6 046	5 428

Source : Wafabail

Convention de partenariat pour la gestion de recouvrement des créances conclue avec Wafasalaf

Date de conclusion : 1^{er} octobre 2014

Personnes concernées : Attijariwafa Bank en sa qualité d'actionnaire commun dans les deux sociétés Wafabail et Wafasalaf.

¹³ SCI BARBARA est une société spécialisée dans la location des terrains et des biens immobiliers non résidentiels, et notamment des espaces commerciaux et des installations d'entreposage.

Wafabail donne mandat express à Wafasalaf afin de prendre en charge les dossiers de recouvrement des créances en souffrance qui lui seront confiés par Wafabail afin de rechercher les débiteurs et leurs coobligés, identifier leurs patrimoines et procéder au recouvrement, par voie amiable, des sommes dues par eux à Wafabail.

En contrepartie de cette prestation, Wafabail paie une commission calculée selon le montant de la créance : 4,5% pour les créances inférieures ou égales à 40 000 dh et 3,5% pour les créances supérieures à 40 000 dh.

Les charges comptabilisées ainsi que les montants décaissés¹⁴ par Wafabail sur la période 2019-2021 se présentent comme suit :

En Kdh	2019	2020	2021
Montant décaissé	0	0	0
Charges comptabilisées	0	0	0

Source : Wafabail

Convention d'assistance technique et de coopération conclue avec la Société Ivoirienne de banque (SIB)

Date de conclusion : 1^{er} février 2015

Personnes concernées : Attijariwafa Bank en sa qualité d'actionnaire commun dans les deux sociétés Wafabail et SIB.

En 2015, Wafabail a conclu une convention d'assistance technique et de coopération avec la société Ivoirienne de banque (SIB).

Dans le cadre de ce mandat, Wafabail s'engage envers la Société Ivoirienne de Banque à fournir un service de formation pour le développement et l'évolution de l'activité leasing, ainsi qu'à mettre en œuvre une plateforme Front-to-Back de crédit-bail afin d'assurer une assistance complète à la clientèle et ce de la proposition de financement jusqu'au terme du contrat.

La rémunération des experts formateurs se fait sur la base de taux journaliers moyen (HT) spécifié comme suit :

Expert métier Manager : 1 300 €

Expert métier Senior : 600 €

Expert métier : 455 €

Les charges comptabilisées ainsi que les montants encaissés par Wafabail sur la période 2019-2021 se présentent comme suit :

En Kdh	2019	2020	2021
Montant encaissé	0	0	0
Produits comptabilisés	0	0	0

Source : Wafabail

Convention d'assistance technique et de coopération conclue avec la Société Commerciale de banque (SCB)

Date de conclusion : 27 octobre 2016

Personnes concernées : Attijariwafa Bank en sa qualité d'actionnaire commun dans les deux sociétés Wafabail et SCB.

¹⁴ Les frais de recouvrement sont imputés directement sur les comptes clients

En 2016, Wafabail a conclu une convention d'assistance technique et de coopération avec la société commerciale de banque (SCB).

Dans le cadre de ce mandat, Wafabail s'engage envers la Société Commerciale de Banque à fournir un service de formation pour le développement et l'évolution de l'activité leasing, ainsi qu'à mettre en œuvre une plate-forme Front-to-Back de crédit-bail afin d'assurer une assistance complète à la clientèle et ce de la proposition de financement jusqu'au terme du contrat.

La rémunération des experts formateurs se fera sur la base de taux journaliers moyen (HT) spécifié comme suit :

Expert métier Manager : 1 300 €

Expert métier Senior : 600 €

Expert métier : 455 €

Les produits comptabilisés ainsi que les montants encaissés par Wafabail sur la période 2019-2021 se présentent comme suit :

En Kdh	2019	2020	2021
Montant encaissé	0	0	0
Produits comptabilisés	0	0	0

Source : Wafabail

Convention d'assistance technique et de coopération conclue avec Crédit du Congo :

Date de conclusion : 09 octobre 2017

Personnes concernées : Attijariwafa Bank en sa qualité d'actionnaire commun dans les deux sociétés Wafabail et CDC.

En 2017, Wafabail a conclu une convention d'assistance technique et de coopération avec Crédit du Congo.

Dans le cadre de ce mandat, Wafabail s'engage envers CREDIT CONGO à fournir un service de formation pour le développement et l'évolution de l'activité leasing, ainsi qu'à mettre en œuvre une plate-forme Front-to-Back de crédit-bail afin d'assurer une assistance complète à la clientèle et ce de la proposition de financement jusqu'au terme du contrat.

La rémunération des experts formateurs se fera sur la base de taux journaliers moyen (HT) spécifié comme suit :

Expert métier Manager : 1 300 €

Expert métier Senior : 600 €

Expert métier : 455 €

Les produits comptabilisés ainsi que les montants encaissés par Wafabail sur la période 2019-2021 se présentent comme suit :

En Kdh	2019	2020	2021
Montant encaissé	0	0	0
Produits comptabilisés	0	0	0

Source : Wafabail

Convention d'assistance technique et de coopération conclue avec L'union Gabonaise de Banque (UGB) :

Date de conclusion : 1^{er} aout 2018

Personnes concernées : Attijariwafa Bank en sa qualité d'actionnaire commun dans les deux sociétés Wafabail et UGB.

En 2018, Wafabail a conclu une convention d'assistance technique et de coopération avec l'Union Gabonaise de Banque.

Dans le cadre de ce mandat, Wafabail s'engage envers l'UNION GABONAISE DE BANQUE à mettre en œuvre une plate-forme Front-to-Back de crédit-bail et à accompagner la banque pour le développement et l'évolution de l'activité leasing.

La rémunération des experts formateurs se fera sur la base de taux journaliers moyen (HT) spécifié comme suit :

Expert métier Manager : 1 300 €

Expert métier Senior : 600 €

Expert métier : 455 €

Aucun produit n'a été comptabilisé au titre des exercices 2019, 2020 et 2021.

Aucun montant n'a été encaissé au titre des exercices 2019, 2020 et 2021.

Convention d'assistance technique et de coopération conclue avec Crédit du Sénégal (CDS) :

Date de conclusion : 9 décembre 2019

Personnes concernées : Attijariwafa Bank en sa qualité d'actionnaire commun dans les deux sociétés Wafabail et CDS.

En 2019, Wafabail a conclu une convention d'assistance technique et de coopération avec le Crédit du Sénégal.

Dans le cadre de ce mandat, Wafabail s'engage envers le CRÉDIT DU SÉNÉGAL à mettre en œuvre une plate-forme Front-to-Back de crédit-bail et à accompagner la banque pour le développement et l'évolution de l'activité leasing de la banque.

Les prestations de service s'exécuteront sous forme de demandes d'intervention, et seront rémunérées comme suit :

15 JH au prix moyen de 833 € pour la première phase.

Aucun produit n'a été comptabilisé au titre de l'exercice 2021.

Aucun montant n'a été encaissé au titre de l'exercice 2021.

Le tableau suivant présente un récapitulatif des flux entre Wafabail et le Groupe Attijariwafa bank entre 2019 et 2021 :

En Kdh	2019	2020	2021
Convention cadre Wafabail-Attijariwafa bank			
Montant décaissé	9 612	30 336	15 304
Charges comptabilisées	17 032	12 753	16 344
Convention de gestion conclue entre la société Wafabail et la société Attijariwafa bank			
Montant encaissé	3 046	5 851	5 769
Produits comptabilisés	4 875	4 807	3 366
Convention d'octroi d'une dette subordonnée par Attijariwafa bank à Wafabail			
Montant décaissé	0	0	0
Charges comptabilisées	1 911	1 763	1 556
Convention de gestion des produits alternatifs conclue entre la société Wafabail et la société Attijariwafabank			
Montant décaissé	0	0	0
Charges comptabilisées	0	0	0
Convention de bail commercial conclue avec SCI Barbara			
Montant décaissé	39	40	12 930
Charges comptabilisées	5 880	6 046	5 428
Convention de partenariat pour la gestion de recouvrement des créances conclue avec Wafasalaf			

Montant décaissé	0	0	0
Charges comptabilisées	0	0	0
Convention d'assistance technique et de coopération conclue avec la Société Ivoirienne de banque (SIB)			
Montant encaissé	0	0	0
Produits comptabilisés	0	0	0
Convention d'assistance technique et de coopération conclue avec la Société Commerciale de banque (SCB)			
Montant encaissé	0	0	0
Produits comptabilisés	0	0	0
Convention d'assistance technique et de coopération conclue avec Crédit du Congo :			
Montant encaissé	0	0	0
Produits comptabilisés	0	0	0
Convention d'assistance technique et de coopération conclue avec L'union Gabonaise de Banque (UGB) :			
Montant encaissé	0	0	0
Produits comptabilisés	0	0	0
Convention d'assistance technique et de coopération conclue avec Crédit du Sénégal (CDS) :			
Montant encaissé	0	0	0
Produits comptabilisés	0	0	0

III.2.5. Flux financiers entre Wafabail et Attijariwafa bank

Hormis les conventions précitées, les flux financiers entre Attijariwafa bank et Wafabail sont générées à des conditions normales d'activité (conditions de marché).

Ces flux se présentent comme suit sur la période 2019 - 2021:

En Mdh	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20
Levées Court Moyen Terme	10 455	9 750	9 004	-6,7%	-7,7%
Remboursements Court Moyen Terme	10 609	10 885	9 299	2,6%	-14,6%
Remboursement intérêts court moyen terme	316	287	274	-9,2%	-4,5%

Source : Wafabail

Au terme de l'exercice 2021, les levées court moyen terme ont enregistré une baisse de 7,7% soit 9,0 Mdh en 2021 contre 9,8 Mdh en 2020.

Les remboursements court et moyen terme ont enregistré une baisse, s'établissant à 9,3 milliards de dh en 2021 contre 10,9 milliards de dh en 2020.

III.2.6. Synergies entre Wafabail et le groupe Attijariwafa bank

Wafabail bénéficie des synergies avec le Groupe Attijariwafa bank notamment à travers :

La mise à disposition de la part de Attijariwafa bank d'un réseau d'agences important ;

La commercialisation et la promotion auprès de la clientèle Attijariwafa bank des produits leasing de Wafabail ;

La gestion des dossiers de recouvrement des créances en souffrance pris en charge par Attijariwafa bank¹⁵ ;

La gestion du risque crédit leasing pris sur les clients Attijariwafa bank¹⁶.

¹⁵ Pour améliorer le taux de recouvrement, les commerciaux des Centres d'affaires et agences du groupe Attijariwafa bank participent également aux relances et recouvrement des clients (à la demande des agents de recouvrement de wafabail).

¹⁶ La convention cadre qui lie Attijariwafa bank et Wafabail régit les rapports entre Wafabail et le Pôle Gestion Globale des Risques (GGR) du groupe Attijariwafa bank en matière de gestion du risque crédit Leasing pris sur les clients Attijariwafa bank, et ce selon les délégations de pouvoirs définies.

III.2.7. Filiales de l'émetteur

Wafabail ne dispose d'aucune filiale.

III.3. SECTEUR DU CREDIT-BAIL

III.3.1. Dispositions légales

Cadre légal et réglementaire

Les sociétés de crédit-bail sont soumises à un cadre réglementaire, régi par le Dahir n°1-14-193 du 1er rabii I 1436 (24 décembre 2014) portant promulgation de la loi n°103-12 relative aux établissements de crédit et assimilés (dite « loi bancaire »). Cette loi vient abroger et remplacer la loi n°34-03 du 14 février 2006. Demeurent cependant en vigueur tous les textes réglementaires pris en application de la loi n°34-03 pour toutes les dispositions non contraires aux dispositions de la loi n°103-12 jusqu'à leur remplacement conformément aux dispositions de cette dernière.

La loi considère que les opérations de crédit-bail et de location avec option d'achat concernent :

les opérations de location de biens meubles qui, quelle que soit leur qualification, donnent au locataire la possibilité d'acquérir à une date fixée avec le propriétaire, tout ou partie des biens pris en location, moyennant un prix convenu tenant compte, au moins pour partie, des versements effectués à titre de loyers ;

les opérations par lesquelles une entreprise donne en location des biens immeubles, achetés par elle ou construits pour son compte, lorsque ces opérations, quelle que soit leur qualification, permettent au locataire de devenir, propriétaire de tout ou partie des biens pris en location, au plus tard à l'expiration du bail ;

les opérations de location du fonds de commerce ou de l'un de ses éléments incorporels qui, quelle que soit leur qualification, donnent au locataire la possibilité d'acquérir, à une date fixée avec le propriétaire, le fonds de commerce ou l'un de ses éléments incorporels, moyennant un prix convenu tenant compte, au moins pour partie, des versements effectués à titre de loyers, à l'exclusion de toute opération de cession bail à l'ancien propriétaire dudit fonds ou l'un de ses éléments. La cession bail est l'acte par lequel une entreprise utilisatrice vend un bien à une personne qui le lui donne aussitôt en crédit-bail.

Les modalités d'application de la loi sont fixées par les circulaires du Gouverneur de Bank Al-Maghrib et par les arrêtés du Ministère des Finances.

Nouvelles mesures de la loi bancaire

L'une des principales mesures de la loi bancaire n° 103-12 publiée en janvier 2015 au Bulletin Officiel consiste à instaurer un cadre législatif régissant l'activité des banques participatives. Les principaux axes couverts par ces dispositions portent sur :

Les principes de base, la définition des concepts et des formules de contrats ;

Le champ d'application et les activités autorisées ;

La supervision des banques participatives par Bank Al-Maghrib

La protection de la clientèle.

La loi bancaire confie par ailleurs de nouvelles attributions au Comité des établissements de crédit, concernant l'octroi et le retrait d'agrément des associations de microcrédit et des banques offshore ainsi que l'activité des banques participatives et des établissements de paiement.

D'autre part, la loi a introduit un renforcement de la réglementation prudentielle concernant les prises de participation, la gouvernance bancaire et la lutte contre le blanchiment des capitaux.

Enfin, la loi bancaire prévoit l'institution d'un comité de coordination et de surveillance des risques systémiques, chargé d'assurer la surveillance macroprudentielle du secteur financier en analysant les

risques pesant sur la stabilité du système financier et en proposant les mesures appropriées permettant d'atténuer les effets de tels risques.

a. Agrément et conditions d'exercice

Les principales conditions et agréments d'exercice de l'activité de société de financement, et plus précisément des sociétés de crédit-bail, se détaillent comme suit :

les sociétés de crédit-bail sont soumises à l'agrément du Gouverneur de Bank Al-Maghrib après avis du Comité des Etablissements de Crédit ;

les dirigeants des sociétés de crédit-bail doivent répondre à des conditions d'honorabilité et d'expérience fixées par la loi et par le Gouverneur de Bank Al-Maghrib ;

les fusions, les absorptions et les changements qui affectent la nationalité ou le contrôle des sociétés de crédit-bail sont subordonnés à un nouvel agrément de la part de Bank Al-Maghrib ;

les sociétés de crédit-bail ne peuvent être constituées que sous la forme de société anonyme à capital fixe, à l'exception de celles que la loi a doté d'un statut particulier. Elles doivent, en outre, être dotées d'un capital social minimum de 50 Mdh entièrement libéré ;

les sociétés de crédit-bail ne sont pas habilitées à recevoir du public des fonds à vue ou d'un terme égal ou inférieur à deux ans. Par dérogation à cette disposition, Bank Al-Maghrib, après avis du Comité des Etablissements de Crédit, peut agréer des sociétés de financement à collecter des fonds d'un terme supérieur à un an ;

par ailleurs, les sociétés de crédit-bail ne peuvent exercer comme activités connexes que celles précisées dans les décisions d'agrément qui les concernent ou, éventuellement, dans les dispositions législatives ou réglementaires qui leur sont propres.

b. Contrôle

Les établissements de crédit-bail sont placés sous le contrôle et la supervision de Bank Al-Maghrib et du Ministère des Finances. Ces deux institutions agissent sous la recommandation du Conseil National du Crédit et de l'Épargne et du Conseil des Établissements de Crédit.

La loi bancaire vise l'élargissement des pouvoirs de Bank Al-Maghrib, lui conférant plus d'indépendance, renforçant sa réglementation et appuyant son rôle de supervision et de contrôle. Bank Al-Maghrib est habilité dorénavant à octroyer ou retirer les agréments ou encore à s'opposer à la nomination de personnes ne remplissant pas les conditions requises au sein des instances d'administration ou de direction des établissements de crédit.

c. Les autorités de contrôle

Bank Al-Maghrib

Dans le cadre des prérogatives qui leur sont dévolues notamment par la législation relative à l'exercice de l'activité des établissements de crédit et de leur contrôle, les autorités monétaires ont édicté un ensemble de règles prudentielles d'ordre quantitatif visant à prémunir les établissements de crédit contre certains risques tels que les risques de liquidité, de solvabilité, de concentration des crédits et de dépréciation des actifs.

Afin de renforcer le dispositif prudentiel susvisé et dans le but d'amener les établissements de crédit à maîtriser davantage les risques qu'ils encourent, les autorités monétaires estiment que ces établissements doivent se doter d'un système de contrôle interne.

Le système de contrôle interne consiste en un ensemble de dispositifs conçus et mis en œuvre, par les instances compétentes, en vue d'assurer en permanence, notamment :

la vérification des opérations et des procédures internes ;

la mesure, la maîtrise et la surveillance des risques ;

la fiabilité des conditions de la collecte, de traitement, de diffusion et de conservation des données comptables et financières ;
l'efficacité des canaux de la circulation interne de la documentation et de l'information ainsi que de leur diffusion auprès des tiers ;
la conception, la mise en œuvre et le suivi des tâches du contrôle interne ;
le dispositif de vérification des opérations et des procédures internes ;
le dispositif de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques ;
le dispositif de contrôle de la comptabilité ;
les dispositions diverses et transitoires.

Le Ministère des Finances

La loi bancaire accorde un rôle de tutelle au Ministère des Finances dans le cadre du contrôle des établissements de crédit.

Les Commissaires Aux Comptes

Les établissements de crédit sont tenus de désigner deux commissaires aux comptes, après approbation de Bank Al-Maghrib. Les modalités d'approbation sont fixées par circulaire du Gouverneur de Bank Al-Maghrib, après avis du Comité des Etablissements de Crédit.

Par dérogation aux dispositions de l'article 70 et à celles de l'article 159 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, les sociétés de financement désignent un seul commissaire aux comptes, lorsque leur total bilan est inférieur à un seuil fixé par Bank Al-Maghrib.

Les commissaires aux comptes ont pour mission :

de contrôler les comptes conformément aux dispositions du titre VI de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes ;

de s'assurer du respect des mesures prises en application des dispositions des articles 45, 50 et 51 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes ;

de vérifier la sincérité des informations destinées au public et leur concordance avec les comptes.

Par dérogation aux dispositions de l'article 163 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, le renouvellement du mandat des commissaires aux comptes ayant effectué leur mission auprès d'un même établissement, durant deux mandats consécutifs de trois ans, ne peut intervenir qu'à l'expiration d'un délai de trois ans après le terme du dernier mandat et sous réserve de l'approbation de Bank Al-Maghrib.

Les commissaires aux comptes établissent des rapports dans lesquels ils rendent compte de leur mission telle que définie ci-dessus. Ces rapports sont communiqués à Bank Al-Maghrib et aux membres du Conseil d'Administration ou de Surveillance de l'établissement de crédit concerné selon les modalités fixées par Bank Al-Maghrib.

Les commissaires aux comptes sont tenus de signaler immédiatement à Bank Al-Maghrib, tout fait ou décision dont ils ont connaissance au cours de l'exercice de leur mission auprès d'un établissement de crédit qui constituent une violation des dispositions législatives ou réglementaires qui leur sont applicables et qui sont de nature notamment :

à affecter la situation financière de l'établissement contrôlé ;

à mettre en danger la continuité de l'exploitation ;

à entraîner l'émission de réserves ou le refus de certification des comptes.

Bank Al-Maghrib peut demander aux commissaires aux comptes de lui fournir tout éclaircissement et explication à propos des conclusions et opinions exprimées dans leurs rapports et, le cas échéant, de mettre à sa disposition les documents de travail sur la base desquels ils ont formulé ces conclusions et opinions.

Le Comité des Etablissements de Crédit (CEC)

Le CEC a un rôle consultatif sur les questions jugées intéressantes sur l'activité des établissements de crédit : octroi et retrait d'agréments, conditions de prises de participation, etc.

Le CEC est présidé par le Gouverneur de Bank Al-Maghrib. Il regroupe les représentants du Ministère des Finances, ceux de la profession bancaire, le Président et un membre de l'Association Professionnelle des Sociétés de Financement (APSF).

Le Conseil National du Crédit et de l'Epargne

La loi bancaire a instauré le CNCE en lieu et place du Conseil National de la Monnaie et de l'Epargne. Son rôle est de débattre de toute question intéressant le développement de l'épargne ainsi que de l'évolution de l'activité des établissements de crédit. Il formule des propositions au gouvernement dans les domaines qui entrent dans le cadre de sa compétence.

La Commission de Discipline des Etablissements de Crédit

Cette commission est chargée d'instruire des dossiers disciplinaires et de proposer les sanctions susceptibles d'être prononcées à l'encontre des établissements de crédit par le Ministère des Finances ou par le Gouverneur de Bank Al-Maghrib.

La commission de Discipline des Etablissements de Crédit, présidée par le Vice-Gouverneur ou le Directeur Général de Bank Al-Maghrib ou son représentant, comprend un représentant de Bank Al-Maghrib, deux représentants du Ministère des Finances, et un magistrat nommé par le Ministère des Finances, sur proposition du Ministre de la Justice.

Organe de Coordination

Pour les sociétés de crédit-bail, l'Organe de Coordination est représenté par l'Association Professionnelle des Sociétés de Financement (APSF) qui regroupe toutes les sociétés de financement exerçant au Maroc. Cette association regroupe :

- le crédit-bail ;
- l'affacturage ;
- le cautionnement ;
- la mobilisation des créances ;
- le crédit à la consommation ;
- la gestion des moyens de paiement.

d. Règles de gestion

La loi bancaire promulguée par dahir le 14 février 2006, fixe les proportions à respecter au niveau des ratios prudentiels. Ces règles prudentielles permettent de mieux gérer les risques liés à l'insuffisance de ressources liquides des sociétés, à l'insolvabilité et à la concentration des crédits sur un seul bénéficiaire ou même groupe de bénéficiaires. Les règles prudentielles¹⁷ sont les suivantes :

un coefficient de liquidité fixé à 100%, donné par le rapport entre, d'une part, les éléments d'actif disponibles et réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, leurs exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés ;

¹⁷ Les ratios prudentiels applicables à Wafabail sont les suivants : coefficient de solvabilité, coefficient maximum de division des risques, le ratio Tier one et le ratio prudentiel.

un coefficient de solvabilité fixé à un minimum de 12%, défini comme étant le rapport entre, d'une part, le total des fonds propres et, d'autre part, les éléments d'actif et les engagements par signature, affectés d'un taux de pondération en fonction du degré de risque¹⁸ ;

un coefficient maximum de division des risques de 20%, correspondant au rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction du degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets ;

un ratio prudentiel fixé à 50%, correspondant au rapport entre l'encours des bons de société de financement sur l'encours de leurs emplois sous forme de crédits à la clientèle ;

un ratio Tier one fixé à un minimum de 9%¹⁹, correspond au rapport entre d'une part, les fonds propres, et d'autre part les différents actifs de la banque. Ce rapport est pondéré en fonction des risques tels que le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel.

Parallèlement, Bank Al-Maghrib, par le biais de la circulaire n°19/G/2002 relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, a énoncé les règles de classification et de provisionnement des créances en souffrance. Edictée par Bank Al-Maghrib le 23 décembre 2002 et entrée en vigueur le 1er janvier 2003, la circulaire n°19/G/2002 est applicable depuis le 30 juin 2003.

Ainsi, les créances sont classifiées selon leur degré de risque de perte et doivent donner lieu à des provisions adaptées. Les créances pré-douteuses sont provisionnées à hauteur de 20% de leur encours, les créances douteuses à 50% et les créances compromises à 100%.

Par ailleurs, depuis 2000, les sociétés de financement sont tenues de publier leurs comptes sous le format du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et transmis à Bank Al-Maghrib. Aussi, à compter du 16 juillet 2002, les sociétés de financement sont tenues de publier ces états de synthèse certifiés dans un journal d'annonce légale.

Règles de classification et de provisionnement des créances en souffrance

Selon la circulaire n°19/G de Bank Al Maghrib, Les créances en souffrance sont réparties en 3 classes :

Les créances pré-douteuses : les loyers des biens donnés en crédit-bail ou en location avec option d'achat, qui ne sont pas réglés 90 jours après leur terme ;

Les créances douteuses : les loyers des biens donnés en crédit-bail ou en location avec option d'achat, qui ne sont pas réglés 180 jours après leur terme ;

Les créances compromises : les loyers des biens donnés en crédit-bail ou en location avec option d'achat qui demeurent impayés 360 jours après leur terme.

Les créances pré-douteuses, douteuses et compromises doivent donner lieu à la constitution de provisions égales au moins, respectivement, à 20%, 50% et 100% de leurs montants, déduction faite des agios réservés et des garanties.

Les provisions relatives aux créances compromises doivent être constituées au cas par cas.

Celles ayant trait aux créances pré-douteuses et douteuses peuvent être constituées de manière globale.

Dans le cas du crédit-bail et de la location avec option d'achat, la base de calcul des provisions est constituée:

des loyers échus impayés, lorsque la créance est considérée comme pré-douteuse ou douteuse, du total formé par les loyers échus impayés et le capital restant dû, diminué de la valeur marchande du bien, lorsque la créance est classée dans la catégorie des créances compromises.

Protection de la clientèle

¹⁸ En date du 16 juin 2020, le Wali de Bank Al Maghrib a annoncé un relâchement, sur une période de 12 mois, du ratio de solvabilité, ramenant le seuil réglementaire à 11,5%. Ce relâchement a été prorogé de 12 mois supplémentaires.

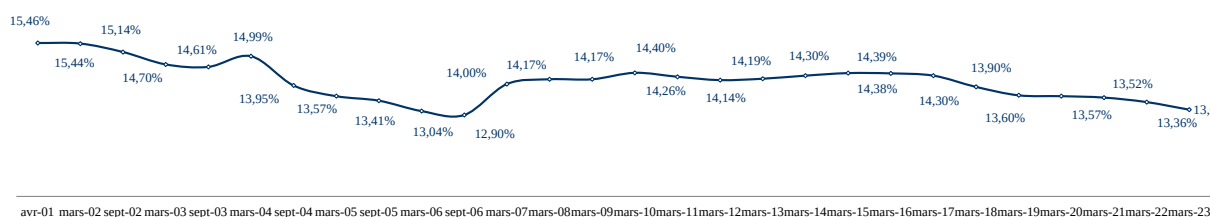
¹⁹ En date du 16 juin 2020, le Wali de Bank Al Maghrib a annoncé un relâchement, sur une période de 12 mois, du ratio Tier 1, ramenant le seuil réglementaire à 8,5%. Ce relâchement a été prorogé de 12 mois supplémentaires.

Les Autorités Monétaires fixent un coût maximum du crédit et définissent un taux maximum des intérêts conventionnels (TMIC). Ce taux est corrigé au 1^{er} avril de chaque année par la variation du taux des dépôts bancaires à 6 mois et 1 an enregistrée au cours de l'année civile antérieure.

Le TMIC comprend, outre les intérêts proprement dits, les frais, commissions et rémunérations liés à l'octroi du crédit, à l'exception de la TVA et des frais de dossier. Le TMIC en vigueur du 1^{er} avril 2022 à fin mars 2023 a été fixé par Bank Al-Maghrib à 13,09%.

Le graphique suivant donne l'évolution du TMIC entre avril 2001 et mars 2023 :

Evolution du TMIC entre avril 2001 et mars 2023



Source : Bank Al Maghrib

Traitement des difficultés

Les sociétés de financement en redressement ne sont pas soumises aux procédures de prévention et de traitement des difficultés de l'entreprise prévues respectivement par les dispositions des titres I et II du livre V de Bank Al-Maghrib qui initie et supervise cette procédure et non le pouvoir judiciaire. Elles sont soumises aux dispositions du chapitre I du titre V de la loi bancaire.

Les sociétés de financement en liquidation sont, pour leur part, régies par le code de commerce sauf en ce qui concerne la nomination des liquidateurs qui relève de la compétence du Gouverneur de Bank Al-Maghrib.

e. Fiscalité

Le crédit-bail bénéficie d'un régime fiscal qui lui est propre, l'ensemble des avantages fiscaux conférés par l'administration fiscale ont permis le développement de ce mode de financement au Maroc.

Ce régime offre :

la déductibilité des redevances leasing : ces redevances sont comptabilisées comme des charges totalement déductibles du résultat imposable ;

le montant du financement porte sur le montant hors taxe. La TVA à l'achat est récupérée par la société de leasing.

Il est à noter que :

la TVA au taux de 20% acquittée sur les loyers est récupérable selon le statut fiscal du client ;

les établissements de crédit bail sont soumis à l'IS au taux de 37,0% depuis le 1^{er} janvier 2008.

En 2007, la loi de finances abolissait le remboursement par l'administration fiscale du crédit de TVA des sociétés de financement. L'article 92 du Code Général des Impôts alinéa 6, stipule que l'exonération concerne uniquement les biens d'investissement inscrits dans un compte d'immobilisation ouvrant droit à déduction et acquis par les entreprises assujetties à la TVA pendant une durée de 24 mois à compter du début d'activité. Par ailleurs, l'article 103 du CGI stipule que le crédit de TVA ne donne pas lieu à un remboursement même partiel pour la TVA ayant grevé une opération non visée par l'article 92.

Compte tenu des caractéristiques du secteur du leasing, cette décision a limité les avantages dont bénéficiait l'activité du leasing.

Dans ce sens, la loi de finances 2008 a, quant à elle, ramené la TVA collectée et décaissée au taux de 20%, visant ainsi à uniformiser les taux applicables en amont et en aval de cette activité. Depuis le 1^{er} janvier 2008, les sociétés de leasing bénéficient du remboursement du crédit de TVA non imputé né à partir de cette date.

La loi de finances 2010 a quant à elle supprimé l'exonération des droits d'enregistrement dont bénéficiaient les sociétés de leasing concernant les contrats de crédit-bail immobilier.

III.3.2. Historique du secteur

En 1952, le crédit-bail vit le jour aux Etats-Unis sous la dénomination de leasing, avec la création de la United States Corporation qui s'adonna à la location des biens d'équipement (petites machines, avions...).

Le concept « leasing » a fait l'objet de diverses appellations : « prêt bail », « prêt vente », « location financement », « location amortissement » et enfin « crédit-bail ».

L'appellation adoptée par le législateur français de 1966 et de 1967 a été reprise par les textes marocains, notamment par la note du Ministère des Finances du 1^{er} juillet 1978, la loi bancaire du 6 juillet 1993 et par la loi de finance 1992.

Le recours au leasing a été stimulé par :

l'absence de marché de capitaux à moyen terme développé ;

l'insuffisance des fonds propres des entreprises ;

la dépréciation monétaire ;

le besoin de renouvellement au fur et à mesure de la croissance technologique.

Treize ans après son apparition aux USA, et trois ans après son introduction en France, le leasing a vu le jour au Maroc en 1965 avec la création de Maroc-Leasing. A compter de 1972, d'autres sociétés de leasing ont vu le jour, notamment :

Inter Leasing ;

Wafabail ;

Maghrebail ;

Diac leasing.

Le secteur du crédit-bail a été marqué par les événements suivants :

En 2008, le secteur du crédit-bail a été marqué par l'augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée à 20% sur les redevances leasing contre 10% auparavant ;

En 2009, les sociétés Maroc Leasing et Chaabi leasing fusionnent ;

En 2010, le secteur a connu la suppression de l'exonération des droits d'enregistrement pour les biens immobiliers financés par crédit-bail, suivi de la suppression de l'exonération de la TVA sur la valeur résiduelle en 2013 ;

En 2015, le secteur du crédit-bail renoue avec les évolutions positives et réalise une progression de 7,5% en ce qui concerne la production des sociétés de crédit-bail ;

En 2017 : deux nouvelles mesures ont été adoptées en matière de TVA sur cession de biens meubles et immeubles :

- ✓ La taxation des cessions de biens meubles à 20% indépendamment de leur durée de conservation et ce, quelle que soit leur date d'acquisition ;
- ✓ Le reversement de la TVA sur cession de biens immeubles est tributaire dorénavant d'une durée de conservation de 10 ans en lieu et place de 5 ans.

III.3.3. Aperçu général du secteur

Le crédit-bail est un contrat de location avec promesse de vente par lequel une personne (le locataire) demande à un organisme financier (le crédit bailleur) d'acheter un bien mobilier ou immobilier afin de lui louer pendant une période déterminée.

A la différence du crédit classique, le crédit-bail permet à l'entreprise d'être locataire (le crédit bailleur reste propriétaire) et non pas propriétaire du bien acheté. Depuis son introduction au Maroc, le leasing a renforcé sa présence dans l'équipement d'entreprises privées de toutes les dimensions professionnelles et a été également utilisé pour financer certains investissements publics. Cet essor pourrait être expliqué par les multiples avantages que présente le crédit-bail par rapport à un crédit bancaire classique.

En effet, le crédit-bail présente les avantages, aussi bien pour le crédit bailleur que pour l'entreprise utilisatrice (preneur), suivants :

Pour le crédit bailleur :

la rentabilité est plus importante, du fait de la prise en charge de l'intégralité du risque de financement de l'investissement ;

de plus, le crédit bailleur demeure propriétaire du bien mobilier ou immobilier financé.

Pour le preneur :

il profitera d'un financement total de l'investissement tandis que le crédit bancaire nécessite un apport partiel ;

le preneur n'est pas contraint de fournir des sûretés dans la mesure où le crédit bailleur est propriétaire du bien ;

le preneur pourra avoir un accès rapide au crédit-bail du fait que la réponse à la demande de financement est donnée plus rapidement ;

l'optimisation financière motive également le recours au crédit-bail car ce financement permet de préserver la trésorerie de l'entreprise qui conserve les fonds propres nécessaires au financement des besoins de son exploitation ;

l'avantage fiscal : déductibilité de la totalité de la redevance.

III.3.4. Principaux intervenants du crédit-bail

Au Maroc, la majorité des banques disposent actuellement d'une filiale de crédit-bail plus ou moins intégrée à leur réseau. A ce jour, il existe 7 sociétés de leasing au Maroc :

	Wafabail, filiale détenue à hauteur de 98,6% par le Groupe Attijariwafa bank a été créée en 1977.
	Maroc Leasing, créée en 1965, est détenue majoritairement par la Banque Populaire. Elle a été introduite en bourse en 1997.
	Créée en 1972, Maghrebail finance en leasing des équipements et des biens immobiliers à usage professionnel destinés à tous les secteurs d'activité. Elle est détenue majoritairement par Bank Of Africa.
	Créée en 1981, Sogelease Maroc (filiale du Groupe Société Générale) est détenue majoritairement par la SGMB.

	Créée en 1986, BMCI Leasing est filiale de la BMCI à hauteur de 87%.
	Crédit du Maroc Leasing est une filiale commune entre Crédit du Maroc et Crédit Agricole Leasing depuis 2006.
	CAM Leasing est la filiale du Groupe Crédit Agricole dédiée au crédit-bail. Elle se positionne sur une offre dédiée aux clients suivants: agriculteurs, agro-industriels, professionnels et entreprises de différents secteurs d'activité.

Source : Sites Internet et comptes annuels

III.3.5. Catégorie de produits

Le crédit-bail est destiné aux entreprises et aux particuliers professionnels, qu'il s'agisse de biens mobiliers ou immobiliers.

a. Le crédit-bail mobilier

Le crédit-bail mobilier est une technique de financement située entre la location et l'achat, permettant ainsi le financement de biens mobiliers pour les entreprises. En effet, une société qui ne dispose pas des fonds nécessaires pour acheter les biens dont elle a besoin, pourrait avoir recours au crédit-bail. Ainsi, la société de crédit-bail loue le bien durant une certaine période à la société, à l'issue de laquelle l'entreprise pourra l'acheter à une valeur résiduelle prédéterminée.

Le crédit-bail mobilier finance les investissements en matériels, outillages et biens d'équipements suivants :

- unités de production et équipements industriels ;
- véhicules utilitaires et de tourisme ;
- ordinateur et systèmes informatiques ;
- mobiliers et matériels de bureau ;
- systèmes téléphoniques ;
- matériel médical ;
- matériel de transport et de manutention : véhicule, autobus, camions, et remorques ;
- etc.

b. Le crédit-bail immobilier

Le crédit-bail immobilier a été créé afin de pouvoir financer l'achat ou la construction de biens immeubles. La société de crédit-bail (le crédit-bailleur) s'engage à acheter ou à faire construire un immeuble à usage professionnel, tels que des bureaux, des usines, et en fournir la possession par un bail de longue durée à son contractant. Pendant toute la durée, le crédit-bailleur reste propriétaire du bâtiment, l'entreprise qui l'utilise n'étant que la locataire des biens qu'elle a fait acheter ou construire. Le crédit-bailleur n'est pas responsable des actes commis par le crédit-preneur.

En ce qui concerne la durée du bail, elle est souvent de dix ans. Le loyer est composé d'une fraction du capital investi par la société de financement, de l'intérêt courant sur ce capital et d'une marge de bénéfice.

III.4. PERFORMANCES DU SECTEUR DU CREDIT-BAIL

III.4.1. Les encours nets²⁰

a. Encours financier par type de segment

L'évolution des encours des sociétés de crédit-bail sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

En Mdh		2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20
Crédit-bail Mobilier		32 976	31 641	31 465	-4,0%	-0,6%
	En % du total	64,7%	64,4%	64,6%		
Crédit-bail Immobilier		17 985	17 479	17 227	-2,8%	-1,4%
	En % du total	35,3%	35,6%	35,4%		
Total		50 961	49 121	48 692	-3,6%	-0,9%

Source : APSF

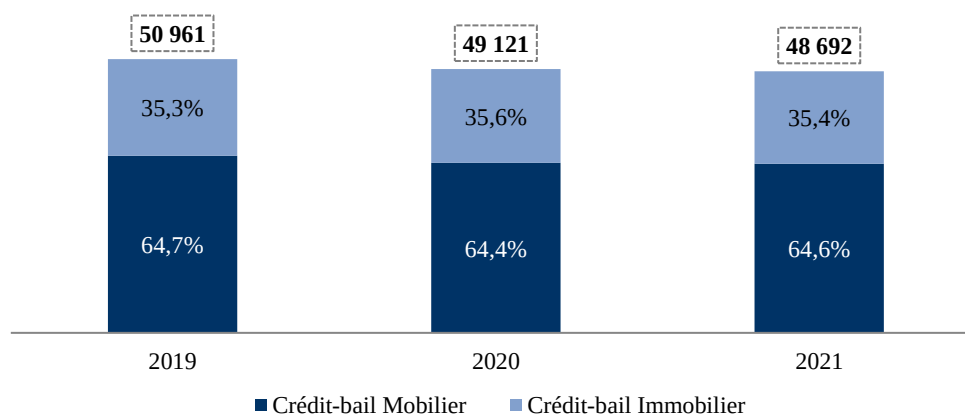
En 2021, l'encours des sociétés de crédit-bail a enregistré une baisse de 0,9% et a atteint 48,7 milliards de dh (contre 49,1 milliards de dh un an auparavant).

Ce retrait est généré par une baisse équivalente du crédit-bail mobilier et immobilier de 1,4%.

Le crédit-bail mobilier représente 64,6% de la part de l'encours global contre 35,4% revenant au crédit-bail immobilier.

Le graphique suivant présente la ventilation de l'encours global des sociétés de crédit-bail entre crédit-bail mobilier et immobilier ainsi que son évolution sur les 3 derniers exercices :

Évolution de l'encours total sur la période 2019-2021 (en Mdh)



Source : APSF

Au terme de l'exercice 2021, la part du crédit-bail immobilier dans l'encours global des sociétés de crédit-bail a baissé sur la période 2019-2021, pour atteindre 35,4% en 2021 vs 35,3% en 2019.

Le crédit-bail mobilier représente 64,6% de l'encours global des sociétés de crédit-bail en 2021 vs 64,7% en 2019.

²⁰ Il s'agit des encours financiers

b. Encours financier²¹ par opérateur

L'évolution de l'encours financier par opérateur, sur les trois derniers exercices, se présente comme suit :

En Mdh	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20
Wafabail	13 115	12 556	12 228	-4,3%	-2,6%
<i>Dont CBM</i>	9 331	8 770	8 437	-6,0%	-3,8%
<i>Dont CBI</i>	3 784	3 786	3 791	0,1%	0,1%
Maghrebail	12 967	12 154	11 881	-6,3%	-2,2%
<i>Dont CBM</i>	7 472	7 038	6 941	-5,8%	-1,4%
<i>Dont CBI</i>	5 495	5 116	4 941	-6,9%	-3,4%
Maroc Leasing	11 813	11 698	11 868	-1,0%	1,4%
<i>Dont CBM</i>	7 224	7 140	7 252	-1,2%	1,6%
<i>Dont CBI</i>	4 589	4 558	4 616	-0,7%	1,3%
Sogelease	7 408	7 196	6 949	-2,9%	-3,4%
<i>Dont CBM</i>	5 046	4 852	4 772	-3,8%	-1,6%
<i>Dont CBI</i>	2 362	2 344	2 177	-0,8%	-7,1%
BMCI Leasing	3 936	3 646	3 649	-7,4%	0,1%
<i>Dont CBM</i>	2 607	2 379	2 388	-8,7%	0,4%
<i>Dont CBI</i>	1 329	1 267	1 261	-4,7%	-0,5%
CDM Leasing	1 695	1 559	1 556	-8,0%	-0,2%
<i>Dont CBM</i>	1 269	1 168	1 178	-8,0%	0,9%
<i>Dont CBI</i>	425	391	378	-8,1%	-3,4%
CAM Leasing	27	266	561	>100,0%	>100,0%
<i>Dont CBM</i>	27	249	497	>100,0%	>100,0%
<i>Dont CBI</i>	0	17	64	Ns	>100,0%
Total	50 961	49 075	48 692	-3,7%	-0,8%

Source : APSF

Les parts de marché des différents opérateurs, sur les trois dernières années, se présentent comme suit :

En Mdh	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20
Wafabail	25,7%	25,6%	25,1%	-0,1 pts	-0,5 pts
<i>Dont CBM</i>	18,3%	17,9%	17,3%	-0,4 pts	-0,5 pts
<i>Dont CBI</i>	7,4%	7,7%	7,8%	0,3 pts	0,1 pts
Maghrebail	25,4%	24,8%	24,4%	-0,7 pts	-0,4 pts
<i>Dont CBM</i>	14,7%	14,3%	14,3%	-0,3 pts	-0,1 pts
<i>Dont CBI</i>	10,8%	10,4%	10,1%	-0,4 pts	-0,3 pts
Maroc Leasing	23,2%	23,8%	24,4%	0,7 pts	0,5 pts
<i>Dont CBM</i>	14,2%	14,5%	14,9%	0,4 pts	0,3 pts
<i>Dont CBI</i>	9,0%	9,3%	9,5%	0,3 pts	0,2 pts
Sogelease	14,5%	14,7%	14,3%	0,1 pts	-0,4 pts
<i>Dont CBM</i>	9,9%	9,9%	9,8%	0,0 pts	-0,1 pts
<i>Dont CBI</i>	4,6%	4,8%	4,5%	0,1 pts	-0,3 pts
BMCI Leasing	7,7%	7,4%	7,5%	-0,3 pts	0,1 pts

²¹ L'encours financier est calculé sur la base d'une comptabilité financière, où le contrat de leasing est traité comme étant une opération de crédit. Ce traitement reflète fidèlement la réalité économique des opérations de leasing et répond aux contraintes de pilotage du business.

	<i>Dont CBM</i>	5,1%	4,8%	4,9%	-0,3 pts	0,1 pts
	<i>Dont CBI</i>	2,6%	2,6%	2,6%	0,0 pts	0,0 pts
CDM Leasing		3,3%	3,2%	3,2%	-0,1 pts	0,0 pts
	<i>Dont CBM</i>	2,5%	2,4%	2,4%	-0,1 pts	0,0 pts
	<i>Dont CBI</i>	0,8%	0,8%	0,8%	0,0 pts	0,0 pts
CAM Leasing		0,1%	0,5%	1,2%	0,5 pts	0,6 pts
	<i>Dont CBM</i>	0,1%	0,5%	1,0%	0,5 pts	0,5 pts
	<i>Dont CBI</i>	0,0%	0,0%	0,1%	0,0 pts	0,1 pts
Total		100,0%	100,0%	100,0%	0,0 pts	0,0 pts

Source : APSF

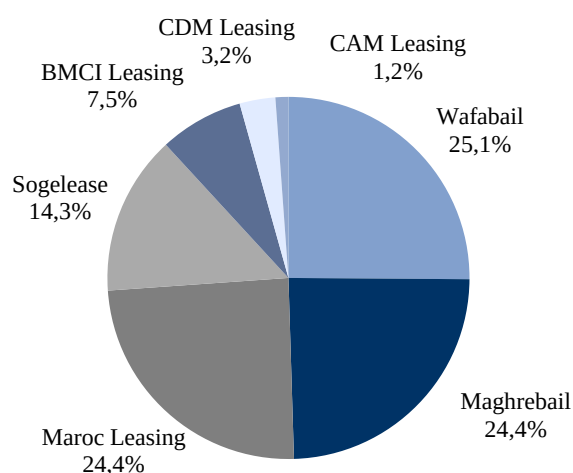
En 2021, la part de marché en termes d'encours de Wafabail a enregistré une baisse de 0,5 pts pour s'établir à 25,1%. Cette baisse s'explique principalement par la baisse de sa part de marché sur le CBM (-0,5 pts).

La part de marché de Maghrebail a enregistré une baisse de 0,4 pts pour s'établir à 24,4% en 2021.

La part de marché de Maroc Leasing a enregistré quant à elle une hausse de 0,5 pts en 2021, soit 24,4%.

La répartition de l'encours financier par opérateur, au titre de l'année 2021, se présente comme suit :

Répartition de l'encours financier par opérateur (2021)



Source : APSF

En termes d'encours, les principaux acteurs du crédit-bail au Maroc sont Wafabail, Maghrebail et Maroc Leasing. Ces établissements représentent, à eux seuls, 73,9% de l'encours global du secteur au terme de l'exercice 2021.

c. Encours comptable net par opérateur

L'évolution de l'encours comptable net par opérateur, sur les trois derniers exercices, se présente comme suit :

En Mdh	2019	2020	2021	Var. 21/20
WAFABAIL	12 814	12 240	12 158	-0,7%
MAGHREBAIL	12 658	11 744	11 617	-1,1%
MAROC LEASING	11 453	11 331	11 630	2,6%
SOGELEASE	7 378	7 255	7 046	-2,9%
CDM LEASING	1 719	1 560	1 586	1,6%
BMCI LEASING	4 251	4 032	4 055	0,6%
CAM LEASING	38	356	605	69,9%
Total	50 311	48 517	48 697	0,4%

Source : APSF

Au titre de l'exercice 2021, l'encours comptable net du secteur est resté stable par rapport à 2020 (+0,4%).

Les parts de marché des différents opérateurs, sur les trois dernières années, se présentent comme suit :

En Mdh	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20
Wafabail	25,5%	25,2%	25,0%	-0,2 pts	-0,3 pts
Maghrebail	25,2%	24,2%	23,9%	-1,0 pts	0,6 pts
Maroc Leasing	22,8%	23,4%	23,9%	0,6 pts	0,9 pts
Sogelease	14,7%	15,0%	14,5%	0,3 pts	-0,8 pts
CDM Leasing	3,4%	3,2%	3,3%	-0,2 pts	0,1 pts
BMCI Leasing	8,4%	8,3%	8,3%	-0,1 pts	0,0 pts
CAM Leasing	0,1%	0,7%	1,2%	0,7 pts	0,4 pts
Total	100,0%	100,0%	100,0%	-	-

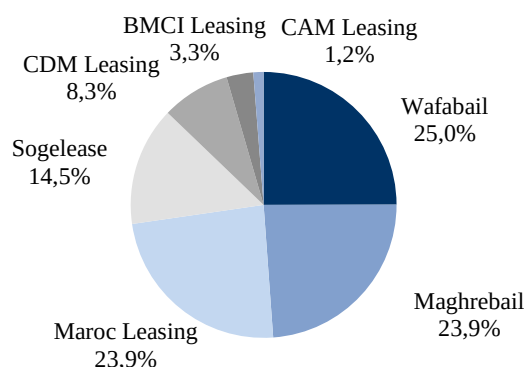
Source : APSF

En 2021, la part de marché en termes d'encours comptable de Wafabail a enregistré une baisse de 0,3 pts pour s'établir à 25%.

La part de marché de Maghrebail a enregistré une hausse de 0,6 pts pour s'établir à 23,9% en 2021. La part de marché de Maroc Leasing a enregistré quant à elle une hausse de 0,9 pts, soit 23,9% en 2021 contre 23,4% en 2020.

La répartition de l'encours comptable par opérateur, au titre de l'année 2021, se présente comme suit :

Répartition de l'encours comptable par opérateur (2021)



Source : APSF

En termes d'encours, les principaux acteurs du crédit-bail au Maroc sont Wafabail, Maghrebail et Maroc Leasing. Ces établissements représentent, à eux seuls, 73% de l'encours comptable du secteur au terme de l'exercice 2021.

III.4.2. La production

a. Production par segment

L'évolution de la production des sociétés de crédit-bail sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

En Mdh	2019	2020	2021	Var. 19/18	Var. 20/19	Var. 21/20
Crédit-bail mobilier	12 958	9 379	11 938	2,2%	-27,6%	27,3%
En % du total	77,7%	81,7%	80,7%	-2,7 pts	4,0 pts	-1,0 pts
Crédit-bail immobilier	3 716	2 103	2 860	20,2%	-43,4%	36,0%
En % du total	22,3%	18,3%	19,3%	2,7 pts	-4,0 pts	1,0 pts
Total	16 674	11 482	14 798	5,7%	-31,1%	28,9%

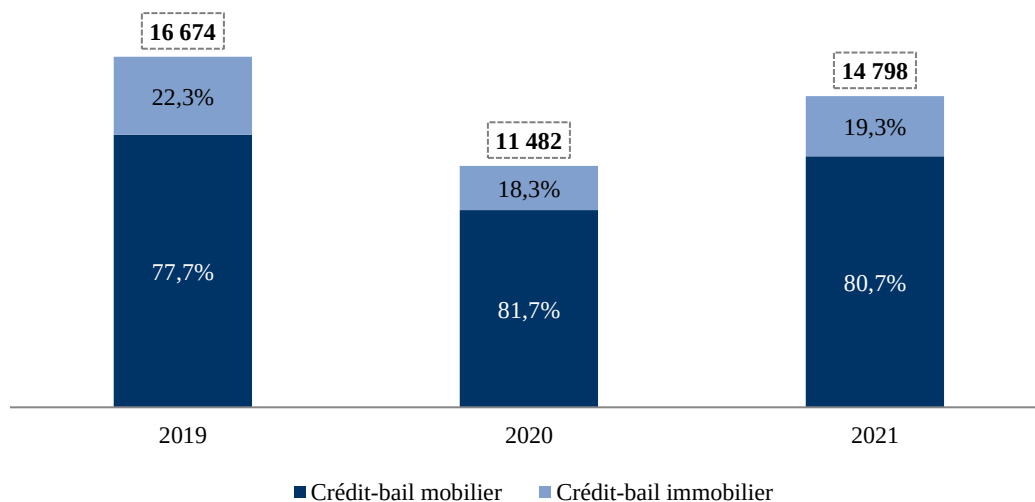
Source : APSF

Au titre de l'exercice 2021, la production des sociétés de crédit-bail s'est établie à 14,8 milliards de dh vs 11,5 milliards de dh un an auparavant, soit une hausse de 28,9%. Cette reprise est due à la sortie progressive de la crise sanitaire de la covid-19.

Les proportions du CBM et du CBI s'établissent respectivement à 80,7% et 19,3% de la production en 2021 contre 81,7% et 18,3% en 2020.

Le graphique suivant présente la ventilation de la production globale des sociétés de crédit-bail entre crédit-bail mobilier et crédit-bail immobilier ainsi que son évolution sur les 3 derniers exercices :

Evolution de la production totale sur la période 2019-2021 (en Mdh)



Source : APSF

En 2021, la part du crédit-bail mobilier dans la production globale des sociétés de crédit-bail a enregistré une baisse de 1,0 pt, pour s'établir à 80,7% en 2021 vs 81,7% en 2020.

La part du CBI s'établit à 19,3% en 2021 vs. 18,3% en 2020.

b. Le crédit-bail mobilier (CBM)

La production par type d'équipement

La répartition de la production de CBM des sociétés de crédit-bail par type d'équipement, sur la période 2019-2021, se présente comme suit :

En Mdh	2019	en %	2020	en %	2021	en %	Var. 20/19	Var. 21/20
Véhicules utilitaires	4 844	37,4%	3 643	38,8%	4 067	34,1%	-24,8%	11,6%
Machines et équipements industriels	3 212	24,8%	2 045	21,8%	3 102	26,0%	-36,3%	51,7%
Voitures de tourisme	2 237	17,3%	1 718	18,3%	2 214	18,5%	-23,2%	28,8%
Bâtiment et travaux publics	1 314	10,1%	871	9,3%	1 252	10,5%	-33,7%	43,7%
Ordinateurs et matériel de bureau	470	3,6%	337	3,6%	234	2,0%	-28,3%	-30,5%
Divers	880	6,8%	764	8,1%	1 068	9,0%	-13,2%	39,9%
Total	12 958	100,0%	9 379	100,0%	11 938	100,0%	-27,6%	27,3%

Source : APSF

Comme en témoigne le tableau ci-dessus, le crédit-bail mobilier concerne majoritairement les véhicules utilitaires, les machines et les équipements industriels, les voitures de tourisme et les travaux publics et bâtiments.

Les crédits pour les véhicules utilitaires ont atteint 4,1 milliards de dh en 2021, en hausse de 11,6% sur la période 2020-2021, contre une baisse de 24,8% sur la période 2019-2020. Leur part dans la production de crédit-bail mobilier s'est inscrite en baisse sur la période, s'établissant ainsi à 34,1% en 2021 vs 38,8% en 2020.

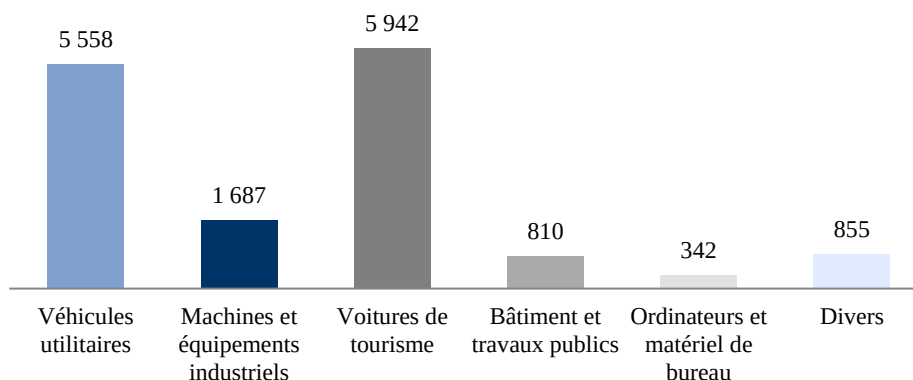
La part des machines et équipements industriels dans la production totale des CBM enregistre une hausse en 2021 s'établissant à 26% vs 21,8% en 2020. En effet, les crédits pour les machines et équipements industriels ont enregistré une hausse de 51,7% sur la période 2020-2021, s'établissant en 2021 à 3,1 milliards de dh.

Au cours de l'exercice 2021, les crédits pour les voitures de tourisme affichent une hausse de 28,8% s'établissant ainsi à 2,2 milliards de dh. En 2021, la proportion des crédits pour les voitures de tourisme par rapport à la production totale des CBM s'est établie à 18,5%.

Les crédits relatifs au secteur BTP se sont établis à 1 252 Mdh en 2021 contre 0,9 milliards de dh en 2020, enregistrant ainsi une hausse de 43,7% par rapport à 2020.

Le graphique suivant présente la répartition des dossiers des sociétés de crédit-bail par type d'équipements en 2021 :

Répartition des dossiers de crédit-bail (2021)



Source : APSFs

Au terme de l'exercice 2021, le nombre de dossiers traités pour les véhicules utilitaires et les voitures de tourisme s'établit respectivement à 5 558 et 5 942 dossiers soit 36,6% et 39,1% du nombre total de dossiers de crédit-bail mobilier traités.

La production par secteur d'activité

L'évolution de la production de crédit-bail mobilier par secteur d'activité sur la période 2019-2021 se présente comme suit :

En Mdh	2019	en %	2020	en %	2021	en %	Var. 20/19	Var. 21/20
Autres services	2 606	20,1%	2 192	23,4%	3 169	26,5%	-15,9%	44,6%
Constructions	1 963	15,15%	1 418	15,12%	2 040	17,08%	-27,7%	43,8%
Transports-communications	2 519	19,4%	1 685	18,0%	1 798	15,1%	-33,1%	6,7%
Commerce, réparation automobile	2 238	17,3%	1 431	15,3%	1 638	13,7%	-36,1%	14,4%
Industrie Alimentaires	652	5,0%	651	6,9%	1 338	11,2%	-0,1%	>100,0%
Industries diverses	781	6,0%	612	6,5%	724	6,1%	-21,6%	18,3%
IMME	432	3,3%	259	2,8%	229	1,9%	-40,0%	-11,6%
Activités financières	395	3,0%	186	2,0%	103	0,9%	-53,0%	-44,8%
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	170	1,3%	68	0,7%	71	0,6%	-59,7%	4,2%
Industrie Extractives	213	1,6%	214	2,3%	260	2,2%	0,6%	21,4%
Industries textile, de l'habillement et du cuir	241	1,9%	100	1,1%	117	1,0%	-58,5%	16,9%
Hôtels et restaurants	122	0,9%	106	1,1%	63	0,5%	-13,0%	-41,2%
Industries chimiques et parachimiques	318	2,5%	242	2,6%	215	1,8%	-23,9%	-11,1%
Agriculture	208	1,6%	169	1,8%	103	0,9%	-18,8%	-39,0%
Pêche, Aquaculture	95	0,7%	41	0,4%	61	0,5%	-56,5%	47,2%
Administrations publiques	5	0,0%	3	0,0%	10	0,1%	-38,2%	>100,0%
Total	12 958	100,0%	9 379	100,0%	11 938	100,0%	-27,6%	27,3%

Source : APSF

Le crédit-bail mobilier concerne principalement les secteurs des Transports-communications, Constructions, Commerce et réparation automobile, et Autres services.

En 2021, les crédits se rapportant au secteur « Transports-communications » ont augmenté pour s'établir à 1,8 milliards de dh contre 1,7 milliards de dh en 2020. En 2021, ce secteur représente 15,1% de la production totale contre 18% en 2019.

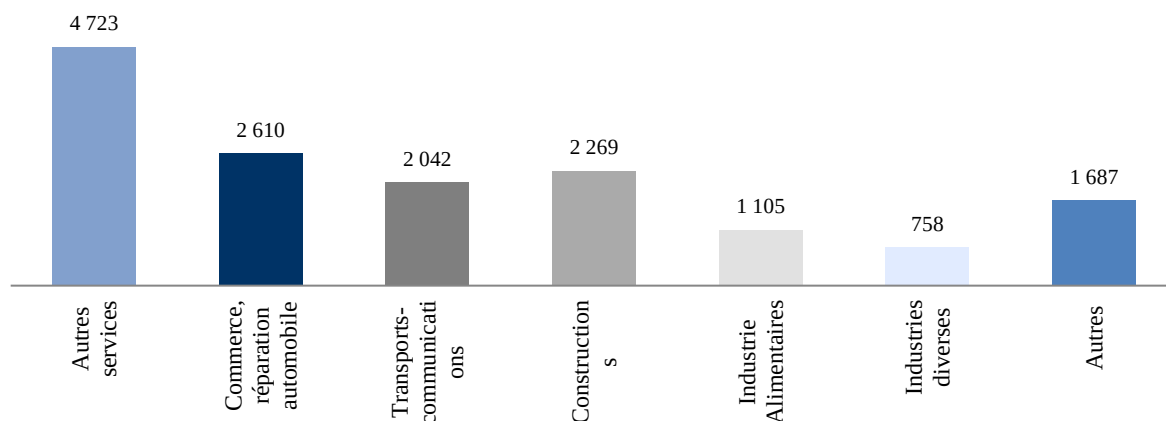
En 2021, les crédits se rapportant au secteur « Constructions » ont enregistré une hausse de 43,8% pour s'établir à 2 milliards de dh, représentant ainsi 17% de la production totale en 2020 contre 15,1% en 2020.

Le secteur « Commerce, réparation automobile » enregistre une hausse de 14,4% s'établissant ainsi 1,6 milliards de dh et représentant 13,7% de la production totale (15,3% en 2020).

Les crédits alloués au secteur des « autres services » qui englobe les secteurs informatique, bureautique, services et divers, ont enregistré une hausse de 44,6% en 2021 pour s'établir à 3,2 milliards de dh en 2021 contre 2,2 milliards de dh en 2020, représentant ainsi 26,5% de la production vs 23,4% en 2020.

La répartition des dossiers de crédit-bail mobilier par secteur, au titre de l'exercice 2021, se présente comme suit :

Répartition des dossiers de crédit-bail mobilier par secteur (2021)



Source : APSF

En 2021, le nombre de dossiers traités pour le secteur « Autres services » s'établit 4 723 dossiers, soit 31,1% du total des dossiers traités en 2021 contre 29,2% du total des dossiers traités en 2020.

Le nombre de dossiers traités pour le secteur « Commerce, réparation automobile » s'établit à 2 610 dossiers, soit 17,2% du total des dossiers traités.

Le nombre de dossiers traités pour le secteur « transports-communications » s'établit à 2 042 dossiers et représentent 13,4% du nombre de dossiers de crédit-bail mobilier.

Le nombre de dossiers traités pour le secteur « Constructions » s'établit à 2 269 dossiers, soit 14,9% du total des dossiers traités.

La production par période contractuelle

L'évolution de la production de CBM en fonction de la période contractuelle, sur les 3 derniers exercices, se présente comme suit :

En Mdh	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20
Jusque et y compris 2 ans	93	96	163	2,9%	70,7%
Supérieur à 2 ans et jusque et y compris 5 ans	10 761	7 830	10 223	-27,2%	30,6%
Plus que 5 ans	2 103	1 453	1 551	-30,9%	6,7%
Total	12 958	9 379	11 938	-27,6%	27,3%

Source : APSF

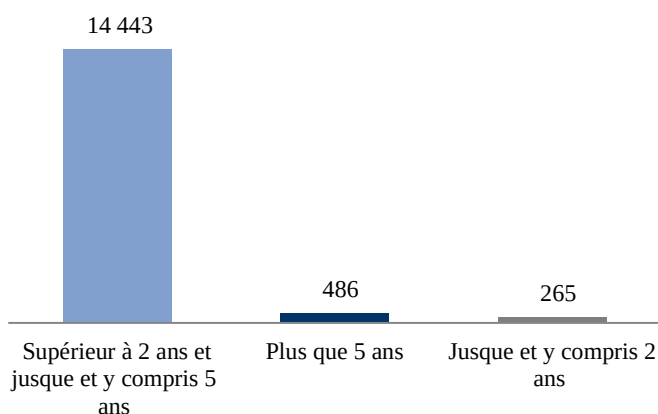
En 2021, les contrats « Plus de 2 ans et jusque et y compris 5 ans » ont enregistré une hausse de 30,6% pour s'établir à 10,2 milliards de dh vs 7,8 milliards de dh en 2020.

Concernant les contrats de plus de 5 ans, la production a atteint 1,6 milliards de dh en 2021 vs 1,5 milliards de dh en 2020, soit une hausse de 6,7%.

Concernant les contrats « Jusque et y compris 2 ans », la production a augmenté de 70,7% pour s'établir à 163,4 Mdh contre 95,8 Mdh en 2020.

Le graphique ci-après donne la répartition des dossiers crédit-bail mobilier par période contractuelle au terme de l'année 2021 :

Répartition des dossiers CBM par période contractuelle (2021)



Source : APSF

En 2021, 95,1% des dossiers traités (14 443 dossiers) sont des contrats d'une durée « supérieur à 2 ans jusque et y compris 5 ans ».

c. Le crédit-bail immobilier (CBI)

La production par type d'immeubles

La répartition de la production de CBI des sociétés de crédit-bail par type d'immeubles, sur la période 2019-2021 se présente comme suit :

En Mdh	2019	en %	2020	en %	2021	en %	Var. 20/19	Var. 21/20
Immeuble de bureau	948	25,5%	704	33,5%	675	23,6%	-25,7%	-4,1%
Magasins	631	17,0%	340,6	16,2%	919,3	32,1%	-46,0%	>100,0%
Immeubles industriels	1 170	31,5%	593	28,2%	822	28,7%	-49,3%	38,6%
Hôtel et loisirs	59	1,6%	43	2,0%	99	3,4%	-27,2%	>100,0%
Divers	908	24,4%	422	20,1%	345	12,1%	-53,5%	-18,2%
Total	3 716	100,0%	2 103	100,0%	2 860	100,0%	-43,4%	36,0%

Source : APSF

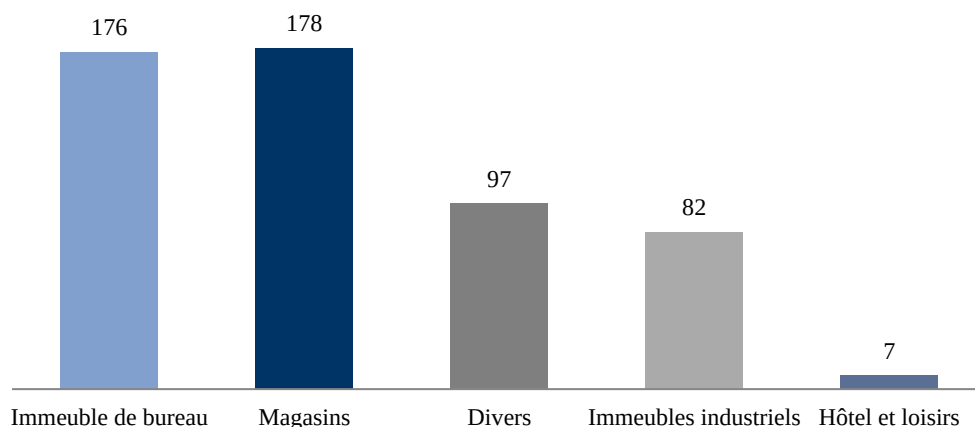
En 2021, le crédit-bail immobilier concerne majoritairement les crédits octroyés pour les immeubles de bureau, les magasins, les immeubles industriels ainsi que pour la catégorie « divers ».

Au cours de l'exercice 2021, le crédit-bail immobilier a augmenté de 36,0%. Cette tendance est principalement due à l'effet combiné de :

- La hausse de la production des crédits relatifs aux immeubles industriels de 38,6% en 2021 s'établissant ainsi à 822 Mdh en 2021 contre 593 Mdh 2020 ;
- la baisse de la production relative aux immeubles de bureau de 4,1% pour s'établir à 675 Mdh en 2021 contre 704 Mdh 2020 ;
- la hausse de la production relative aux magasins de plus de 100%, pour atteindre 919 Mdh en 2021 contre 341 Mdh en 2020 ;
- la baisse de la production des crédits pour les immeubles divers de 12,1% en 2021 pour s'établir à 345 Mdh en 2021 contre 422 Mdh en 2020.

Le graphique suivant présente la répartition des dossiers de CBI des sociétés de crédit-bail par type d'immeubles en 2021 :

Répartition des dossiers de CBI par type d'immeubles (2021)



Source : APSF

En 2021, les dossiers des crédits pour les immeubles de bureau et les magasins représentent près de 65,6% des dossiers de crédit-bail immobilier traités.

La production par période contractuelle

L'évolution de la production de CBI en fonction de la période contractuelle, sur les 3 derniers exercices, se présente comme suit :

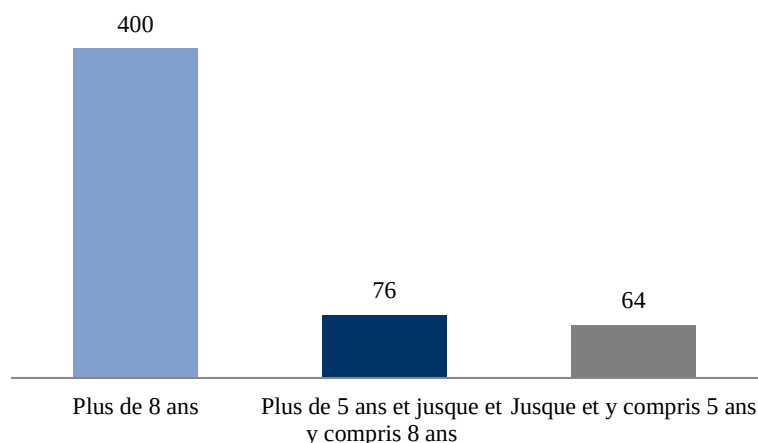
En Mdh	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20
Jusque et y compris 5 ans	103	73	223	-29,5%	>100,0%
Plus de 5 ans et jusqu'à y compris 8 ans	487	281	245	-42,2%	-12,9%
Plus de 8 ans	3 126	1 749	2 392	-44,1%	36,8%
Total	3 716	2 103	2 860	-43,4%	36,0%

Source : APSF

En 2021, la production des contrats « Jusqu'à y compris 5 ans » a connu une hausse de plus de 100% pour s'établir à 223 Mdh en 2021 vs. 73 Mdh. Aussi, durant la même période, les crédits de « plus de 8 ans » ont enregistré une hausse, de près de 36,8% par rapport à l'année précédente pour s'établir à 2,4 milliards de dh contre 1,7 milliards de dh en 2020.

Le graphique ci-après donne la répartition des dossiers crédit-bail immobilier par période contractuelle en 2021 :

Répartition des dossiers CBI par période contractuelle (2021)



Source : APSF

Au titre de l'exercice 2021, les dossiers d'une durée supérieure à 8 ans représentent 74,1% des dossiers traités (400 dossiers).

La production par opérateur

L'évolution de la production par opérateur sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

En Mdh	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 20/20
Wafabail	4 396	2 948	3 744	-32,9%	27,0%
<i>Dont CBM</i>	<i>3 403</i>	<i>2 236</i>	<i>2 971</i>	<i>-34,3%</i>	<i>32,9%</i>
<i>Dont CBI</i>	<i>993</i>	<i>712</i>	<i>773</i>	<i>-28,3%</i>	<i>8,5%</i>
Maghrebail	3 773	2 051	3 397	-45,6%	65,6%
<i>Dont CBM</i>	<i>2 656</i>	<i>1 718</i>	<i>2 635</i>	<i>-35,3%</i>	<i>53,3%</i>
<i>Dont CBI</i>	<i>1 116</i>	<i>333</i>	<i>762</i>	<i>-70,2%</i>	<i>>100,0%</i>
Maroc Leasing	3 578	2 986	3 580	-16,5%	19,9%
<i>Dont CBM</i>	<i>2 995</i>	<i>2 363</i>	<i>2 778</i>	<i>-21,1%</i>	<i>17,6%</i>
<i>Dont CBI</i>	<i>584</i>	<i>624</i>	<i>802</i>	<i>6,8%</i>	<i>28,6%</i>
Sogelease	2 688	1 739	1 945	-35,3%	11,8%
<i>Dont CBM</i>	<i>2 128</i>	<i>1 492</i>	<i>1 727</i>	<i>-29,9%</i>	<i>15,7%</i>
<i>Dont CBI</i>	<i>560</i>	<i>247</i>	<i>218</i>	<i>-55,9%</i>	<i>-11,7%</i>
BMCI Leasing	1 525	1 030	1 256	-32,5%	21,9%
<i>Dont CBM</i>	<i>1 092</i>	<i>896</i>	<i>1 075</i>	<i>-18,0%</i>	<i>20,0%</i>
<i>Dont CBI</i>	<i>433</i>	<i>134</i>	<i>180</i>	<i>-69,0%</i>	<i>34,6%</i>
CDM Leasing	678	372	518	-45,2%	39,3%
<i>Dont CBM</i>	<i>648</i>	<i>336</i>	<i>457</i>	<i>-48,2%</i>	<i>36,1%</i>
<i>Dont CBI</i>	<i>30</i>	<i>36</i>	<i>61</i>	<i>19,0%</i>	<i>69,3%</i>
CAM Leasing	35	356	359	>100,0%	0,8%
<i>Dont CBM</i>	<i>35</i>	<i>338</i>	<i>295</i>	<i>>100,0%</i>	<i>-12,9%</i>
<i>Dont CBI</i>	<i>0</i>	<i>18</i>	<i>64</i>	<i>Ns</i>	<i>>100,0%</i>
Total	16 674	11 482	14 798	-31,1%	28,9%

Source : APSF

En 2021, la production totale s'est établie à 14,8 milliards de dh, réalisant une hausse de 28,9% par rapport à son niveau de 2020.

Les parts de marché en termes de production, sur la période 2019-2021, se présentent comme suit :

En Mdh	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20
Wafabail	26,4%	25,7%	25,3%	-0,7 pts	-0,4 pts
<i>Dont CBM</i>	<i>20,4%</i>	<i>19,5%</i>	<i>20,1%</i>	<i>-0,9 pts</i>	<i>0,6 pts</i>
<i>Dont CBI</i>	<i>6,0%</i>	<i>6,2%</i>	<i>5,2%</i>	<i>0,2 pts</i>	<i>-1,0 pts</i>
Maghrebail	22,6%	17,9%	23,0%	-4,8 pts	5,1 pts
<i>Dont CBM</i>	<i>15,9%</i>	<i>15,0%</i>	<i>17,8%</i>	<i>-1,0 pts</i>	<i>2,8 pts</i>
<i>Dont CBI</i>	<i>6,7%</i>	<i>2,9%</i>	<i>5,2%</i>	<i>-3,8 pts</i>	<i>2,3 pts</i>
Maroc Leasing	21,5%	26,0%	24,2%	4,5 pts	-1,8 pts
<i>Dont CBM</i>	<i>18,0%</i>	<i>20,6%</i>	<i>18,8%</i>	<i>2,6 pts</i>	<i>-1,8 pts</i>
<i>Dont CBI</i>	<i>3,5%</i>	<i>5,4%</i>	<i>5,4%</i>	<i>1,9 pts</i>	<i>0,0 pts</i>
Sogelease	16,1%	15,1%	13,1%	-1,0 pts	-2,0 pts
<i>Dont CBM</i>	<i>12,8%</i>	<i>13,0%</i>	<i>11,7%</i>	<i>0,2 pts</i>	<i>-1,3 pts</i>
<i>Dont CBI</i>	<i>3,4%</i>	<i>2,2%</i>	<i>1,5%</i>	<i>-1,2 pts</i>	<i>-0,7 pts</i>
BMCI Leasing	9,1%	9,0%	8,5%	-0,2 pts	-0,5 pts
<i>Dont CBM</i>	<i>6,6%</i>	<i>7,8%</i>	<i>7,3%</i>	<i>1,3 pts</i>	<i>-0,5 pts</i>
<i>Dont CBI</i>	<i>2,6%</i>	<i>1,2%</i>	<i>1,2%</i>	<i>-1,4 pts</i>	<i>0,1 pts</i>

CDM Leasing	4,1%	3,2%	3,5%	-0,8 pts	0,3 pts
<i>Dont CBM</i>	<i>3,9%</i>	<i>2,9%</i>	<i>3,1%</i>	<i>-1,0 pts</i>	<i>0,2 pts</i>
<i>Dont CBI</i>	<i>0,2%</i>	<i>0,3%</i>	<i>0,4%</i>	<i>0,1 pts</i>	<i>0,1 pts</i>
CAM Leasing	0,2%	3,1%	2,4%	2,9 pts	-0,7 pts
<i>Dont CBM</i>	<i>0,2%</i>	<i>2,9%</i>	<i>2,0%</i>	<i>2,7 pts</i>	<i>-1,0 pts</i>
<i>Dont CBI</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,2%</i>	<i>0,4%</i>	<i>0,2 pts</i>	<i>0,3 pts</i>
Total	100,0%	100,0%	100,0%	0,0 pts	0,0 pts

Source : APSF

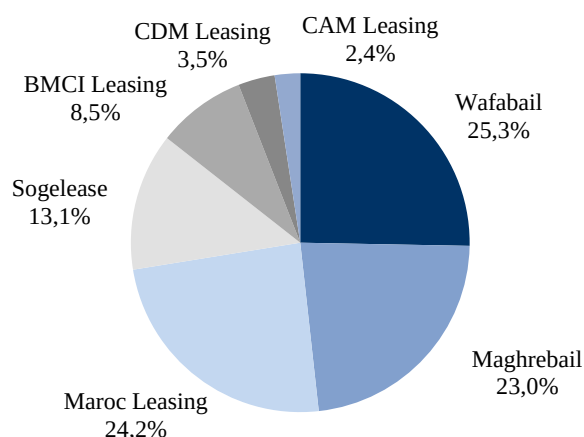
Wafabail occupe la 1^{ère} position en termes de part de marché à 25,3%, en baisse de 0,4 pts par rapport à 2020 ;

Maroc Leasing occupe la 2^{ème} position en termes de part de marché à 24,2%, en baisse de 1,8 pts par rapport à 2020. Cette situation s'explique par la diminution de sa part de marché sur le segment CBM de 1,8 pts ;

La part de marché de Maghrebail a augmenté en 2021 pour s'établir 23% (+5,1 pts).

En 2021, la répartition de la production par opérateur se présente comme suit :

Répartition de la production (2021)



Source : APSF

En termes de production, les principaux acteurs du crédit-bail au Maroc sont Wafabail, Maghrebail et Maroc Leasing. En 2021, ces établissements ont réalisé, à eux seuls, 72,5% de la production globale du secteur.

III.4.3. Analyse de l'activité semestrielle du secteur

a. Structure de la production par type de segment

L'évolution de la production des sociétés de crédit-bail se présente comme suit :

En Mdh	juin-21	juin-22	Var. S1 22/S1 21
Crédit-bail Mobilier	5 191	5 660	9,0%
Crédit-bail Immobilier	1 318	1 253	-4,9%
Total	6 509	6 913	6,2%

Source : APSF

En juin 2022, la production des sociétés de crédit-bail s'est établie à 6,9 milliards de dh vs 6,5 milliards de dh un an auparavant, soit une hausse de 6,2%. Cette hausse est généralement due à une augmentation du segment CBM de 9,0% (+469,0 millions de dirhams).

b. Encours financier par type de segment

L'évolution de l'encours financier des sociétés de crédit-bail sur la période juin 2021-juin 2022 se présente comme suit :

En Mdh	juin-21	juin-22	Var. S1 22/S1 21
Crédit-bail Mobilier	30 788	31 400	2,0%
Crédit-bail Immobilier	17 696	17 051	-3,6%
Total	48 484	48 450	-0,1%

Source : APSF

Au titre du 1^{er} semestre 2022, l'encours financier a enregistré une baisse de 0,1% et s'établit à 48,45 milliards de dh (contre 48,48 milliards de dh en juin 2021).

Cette baisse est générée essentiellement par une baisse du crédit-bail immobilier de 3,6%.

Le crédit-bail mobilier représente environ 64,8% de la part de l'encours global contre 35,2% revenant au crédit-bail immobilier.

c. Encours comptable par type de segment

L'évolution des encours des sociétés de crédit-bail sur la période juin 2021-juin 2022 se présente comme suit :

En Mdh	Juin 2021	Juin 2022	Var. S1 22/S1 21
Encours comptable	47 961	48 576	1,3%

Source : APSF

En juin 2022, l'encours comptable des sociétés de crédit-bail a enregistré une hausse de 1,3% pour s'établir à 48,6 milliards de dirhams contre près de 48,0 milliards de dirhams en juin 2021.

III.5. DESCRIPTION DES PRODUITS DE WAFABAIL

III.5.1. Crédit-bail mobilier (CBM)

Le crédit-bail mobilier finance les investissements en matériels, outillages et biens d'équipements (ordinateur et systèmes informatiques, mobiliers et matériels de bureau, systèmes téléphoniques...). La clientèle cible de Wafabail regroupe les entreprises (GE, PME, TPE) et professionnels également.

En effet, Wafabail propose à ses clients différents types de crédit-bail mobilier :

le leasing Véhicules Utilitaires ;

le leasing Equipement Industriel pour les équipements de production, ainsi que pour l'aménagement des locaux professionnels ;

le leasing Voiture de Tourisme ;

le leasing Matériel Informatique pour le matériel informatique et pour les logiciels, etc.

Les produits proposés par Wafabail en termes de crédit-bail mobilier présentent les caractéristiques suivantes :

le client bénéficie d'un financement à hauteur de 100% du montant de son investissement ;

le client choisit un mode de remboursement adapté à ses capacités ;

les mensualités à payer sont connues lors de la signature du contrat (loyers dégressifs ou constants, durée de 24 à 84 mois.).

Les atouts de ce produit se déclinent de la manière suivante :

la liquidité du client demeure intacte ;

l'entière disponibilité des lignes de crédit bancaire du client : En effet, ni le ratio de solvabilité, ni le ratio d'endettement ne sont affectés ;

la détermination de la durée du contrat en fonction de la durée d'utilisation du bien.

III.5.2. Crédit-bail immobilier (CBI)

Le leasing Immobilier est destiné au financement des locaux professionnels déjà existants ou à acquérir. Il finance aussi les constructions à réaliser sur un terrain appartenant au client ou à acquérir. Les caractéristiques du CBI proposé par Wafabail sont les suivantes :

financement des projets à 100% (TVA et frais annexes inclus) ;

financement d'une durée qui pourrait s'étaler sur 10 ou 15 ans ;

montant des remboursements et montant de la valeur résiduelle fixée par le contrat.

Les avantages de ce produit se déclinent comme suit :

droits de mutation calculés sur la valeur résiduelle à la fin du contrat ;

conseil juridique et fiscal, de l'expertise immobilière et du suivi du chantier ;

engagements du client portés en hors-bilan.

III.5.3. Structure de la production

L'évolution de la production de Wafabail par type de segments, sur les trois derniers exercices, se présente comme suit :

En Mdh	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20	TCAM 21/19
Crédit-bail Mobilier	3 403	2 236	2 971	-34,3%	32,9%	-6,6%
Crédit-bail Immobilier	993	712	773	-28,3%	8,5%	-11,8%
Total	4 396	2 948	3 744	-32,9%	27,0%	-7,7%

Source : Wafabail

Revue 2019-2020

Au cours de l'exercice 2020, la production de Wafabail a enregistré une baisse de 32,9% pour s'établir à 2,9 milliards de dh vs 4,4 milliards de dh en 2019. Cette baisse est le résultat combiné de la diminution de 34,3% du crédit-bail mobilier, qui s'établit à 2,2 milliards de dh et de celle du crédit bail immobilier s'établissant à 712,0 millions de dirhams en 2020 contre 992,6 en 2019.

Revue 2020-2021

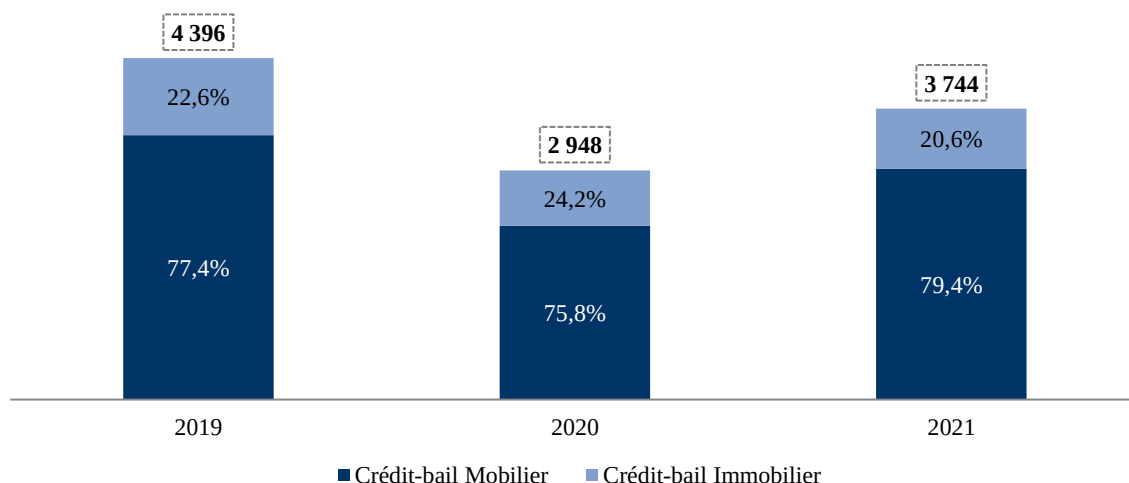
En 2021, la production de Wafabail a enregistré une hausse de 27,0% pour s'établir à 3,7 milliards de dh. Cette augmentation est justifiée par la progression du crédit-bail mobilier s'établissant à 2,9 milliards de dh en 2021 vs 2,2 Mdh en 2020.

Revue 2019-2021

Sur la période 2019 - 2021, la production de Wafabail a enregistré une baisse de 7,7% pour s'établir à 3,7 milliards de dh. Cette baisse est justifiée par le retrait du crédit-bail mobilier s'établissant à 2,9 milliards de dh en 2021 vs 3,4 Mdh en 2019.

Le graphique suivant présente la ventilation de la production totale de Wafabail entre crédit-bail mobilier et crédit-bail immobilier ainsi que son évolution sur les 3 derniers exercices :

Evolution de la production totale sur la période 2019-2021



Source : Wafabail

a. Le crédit-bail mobilier (CBM)

Production par type d'équipement financé

La répartition de la production par type d'équipement, sur les 3 derniers exercices, se présente comme suit :

En Mdh	2019	en %	2020	en %	2021	en %	Var. 20/19	Var. 21/20
Véhicules utilitaires	885	26,0%	731	32,7%	757	25,5%	-17,4%	3,6%
Voitures de tourisme	781	22,9%	552	24,7%	753	25,3%	-29,3%	36,3%
Machines et équipements industriels	767,3	22,5%	239,9	10,7%	463,1	15,6%	-68,7%	93,0%
Bâtiment et Travaux publics	446	13,1%	316	14,2%	494	16,6%	-29,0%	56,3%
Divers	490	14,4%	321	14,3%	417	14,0%	-34,5%	30,1%
Ordinateurs et matériel de bureau	34	1,0%	75	3,4%	86	2,9%	>100,0%	14,3%
Total	3 403	100,0%	2 236	100,0%	2 971	100,0%	-34,3%	32,9%

Source : Wafabail

Comme en témoigne le tableau ci-dessus, le crédit-bail mobilier concerne majoritairement les équipements suivants :

- Les véhicules utilitaires (25,5% en 2021) ;
- Les voitures de tourisme (25,3% en 2021) ;
- Les Bâtiment et Travaux publics (16,6% en 2021) ;
- Les machines et équipements industriels (15,6% en 2021) ;

Revue 2019-2020

En 2020, les crédits concernant les voitures utilitaires ont diminué de 17,4% pour s'établir à 731,0 Mdh vs 884,7 Mdh en 2019. Sur la même période, la production de crédit pour les voitures de tourisme a diminué de -29,3% pour atteindre 552,5 Mdh.

Les ordinateurs et matériel de bureau ont enregistré quant à eux, une hausse de 41,1 Mdh, s'établissant à 75,4 Mdh en 2020.

Les crédits concernant les Bâtiment et Travaux publics ont, par ailleurs, baissé pour s'établir à 316,4 Mdh en 2020 vs 445,8 Mdh en 2019. Leur part dans la production de CBM s'établit à 14,2% en 2020 vs 13,1% en 2019.

Les machines et équipement industriels, ont enregistré une baisse de 527,4 Mdh en 2020, pour s'établir à 239,9 Mdh.

Revue 2020-2021

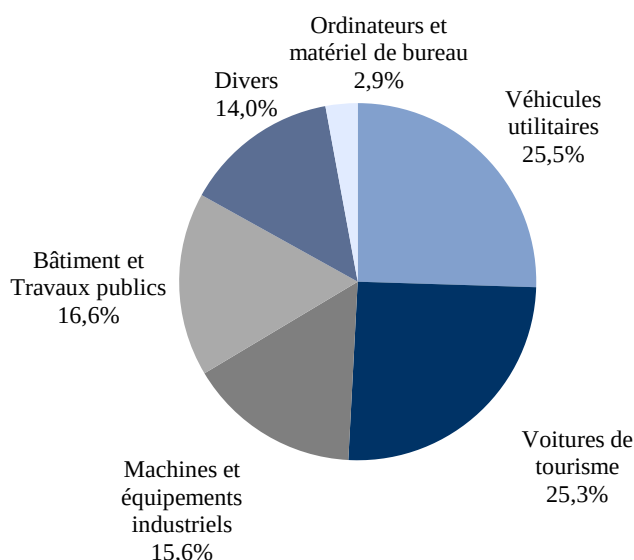
En 2021, les crédits pour les machines et équipements industriels ont enregistré une hausse de 93%, s'établissant ainsi à 463,1 Mdh. Sa part dans la production représente près de 15,6%.

Les crédits divers ont enregistré également une hausse de 30,1% pour s'établir à 417 Mdh en 2021 vs. 321 Mdh en 2020.

Globalement, tous les crédits ont connu une hausse significative en 2021, entre 3,6% pour les véhicules utilitaires et 93% pour les machines et équipements industriels.

Le graphique ci-après illustre la répartition de la production crédit-bail mobilier par type d'équipement au terme de l'exercice 2021 :

Répartition de la production CBM (2021)



Source : Wafabail

En 2021, les crédits sur les véhicules utilitaires représentent près de 25,5% de la production de crédit-bail mobilier.

Production par secteur d'activité

L'évolution de la production de Wafabail par secteur d'activité, sur les 3 derniers exercices, se présente comme suit :

En Mdh	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20
Autres services	827	574	825	-30,6%	43,8%
Transports-communications	570	414	507	-27,5%	22,5%
Commerce, réparation automobile	794	340	349	-57,2%	2,5%
Constructions	541	479	670	-11,4%	39,8%
Industries diverses	195	109	133	-44,0%	21,7%
Industrie Alimentaires	73	58	217	-20,9%	>100,0%
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	57	22	40	-60,6%	79,8%
Industrie Extractives	75	41	31	-44,9%	-25,5%
Agriculture	57	54	17	-5,3%	-67,7%
Hôtels et restaurants	46	29	17	-37,4%	-41,7%
IMME	18	33	31	91,3%	-7,7%
Industries textile, de l'habillement et du cuir	86	23	27	-72,9%	14,8%
Activités financières	16	20	20	28,4%	2,4%
Industries chimiques et parachimiques	12	15	61	28,9%	>100,0%
Administrations publiques	0	2	6	>100,0%	>100,0%
Pêche, Aquaculture	37	21	20	-42,3%	-7,1%
Total	3 403	2 236	2 971	-34,3%	32,9%

Source : Wafabail

Le CBM concerne principalement les secteurs suivants :

- les autres services (27,8% en 2021) ;
- les bâtiments et travaux publics (22,5% en 2021) ;
- les transports-communications (17% en 2021) ;
- le commerce et réparation automobile (11,7% en 2021) ;

Revue 2019-2020

En 2020, la production de crédits relatifs aux « Autres services » a reculé de 30,6% pour s'établir à 574,0 Mdh (25,7% de la production totale) vs 826,6 Mdh en 2019 (24,3% de la production totale).

La part des crédits concernant le secteur des transports-communications s'est établi à 18,5% en 2020 vs 16,8% en 2019, enregistrant ainsi une baisse de 27,5% et se stabilisant à 413,5 Mdh.

Les crédits relatifs au secteur « Commerce et réparation automobile » ont diminué de 57,2% à 340,2 Mdh en 2020 vs 794,3 Mdh en 2019. Au titre de l'exercice 2020, ce secteur représente 15,2% de la production totale.

Les crédits relatifs au secteur des constructions ont enregistré une baisse de 11,4% en 2020 pour s'établir à 479,0 Mdh contre 540,6 Mdh en 2019.

Revue 2020-2021

En 2021, la production de crédits relatifs aux « Autres services » a augmenté de 43,8% pour atteindre 825 Mdh (27,8% de la production totale) vs 574 Mdh en 2020 (25,7% de la production totale).

La part des crédits concernant le secteur des transports-communications s'est établi à 507 Mdh en 2021 vs 414 Mdh en 2020, enregistrant ainsi une hausse de 22,5%.

Les crédits relatifs au secteur « Commerce et réparation automobile » ont augmenté de 2,5% à 349 Mdh en 2021 vs 340 Mdh en 2020. Au titre de l'exercice 2021, ce secteur représente 11,7% de la production totale.

Production par période contractuelle

L'évolution de la production en fonction de la période contractuelle, sur les 3 derniers exercices, se présente comme suit :

En Mdh	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20
Jusque et y compris 2 ans	44	34	60	-23,9%	77,9%
Supérieur à 2 ans et jusque et y compris 5 ans	2 581	1 939	2 642	-24,9%	36,3%
Plus que 5 ans	777	264	270	-66,1%	2,3%
Total	3 403	2 236	2 971	-34,3%	32,9%

Source : Wafabail

La majorité des contrats de crédit accordés par Wafabail porte sur une durée entre 2 et 5 ans (88,9% à fin 2021).

Revue 2019-2020

En 2020, les crédits des contrats de plus de 5 ans ont diminué de -66,1% pour s'établir à 263,6 millions de dirhams vs 777,5 millions de dirhams en 2019.

Les crédits des contrats « supérieur à 2 ans et jusque et y compris 5 ans » se sont établis à 1,9 Milliards de dh en 2020, enregistrant ainsi une baisse de -24,9%.

La part des crédits des contrats « jusque et y compris 2 ans » représentent en 2020 près de 1,5% du montant total des crédits octroyés par Wafabail.

Revue 2020-2021

En 2021, les crédits des contrats « supérieur à 2 ans et jusque et y compris 5 ans » ont augmenté de 36,3% pour s'établir à 2,6 milliards de dh. Leur part dans le total des crédits accordés par Wafabail en 2021 est de 88,9%.

Les crédits des contrats de plus de 5 ans se sont établis à 270 Mdh en 2021, enregistrant ainsi une hausse de 2,3%.

b. Le crédit-bail immobilier (CBI)

Production par type d'immeubles

La répartition de la production par type d'immeubles, sur les 3 derniers exercices, se présente comme suit :

En Mdh	2019	en %	2020	en %	2021	en %	Var. 20/19	Var. 21/20
Magasins	175	17,6%	145	20,4%	254	32,9%	-16,9%	74,8%
Hôtels et loisirs	26	2,7%	3	0,4%	97	12,5%	-90,2%	>100,0%
Divers	261	26,2%	231	32,4%	94	12,2%	-11,4%	-59,3%
Immeubles de bureau	362	36,5%	136	19,2%	200	25,9%	-62,3%	46,5%
Immeubles industriels	169	17,0%	197	27,7%	128	16,5%	16,7%	-35,1%
Total	993	100,0%	712	100,0%	773	100,0%	-28,3%	8,5%

Source : Wafabail

Revue 2019-2020

En 2020, les crédits concernant les magasins ont baissé de 16,9% pour atteindre 145,4 Mdh vs 175,0 Mdh en 2019, représentant ainsi 20,4% de la production de CBI en 2020 vs 17,6% en 2019.

Les crédits relatifs aux immeubles industriels ont augmenté de 16,7% en 2020 pour s'établir à 196,9 Mdh en 2020 vs 168,6 Mdh en 2019. Leur part dans la production totale des CBI est passée de 17,0% en 2019 à 27,7% en 2020.

Par ailleurs, les crédits concernant les immeubles de bureau ont baissé de 362,1 Mdh en 2019 à 136,4 Mdh en 2020. Leur part dans la production totale de CBI est passée de 36,5% en 2019 à 19,2% en 2020.

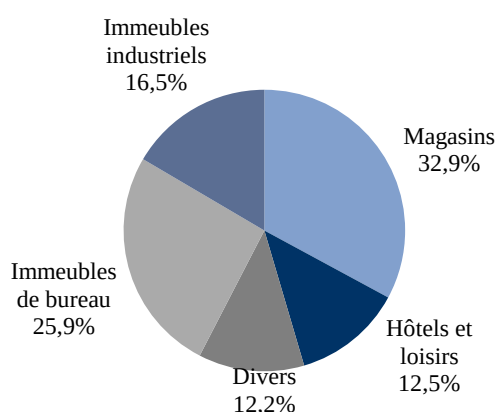
Revue 2020-2021

A fin 2021, les crédits concernant les magasins ont connu une hausse de 74,8% pour atteindre 254 Mdh vs 145 Mdh en 2020, représentant ainsi 32,9% de la production de CBI en 2021 vs 20,4% en 2020.

Les crédits divers ont baissé en 2021 pour s'établir à 94 Mdh vs 231 Mdh en 2020. Leur part dans la production totale de CBI représente 12,2% en 2021 vs 32,4% en 2020.

Le graphique ci-après donne la répartition de la production CBI par type d'immeuble au terme de l'année 2021 :

Répartition de la production crédit-bail immobilier (2021)



Source : Wafabail

Production par période contractuelle

L'évolution de la production par période contractuelle, sur les 3 derniers exercices, se présente comme suit :

En Mdh	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20
Jusque et y compris 5 ans	53	57	85	7,8%	49,1%
Supérieur à 5 ans et jusque et y compris 8 ans	197	124	56	-37,2%	-54,7%
Plus que 8 ans	743	531	631	-28,5%	18,9%
Total	993	712	773	-28,3%	8,5%

Source : Wafabail

Les contrats de CBI sont généralement conclus pour de longues périodes. En ce qui concerne Wafabail, ils sont majoritairement supérieurs à 8 ans.

Revue 2019-2020

En 2020, 74,6% des contrats de crédit-bail immobilier correspondent à des contrats d'une durée supérieure à 8 ans et 17,4% des contrats correspondent à des contrats d'une durée « Supérieur à 5 ans et jusque et y compris 8 ans ».

Revue 2020-2021

En 2021, 82% des contrats de crédit-bail immobilier correspondent à des contrats d'une durée supérieure à 8 ans.

c. Production par zone géographique²²

Les réalisations de Wafabail par zone géographique sur la période 2019-2021 se présentent comme suit :

En Mdh	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20
Casablanca	2 112	1 531	1 745	-27,5%	13,9%
Rabat	421	135	293	-67,9%	117,0%
Tanger	326	158	190	-51,5%	20,5%
Marrakech	235	162	158	-31,1%	-2,2%
Mohammédia	125	38	60	-69,6%	57,8%
Agadir	116	91	143	-21,6%	57,5%
Berrechid	93	92	86	-1,1%	-6,3%
Laâyoune	93	67	45	-28,0%	-32,9%
Meknès	83	46	58	-44,6%	25,9%
Fès	69	54	132	-21,7%	145,1%
Ait Melloul	57	50	58	-12,3%	15,9%
Kenitra	53	32	94	-39,6%	193,4%
Témara	48	47	52	-2,1%	11,4%
Safi	45	22	47	-51,1%	114,7%
Oujda	32	13	31	-59,4%	142,1%
Taza	31	3	12	-90,3%	312,3%
Autres	451	407	538	-9,8%	32,1%
Total	4 389	2 948	3 744	-32,8%	27,0%

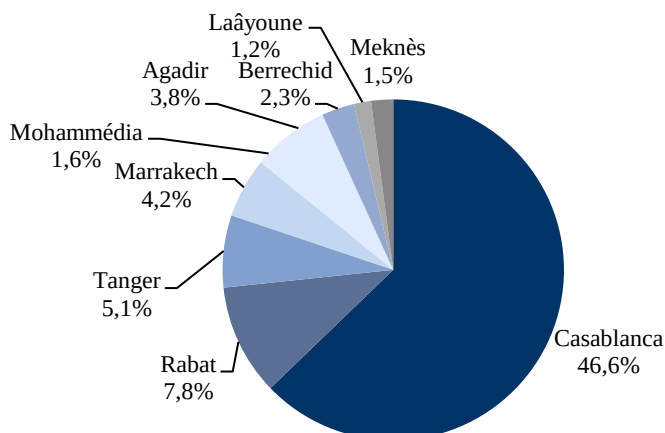
Source : Wafabail

Au terme de l'exercice 2021, les crédits distribués au niveau de Casablanca s'élèvent 1,8 milliards de dh contre 1,5 milliards de dh en 2020, soit une part de 46,6% en 2021.

²² Il s'agit de la région d'attribution des crédits et non pas l'emplacement du bien en crédit-bail.

En 2021, la répartition de la production par zone géographique se présente comme suit :

Répartition de la production par zone géographique (2021)



Source : Wafabail

Au terme de l'exercice 2021, 46,6% de la production de crédit-bail est distribuée à Casablanca, 7,8% à rabat et 5,1% à Tanger.

d. Montant moyen financé

Le crédit-bail mobilier

Les dossiers de crédit-bail mobilier traités par Wafabail, sur la période 2019-2021, présentent l'évolution suivante :

En Mdh	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 20/21
Production	3 403	2 236	2 971	-34,3%	32,9%
Nombre de dossiers financés	4 709	3 645	4 668	-22,6%	28,1%
Montant moyen financé - Dh -	722 686	613 421	636 557	-15,1%	3,8%

Source : Wafabail

Durant l'exercice 2021, le montant moyen financé par dossier a baissé de 15,1% pour s'établir à 613,4 Kdh.

En 2021, le montant moyen financé par dossier a augmenté de 3,8% par rapport à 2020 pour s'établir à 636,6 Kdh.

Le crédit-bail immobilier

L'évolution des dossiers de crédit-bail immobilier traités par Wafabail, sur la période 2019-2021, se présente comme suit :

En Mdh	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 20/21
Production	993	712	773	-28,3%	8,5%
Nombre de dossiers financés	160	150	228	-6,3%	52,0%
Montant moyen financé - Dh -	6 203 789	4 746 428	3 388 358	-23,5%	-28,6%

Source : Wafabail

En 2020, le montant moyen financé par dossier a enregistré une baisse de 23,5% due principalement à la baisse de la production (28,3%).

En 2021, le montant moyen financé par dossier a enregistré une baisse de 28,6% s'établissant à 3,4 Mdh. Cette tendance s'explique par une hausse plus faible de la production (8,5%) par rapport au nombre de dossiers financés sur la même période (+52,0%).

III.5.4. Structure des encours financiers

L'évolution de l'encours net financier de Wafabail, sur les 3 derniers exercices, se présente de la manière suivante :

En Mdh	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20
Encours crédit-bail mobilier	9 331	8 770	8 134	-6,0%	-7,3%
Encours crédit-bail immobilier	3 784	3 786	3 691	0,1%	-2,5%
Total encours financier	13 115	12 556	11 825	-4,3%	-5,8%

Source : Wafabail

Revue 2019-2020

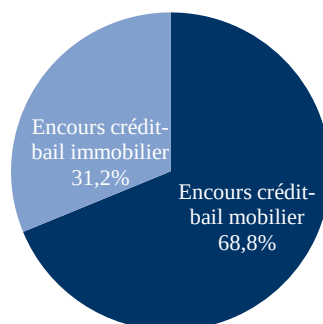
A fin 2020, l'encours financier a enregistré une baisse de 4,3% pour s'établir à 12,6 milliards de dh. Cette tendance est due principalement à la baisse de l'encours du crédit-bail mobilier de 6,0% (-561,0 Mdh).

Revue 2020-2021

A fin 2021, l'encours financier a baissé de 5,8% pour s'établir à 11,8 milliards de dh. Cette tendance est due principalement à baisse de l'encours du crédit-bail mobilier de 7,3% à 3,7 milliards de dh à fin 2021.

Le graphique suivant donne la répartition des encours financiers de Wafabail par type de produit au titre de l'exercice 2021 :

Répartition des encours financiers (2021)



Source : Wafabail

Au terme de l'exercice 2021, les encours de crédit-bail mobilier représentent 68,8% des encours.

III.5.5. Structure des créances en souffrance

L'évolution des créances en souffrance de Wafabail, sur les 3 derniers exercices, se présente de la manière suivante :

En Mdh	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20
Créances Crédit-bail mobilier	737	779	868	5,7%	11,4%
Créances Crédit-bail immobilier	111	184	192	65,8%	4,3%
Total des créances en souffrance	848	963	1 060	13,6%	10,1%

Source : Wafabail

Revue 2019-2020

Au titre de l'exercice 2020, les créances en souffrance ont enregistré une hausse de 13,6% par rapport à 2019 pour s'établir à 963,3 Mdh. Cette tendance est due à :

l'augmentation de 5,7% des créances en souffrance du crédit-bail mobilier, à 779,2 Mdh en 2020 vs 737,0 Mdh en 2019 ;

la hausse de 65,9% des créances en souffrance du crédit-bail immobilier pour s'établir à 184,1 Mdh.

Revue 2020-2021

Au terme de l'exercice 2021, les créances en souffrance ont enregistré une hausse de 10,1% par rapport à 2020 pour s'établir à 1060,1 Mdh. Cette tendance est due principalement à l'augmentation de 89 Mdh des créances en souffrance du crédit-bail mobilier (868 Mdh en 2021 vs 779 Mdh en 2020).

Le tableau suivant présente l'évolution des créances en souffrance de Wafabail, par catégorie de contentialité sur les 3 derniers exercices :

En Mdh	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var.21/20
Créances pré-douteuses	50	32	24	-35,3%	-27,3%
Créances douteuses	39	42	48	6,2%	14,8%
Créances en compromis	758	889	989	17,3%	11,2%
Total des créances en souffrance	848	963	1060	13,7%	10,1%
En % de l'encours fin de période	6,5%	7,7%	9,0%	1,2 pts	0,2 pts

Source : Wafabail

Au terme de l'exercice 2021, les créances en compromis s'établissent à 989 Mdh contre 889 Mdh en 2020, représentant ainsi 93,2% des créances en souffrance en 2021 (contre 92,3% en 2020). Cette hausse s'explique par le déclassement de certains dossiers en compromis.

Les créances pré-douteuses sont en baisse de 27,3% sur la période 2020-2021 pour s'établir à 24 Mdh en 2021 (déclassement des dossiers en créances pré-douteuses).

Les créances douteuses enregistrent quant à eux une hausse de 14,8% en 2021 pour s'établir à 48 Mdh en 2021.

Procédure de recouvrement

Dans une optique de gestion optimisée du risque lié au crédit-bail, Wafabail a procédé à la mise à jour de sa procédure de recouvrement. Ainsi, l'opération de recouvrement s'effectue en cinq étapes.

Etape 1 :

Le recouvreur procède quotidiennement, à l'aide de l'application Ligis, à la génération des impayés du J-1. Les nouveaux impayés sont représentés immédiatement.

Etape 2 :

Au début de chaque mois, le chargé du recouvrement envoie les impayés aux responsables des agences du réseau qui lui est affecté, tout en informant le directeur du groupe et le directeur du réseau.

Il assure également le suivi des actions menées par le réseau pour le recouvrement de la créance.

Etape 3 :

Suite à des relances de l'agence infructueuses, le chargé du recouvrement procède à la relance du client directement selon une méthodologie bien précise.

Dans le cas, où les relances clients restent sans suite, le recouvreur lui adresse une première lettre de relance écrite accompagnée d'une visite sur terrain.

Pour améliorer le taux de recouvrement, les commerciaux des Centres d'affaires et agences du groupe Atijariwafa bank participent également aux relances et recouvrement des clients (à la demande des agents de recouvrement de wafabail).

Etape 4 :

Si toutes les étapes précitées n'aboutissent pas à un arrangement avec le client, une mise en demeure Wafabail est envoyée au client avec accusé de réception.

Etape 5 :

Dans certaines conditions (des relances restées infructueuses, le non-respect du délai mentionné sur la mise en demeure), le dossier est transféré au département contentieux accompagné d'une note, signé par le responsable du dossier et le directeur du département, justifiant cette décision.

Une copie de la lettre de mise en demeure avec l'accusé de réception est jointe à ladite note.

Le recouvreur veille à consigner toute action entreprise sur Ligis afin de les historiser et pouvoir en assurer le suivi.

III.5.6. Positionnement de Wafabail

L'évolution du positionnement de Wafabail, sur les 3 derniers exercices, est présentée dans le tableau suivant :

Parts de marché – Wafabail	2019	2020	2021
Production	26,4%	25,7%	25,3%
Encours	25,7%	25,6%	25,1%

Source : APSF

Les parts de marché de Wafabail sur le secteur national du crédit-bail s'établissent à :

- 25,3% en 2021 contre 25,7% en 2020 pour la production ;
- 25,1% en 2021 pour l'encours financier (vs. 25,6% en 2020).

Politique commerciale

La politique commerciale de Wafabail repose sur une stratégie d'adossement de la force de vente au réseau d'agences Attijariwafa bank. Cette stratégie basée sur une forte synergie avec la banque, a permis de drainer et de pérenniser un important courant d'affaires, dont le risque crédit se trouve maîtrisé.

Comme corollaire de cette stratégie, l'animation commerciale est centrée sur les réseaux de la banque, et de ce fait, s'adapte à toute nouvelle organisation commerciale adoptée par celle-ci.

Par ailleurs, Wafabail a mené une réflexion stratégique avec l'accompagnement d'un cabinet de renommée internationale, pour dénicher des relais de croissance.

Dans ce cadre, le marché de la TPE constitue l'un des importants leviers de croissance identifiés. Il constituera, de ce fait, un axe de développement prioritaire dans le plan d'action commerciale.

Aussi, une nouvelle dynamique a été enclenchée depuis 2015 pour développer le canal de la vente directe. En effet un rapprochement avec les principaux prescripteurs et fournisseurs s'est opéré depuis, pour drainer plus d'opportunités de financements vers Wafabail.

Enfin, Wafabail a profité de la présence africaine du groupe AWB, pour se lancer dans une expérience d'exportation de son expertise vers six pays. Ceci lui a tracé un nouvel horizon de développement de son activité au-delà du marché national où Wafabail a bien assis son Leadership.

Contrôle interne et gestion de risque

Le dispositif de contrôle interne au sein de Wafabail est construit autour des axes majeurs suivants :

Formalisation du manuel d'organisation.

- ✓ **Manuel de procédures** : la société dispose d'un manuel de procédures qui décrit les différentes tâches à effectuer par processus métier et support. L'actualisation de ce support est opérée régulièrement en fonction des changements induits par le cadre réglementaire, l'évolution du système d'information, et des risques opérationnels remontés.
- ✓ **Manuel de contrôle** : la société dispose d'un manuel de contrôle de premier niveau. Il décrit les contrôles à dérouler par les opérationnels afin d'atténuer les risques opérationnels et améliorer la qualité des traitements effectués.
- ✓ **Manuel comptable** : il récapitule les schémas comptables de l'ensemble des écritures que ce soit sociale ou financière.

L'ensemble des référentiels sont mis à jour et mis à la disposition des collaborateurs de la société.

- ✓ **Cartographie des risques** : La cartographie des risques élaborée par Wafabail détaille les risques identifiés par la société ainsi que les contrôles prévus pour pallier à ces risques. Cette cartographie est établie sur la base du canevas du Groupe. Celle-ci est mise à jour annuellement en fonction des constatations des missions de contrôle interne, d'audit interne ou externe. L'approche adoptée consiste en : le recensement exhaustif des risques en faisant notamment participer les entités opérationnelles ;
- ✓ la cotation de ces risques en fonction de leur probabilité de survenance et leur impact financier potentiel ;
- ✓ l'identification des activités de contrôle clés destinées à réduire ces risques.

Entité Audit Interne : Le Conseil de Surveillance de Wafabail a mis en place une entité en charge de l'audit interne. Elle est rattachée hiérarchiquement au Président du Directoire et fonctionnellement à l'audit groupe.

Cette entité a pour mission :

- ✓ l'appréciation du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques (analyse et vérification de l'efficacité des procédures de contrôle) ;
- ✓ vérification de la conformité réglementaire et légale des dispositifs mis en place.

Entité contrôle interne : La mission de cette entité consiste à assurer 3 fonctions :

- ✓ Le contrôle permanent : cette entité couvre les fonctions clés de Wafabail (Risque, Back office, Comptabilité, Informatique) ;
- ✓ La fonction conformité assure la gestion du risque de non-conformité de Wafabail, notamment le devoir de vigilance en matière de Lutte Anti Blanchiment d'argent et le Financement du Terrorisme (LAB&FT), et la protection des données personnelles. Elle assure sa mission en coordination avec la conformité Groupe, et enfin le suivi des risques opérationnels ;
- ✓ La gestion de risques opérationnels : cette fonction collecte les incidents et les risques avérés ou potentiels remontés par les opérationnels et le suivi du dispositif PCA (Plan de Continuité d'Activité).

Comité d'Audit & des risques (CA&R) : Le Comité d'Audit et des Risques est composé d'au moins 3 membres permanents, choisis parmi les membres du Conseil de Surveillance. Au moins un des membres doit être un Administrateur indépendant. L'Auditeur Général du Groupe est un invité permanent.

Le Comité élit son Président parmi les membres permanents. Le Comité d'Audit et des Risques a notamment pour attributions de :

assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière destinée à l'organe de Surveillance, aux tiers, au public et à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), porter une appréciation

sur la pertinence des méthodes comptables adoptées pour l'élaboration des comptes et vérifier la fiabilité de l'information financière ;

approuver la charte d'Audit interne, le plan d'Audit, apprécier les moyens humains et matériels alloués à la fonction d'Audit interne et s'assurer que les Auditeurs internes possèdent les compétences nécessaires et le cas échéant, proposer des mesures à prendre à ce niveau ;

apprécier les moyens humains et matériels alloués aux fonctions de contrôle permanent, de conformité et de gestion et de contrôle des risques et veiller à leur indépendance ;

apprécier la qualité du système de contrôle interne ;

examiner le rapport annuel portant sur le contrôle interne à adresser à Bank Al Maghrib (BAM) ;

examiner les rapports d'activité et les recommandations des fonctions d'Audit interne, de contrôle permanent et de conformité, de l'Audit Général Groupe, des commissaires aux comptes et des autorités de supervision, ainsi que des mesures correctrices prises ;

évaluer la pertinence des mesures correctrices prises ou proposées pour combler les lacunes ou les insuffisances relevées au niveau du système de contrôle interne ;

proposer la nomination des Commissaires aux Comptes de la Société dans le cadre du process défini par Attijariwafa bank ;

examiner et suivre l'indépendance des Commissaires aux Comptes, en particulier pour ce qui concerne la fourniture de services complémentaires ;

définir les zones de risque minimales que les Auditeurs internes et les Commissaires aux Comptes doivent couvrir ;

s'assurer que le niveau des risques encourus est contenu dans les limites fixées par l'organe de direction, conformément au degré d'aversion aux risques définis par le Conseil de Surveillance ;

évaluer la qualité du dispositif de mesure, maîtrise et surveillance des risques ;

s'assurer de l'adéquation des systèmes d'information, eu égard aux risques encourus ;

examiner le Plan de Redressement de Crise Interne et porter une appréciation sur la pertinence et la cohérence des hypothèses et des scénarii retenus, la fiabilité et l'exhaustivité des informations retracées dans le plan, ainsi que l'adéquation des mesures proposées et leurs impacts éventuels.

Le Comité s'assure que les reportings sur les risques destinés au Conseil de Surveillance :

couvrent avec précision les expositions, ainsi que les résultats des stress tests ;

incluent, outre la mesure et l'évaluation des risques encourus, des informations sur l'environnement externe permettant d'identifier les tendances et les conditions du marché pouvant avoir une incidence sur le profil de risque actuel ou futur de la société ;

mettent en évidence les lacunes ou limites liées aux estimations du risque, ainsi que les principales hypothèses sous-jacentes ;

énoncent les risques émergents susceptibles de devenir significatifs et qui méritent une analyse approfondie.

Le Comité s'assure également :

de la formalisation de la stratégie globale des risques de la Wafabail, déclinée par risque, et de sa présentation, pour approbation au Conseil de Surveillance ; il s'assure de sa mise à jour, annuellement si nécessaire.

que les dispositifs de mesure, de maîtrise et surveillance des risques permettent :

- ✓ d'appréhender l'ensemble des risques encourus par la Wafabail, notamment les risques de crédit, opérationnels, de taux d'intérêt, de concentration de crédit, de liquidité, ainsi que les risques liés aux activités externalisées ;
- ✓ d'évaluer l'adéquation globale des fonds propres et de la liquidité, au regard du degré d'aversion aux risques et du profil de risque de Wafabail ;

- ✓ de maîtriser et de surveiller lesdits risques à travers un dispositif de limites internes globales ;
- ✓ d'évaluer la vulnérabilité de la société face à des situations de tension et de crise à travers des programmes de simulations de crise ;
- que les modèles internes utilisés par la société pour la mesure de ses risques sont bien compris par le Conseil de Surveillance quant à leurs limites et incertitudes relatives aux données produites et aux risques induits par leur utilisation ;
- que le Conseil de Surveillance veille à ce que le dispositif de limites internes mis en place par la société soit bien compris par le personnel concerné et lui soit régulièrement communiqué ;
- que les résultats des simulations de crise sont portés à la connaissance du Conseil de Surveillance et soient utilisés pour ajuster des stratégies et politiques de gestion des risques.

En coordination avec le Comité de Gouvernance, de Nominations et de Rémunérations, le Comité d'Audit et des Risques veille au processus de nomination ou de révocation, par le Conseil de Surveillance, du responsable de la Gestion des Risques.

Le Comité d'Audit et des Comptes Groupe organisent, en coordination avec la maison mère :

des audits externes récurrents sur les processus critiques de la société par des cabinets externes spécialisés ;
des missions périodiques d'évaluation / audit du dispositif d'audit interne et de risk management de la société.

Service Risque : Il contrôle la recevabilité des demandes de financements et apprécie le risque crédit et LAB & FT en tenant compte du risque matériel. Le Responsable Risque est rattaché d'une manière fonctionnelle au pôle gestion globale des risques du Groupe Attijariwafa bank.

Service Exploitation (ou back office) : Il est chargé du contrôle de second niveau de l'ensemble des dossiers de crédit autorisés. Il intervient en trois temps :

- ✓ avant la délivrance des bons de commande : il s'assure de la validité des documents contractuels et leur conformité par rapport à la décision du comité de crédit ;
- ✓ il s'assure de la constitution des garanties et leur validité ;
- ✓ avant la mise en force : il s'assure de l'entrée en possession par le client du bien, objet du financement et ce avant la mise en force et le règlement des fournisseurs ;
- ✓ il contrôle les événements d'après vente (rachat, sinistre, ...).

Dispositif de gouvernance : Wafabail est une société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance. De ce fait, le Conseil de Surveillance est investi de tous les pouvoirs pour assurer le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire.

Le contrôle du Conseil de Surveillance est matérialisé par :

- ✓ La tenue de trois réunions par an consacrées à l'examen du rapport du Directoire sur l'activité, les résultats et les projets structurants déployés ;
- ✓ la réception de reporting mensuels sur l'évolution des différents indicateurs d'activité et de résultat ;
- ✓ la réception des rapports des missions d'audit externe ou de l'Audit du Groupe et des comptes rendus des réunions des CA&R.

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société dans la limite des dispositions statutaires ou réglementaires.

Parallèlement, ces organes de gestion sont assistés par le CA&R, l'audit interne, le contrôle permanent, les services Risque, Exploitation, Finances, Organisation et SI, les ressources humaines et moyens généraux et le recouvrement et contentieux.

Enfin, le Groupe valide les décisions stratégiques par l'intermédiaire de ces représentants présents au niveau des instances de direction et de contrôle (Conseil de Surveillance, Comité d'Audit, la direction des services financiers spécialisés (SFS). Des missions d'audit groupe sont programmées également tous les 4 ans.

III.5.7. Analyse de l'activité semestrielle de Wafabail

a. Structure de la production

L'évolution de la production de Wafabail par type de segments, sur la période juin 2021-juin 2022, se présente comme suit :

En Mdh	Juin 2021	Juin 2022	Var. S2 21/S1 2022
Crédit-bail Mobilier	1 399	1 618	15,7%
Crédit-bail Immobilier	448	466	4,0%
Total	1 847	2 084	12,8%

Source : Wafabail

En juin 2022, la production de Wafabail a enregistré une hausse de 12,8% pour s'établir à 2,1 milliards de dh. Cette hausse est justifiée par une augmentation du segment de crédit-bail mobilier, s'établissant à 1,6 milliards de dh en juin 2022 vs 1,4 milliards de dh en juin 2021.

b. Encours financier par type de segment

L'évolution de l'encours financier de Wafabail par type de segments, sur la période juin 2021-juin 2022, se présente comme suit :

En Mdh	Juin 2021	Juin 2022	Var. S2 21/S1 2022
Crédit-bail Mobilier	8 561	8 559	-0%
Crédit-bail Immobilier	3 916	3 727	-4,8%
Total	12 477	12 286	-1,5%

Source : Wafabail

Au titre du 1^{er} semestre 2022, l'encours financier de Wafabail a enregistré une baisse de 1,5 % et a atteint 12,3 milliards de dh (contre 12,5 milliards de dh en juin 2021).

Cette baisse est générée essentiellement par la diminution du crédit-bail immobilier (-189 millions de dirhams).

Le crédit-bail mobilier représente environ 69,7% de la part de l'encours global contre 30,3% revenant au crédit-bail immobilier.

c. Encours comptable par type de segment

L'évolution de l'encours comptable de Wafabail par type de segments, sur la période juin 2021-juin 2022, se présente comme suit :

En Mdh	Juin 2021	Juin 2022	Var. S1 22/ S1 2021
Encours comptable	12 158	12 232	-0,6%

Source : Wafabail

IV. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES

IV.1. ENVIRONNEMENT

IV.1.1. Stratégie de Wafabail en matière de RSE

La stratégie de Wafabail s'inscrit dans une logique de croissance soutenable et répond aux enjeux de développement durable identifiés tout au long de sa chaîne de valeur, en conduisant une politique RSE au bénéfice de l'ensemble de ses parties prenantes.

Sa démarche RSE découle naturellement de ses valeurs communes : Leadership, Engagement, Solidarité, Éthique, Citoyenneté et s'articule autour de 4 axes stratégiques :

Accompagner le développement d'une économie durable : Offrir à toutes les entreprises et aux professionnels, le financement adéquat pour faire aboutir leurs projets dans le cadre d'une relation durable et de confiance mutuelle.

Respecter l'environnement et lutter contre le changement climatique: Prioriser les financements de projets ayant un impact favorable sur l'environnement.

S'engager auprès des communautés et de la société civile: Soutenir un maximum d'associations de la société civile œuvrant pour le développement durable.

Favoriser l'éthique dans les activités et dans les relations avec les collaborateurs et les fournisseurs: Assurer aux collaborateurs un cadre de vie au sein de l'entreprise intègre et transparente et réaliser des achats responsables.

IV.1.2. Activités de Wafabail ayant un impact sur l'environnement

Par son leadership sur le leasing au Maroc, Wafabail a un impact significatif sur des grands projets environnementaux à l'échelle nationale.

Elle a une importante part de marché dans le financement des projets d'assainissement et de collecte des déchets ainsi que ceux du transport en commun urbain. Elle a financé la majorité des adjudicataires délégués de ces services pour les principales villes marocaines.

Wafabail a aussi financé de nombreux projets de production d'énergie verte pour le compte d'entreprises industrielles.

Les TPE représentant plus du tiers de ses financements, Wafabail a permis à des dizaines de petites entreprises de financer des investissements à fort impact positif sur l'environnement tels que le recyclage des huiles usées...

Et pour réduire sa propre empreinte, Wafabail a élaboré, depuis 2017, un plan de rationalisation continue de ses consommations, aussi bien électrique, en papiers et en divers consommables, ce qui a permis de réduire significativement ces consommations.

IV.1.3. Impact économique et social de l'activité sur la population ainsi que sur le développement régional

Le Maroc affronte, au même titre que les autres pays du monde, la crise sanitaire du Covid-19, une pandémie d'une ampleur sans précédent avec des conséquences inédites sur l'activité des entreprises.

Wafabail, s'est complètement inscrite dans l'effort national pour affronter cette crise sanitaire et a rapidement adopté des mesures exceptionnelles animées par quatre objectifs: protéger les collaborateurs, protéger les clients et les partenaires qui sont amenés à se déplacer dans les locaux de Wafabail, assurer une continuité de l'ensemble des services offerts par Wafabail à sa clientèle et enfin proposer des solutions d'accompagnement et de soutien aux clients affectés par cette crise sanitaire.

D'un point de vue concret et afin de lutter contre la pandémie et ses effets, Wafabail a engagé une série de mesures concernant ses collaborateurs et ses clients :

- application des mesures sanitaires conformément aux préconisations du ministère de la santé ;
- installation d'une caméra thermique à la porte d'entrée et équipement du vigile de sécurité d'un pistolet thermique ;
- diffusion des règles de prévention et de sécurité sanitaire à respecter ;
- sensibilisation aux gestes barrières de lutte contre le coronavirus (respect des distances de sécurité, réflexes hygiéniques...) ;
- marquages au sol pour le respect des principes de distanciation sociale ;
- distribution à l'ensemble des collaborateurs d'un kit de protection individuel (matériel de désinfection, masques, mouchoirs en papier).

Wafabail, pour sa part s'est mobilisée dès fin Février pour assurer la continuité de son activité au service de ses clients, en déployant son plan de continuité d'activité (PCA). Elle a rouvert son site de repli et réorganisé ses effectifs pour d'une part, maintenir 2 équipes opérationnelles séparées et d'autre part, adapter la présence des collaborateurs aux mesures de distanciation physique et à la charge de travail.

De plus, suite à la décision du comité de veille économique accordant le report des échéances de leasing aux entreprises en difficulté, Wafabail a procédé au report des loyers en faveur des clients qui en ont formulés la demande.

En effet, Wafabail s'est fortement mobilisée pour le traitement de ces reports d'échéances: renégociation, confection des avenants aux contrats, suivi des avenants signés et de leur conformité, etc.

Au 31 décembre 2020, Wafabail a procédé au report d'échéances de 1997 clients et a financé 2,9 milliards de dh d'investissements.

IV.1.4. Réalisations en matière de RSE

Intitulé de l'action RSE	Descriptif de l'action
Mihfadati	Distribution de fournitures et manuels scolaires au titre de l'année scolaire 2021 /2022 au profit d'enfants issus de familles démunies
Panier Ramadan	Distribution de paniers alimentaires à l'occasion du mois sacré au profit des familles démunies
Soutien scolaire	Equiper d'une salle de cours et de soutien scolaire à Fkih Ben Salah
Tutorat en milieu scolaire	Accompagner INJAZ dans le cadre des interventions au sein des écoles publiques
TPE Action	Encadrement et Accompagnement des TPE (Finance/SI/Process/RH...)
Recyclage Déchets	Récolte de la Paperasse et des Toners
Economie des énergies	Economiser l'énergie et rationaliser son usage. Utilisation du led au lieu de l'halogène, sensibilisation des collaborateurs.

Source : Wafabail

IV.2. RESSOURCES HUMAINES

IV.2.1. Politique de gestion des Ressources Humaines

a. Politique de gestion des recrutements

Afin d'atteindre les objectifs visés en terme d'acquisition de compétence, le processus recrutement se décline via un précédé bien défini.

IV.2.2. Candidatures :

Le sourcing des candidatures est bien diversifié et se constitué de plusieurs base de données :

l'E-recrutement ;

des candidatures spontanées déposées à Wafabail ou en prévenance du site Web de Wafabail ;

le recours à certains cabinets de recrutement.

IV.2.3. Procédures de Recrutement :

Phase préliminaire :

validation des besoins de recrutement (profils des candidats, fonctions, échéances) au cours du 4^{ème} trimestre avec les responsables des différentes entités ;

élaboration du budget recrutement pour l'année suivante.

Phase d'investigation :

recherche de profil ;

étude des dossiers et évaluation des candidatures ;

entretien avec l'équipe RH ;

entretien avec la direction générale.

IV.2.4. Onboarding ou l'Intégration des recrues :

Tous les recrues suivent un parcours d'intégration considéré comme une étape cruciale pour créer du lien et fidéliser les nouveaux collaborateurs à la culture d'entreprise de Wafabail, à l'environnement générale et aux relations de travail individuelles et collectives

a. Une politique sociale dédiée à l'accompagnement des collaborateurs

Les collaborateurs de Wafabail sont au cœur de la stratégie d'entreprise. Wafabail prend le soin d'accompagner ses talents grâce à une politique sociale responsable et dynamique qui met à leur disposition :

un environnement de travail agréable, ouvert et stimulant permettant à chacun de s'épanouir et donc de donner le meilleur de lui-même et où le succès de chaque individu repose sur le collectif, le respect et le développement des compétences.

un style de management favorisant l'engagement et la motivation.

une couverture sociale très développée et sécurisée.

des avantages sociaux couvrant plusieurs aspects, contribuant ainsi au bien être des collaborateurs.

b. Parité Hommes/Femmes

Wafabail demeure une entreprise exemplaire en termes de parité hommes/femmes.

Les femmes représentent 55% de l'effectif global grâce à une politique bien précise : la non-discrimination en amont et l'égalité professionnelle en aval.

c. Wafabail privilégie les actions propices à l'épanouissement de ses collaborateurs

Dans un cadre de concertation mutuelle, le développement de carrière est favorisé pour tous les collaborateurs, en tenant compte du bien-être aussi bien personnel que professionnel.

Afin d'accompagner au mieux ses collaborateurs dans leur évolution, Wafabail promeut le développement par l'apprentissage : les collaborateurs de Wafabail bénéficient d'une large palette de formations allant du développement de leurs aptitudes personnelles et managériales en passant par le développement de leurs compétences techniques et leur sensibilisation aux aspects liés à la gestion du risque, tous azimuts.

Enfin et toujours dans la continuité de sa politique en matière de gestion de leurs performances, Wafabail choisit systématiquement de favoriser la promotion et la mobilité interne avant d'envisager le recours au recrutement externe, œuvrant par ce biais en faveur du développement de carrière de ses talents.

IV.2.5. Structure de l'effectif

a. Répartition de l'effectif par catégorie

L'effectif de Wafabail s'élève au 31 décembre 2021 à 109 collaborateurs contre 107 collaborateurs en 2019, toutes catégories confondues L'effectif se décompose en trois catégories :

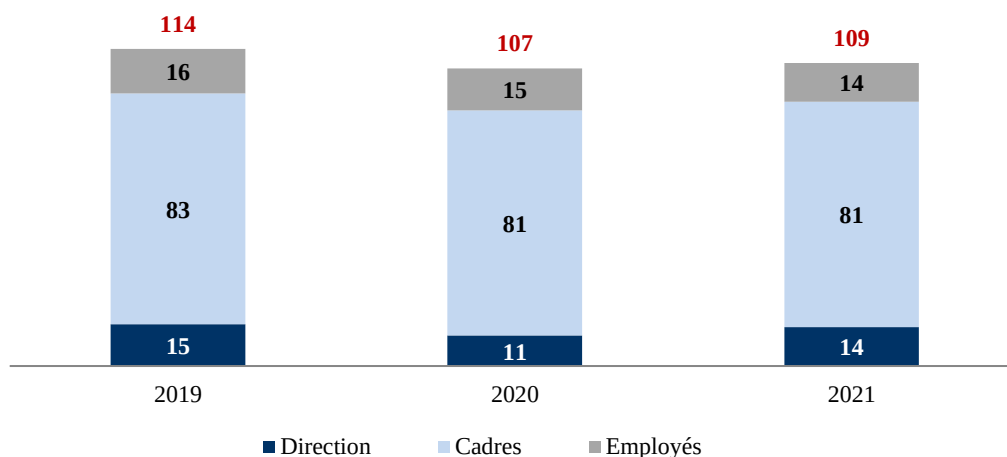
Les membres de direction ;

Les cadres ;

Les employés.

La répartition de l'effectif par catégorie se présente comme suit :

Evolution de de l'effectif par catégorie (2019-2021)



Source : Wafabail

b. Répartition de l'effectif par branche d'activité

La répartition de l'effectif par branche d'activité se présente comme suit :

Branches d'activité	2019	2020	2021	Var 20/19	Var 20/21
Direction Générale	4	4	5	0,0%	25,0%
Audit et Contrôle Interne	4	4	5	0,0%	25,0%
Commercial	42	38	33	-9,5%	-13,2%
Risque recouvrement et contentieux	20	19	16	-5,0%	-15,8%
Finance Comptabilité et Back Office	26	26	29	0,0%	11,5%
Ressources Humaines et Moyens Généraux	7	7	9	0,0%	28,6%
Marketing et Communication	1	1	3	0,0%	200,0%
DSI	9	7	8	-22,2%	14,3%
Organisation et qualité	1	1	1	0,0%	0,0%

Source : Wafabail

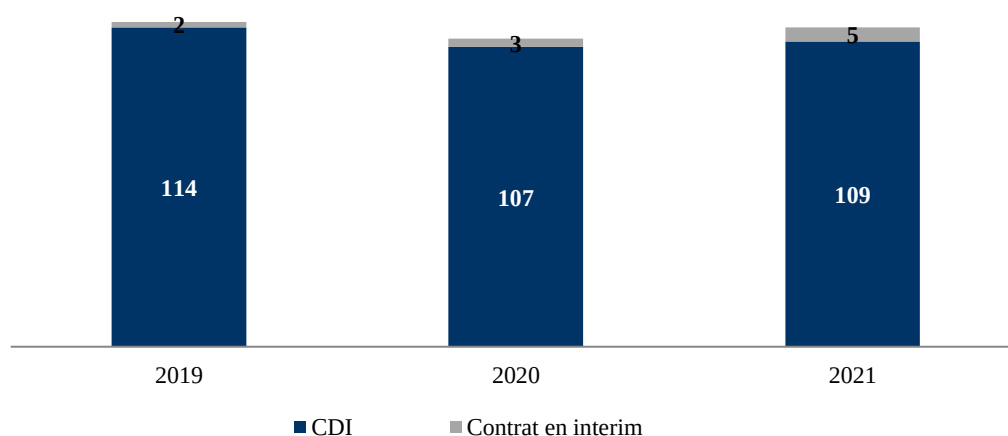
c. Répartition de l'effectif par contrat de travail

Le nombre de collaborateurs liés par un contrat CDI a atteint 109 contrats contre 107 contrats en 2020.

Les Contrats en intérim s'élèvent à 5 contrats contre 3 contrats à fin décembre 2020.

Le graphique suivant donne l'évolution de l'effectif par contrat de travail sur la période 2019-2021 :

Evolution de de l'effectif par contrat de travail (2019-2021)

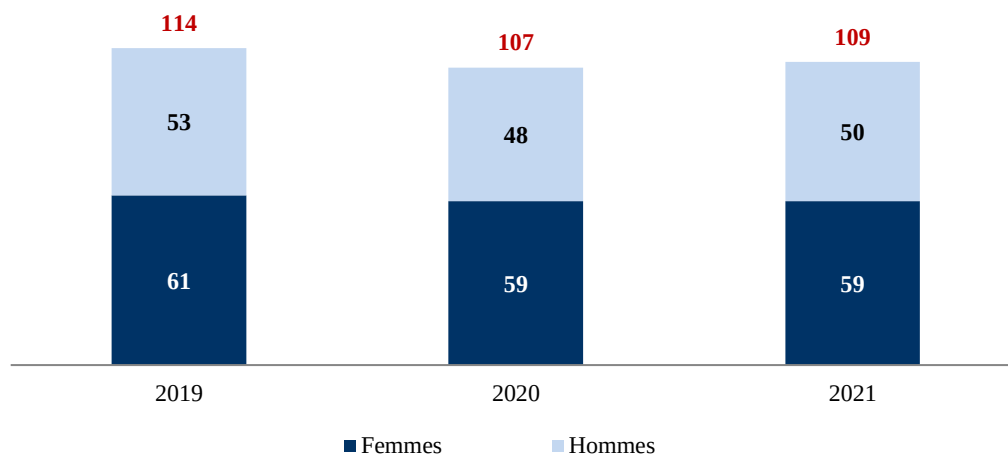


Source : Wafabail

d. Répartition de l'effectif par genre

Le graphique suivant donne l'évolution de l'effectif par genre sur la période 2019-2021 :

Evolution de de l'effectif par genre (2018-2020)



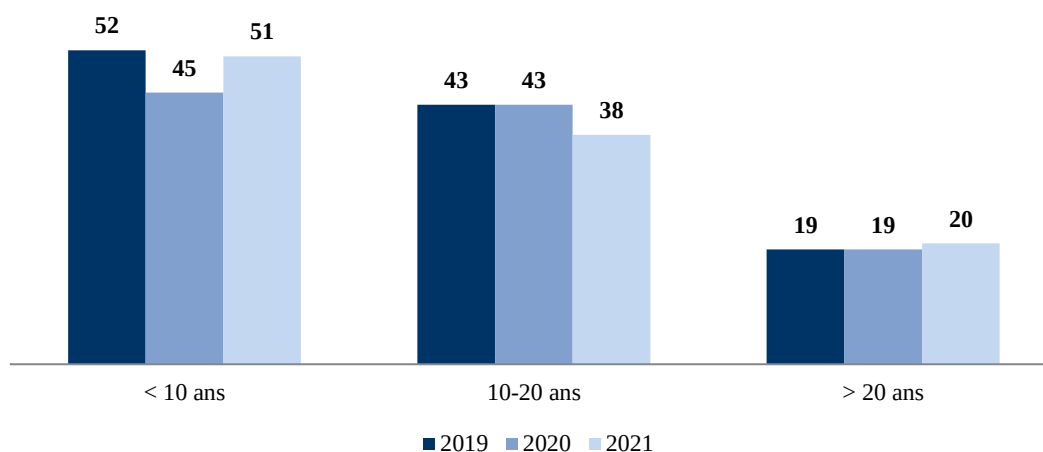
Source : Wafabail

e. Répartition de l'effectif par ancienneté

Le personnel ayant moins de 20 ans d'ancienneté, représente 82% de l'effectif global en 2021.

Le graphique suivant donne l'évolution de l'effectif par tranche d'âge sur la période 2019-2021 :

Evolution de de l'effectif par ancienneté (2018-2020)



Source : Wafabail

f. Evolution des recrutements

Le nombre de nouvelles recrues s'établit à 3 collaborateurs en 2021 contre 2 collaborateurs en 2020.

L'évolution des recrutements de Wafabail sur la période 2019-2021, se présente comme suit :

Catégorie	2019	2020	2021
Recrutements	14	2	3

Source : Wafabail

g. Evolution des départs

Au titre de l'exercice 2021, le nombre de départs s'établit à 9 départs, nombre stable par rapport à 2020.

Le graphique suivant présente l'évolution du nombre de départs par catégorie sur la période 2019-2021 :

Catégorie	2019	2020	2021
Démission	8	5	7
Période d'essai	1	0	0
Détachement	0	0	0
Retraite	4	4	2
Départs	13	9	9

Source : Wafabail

h. Licenciements

Aucun licenciement n'a été enregistré sur les 3 derniers exercices.

i. Accidents de travail et litiges sociaux

Au titre des 3 derniers exercices, Wafabail n'a recensé aucun accident du travail. De même, aucun litige social (collectif ou individuel) n'a été enregistré sur la période 2019 - 2021.

j. Grèves

Au titre des 3 derniers exercices, aucune grève n'a été enregistrée sur la période 2019 - 2021.

k. Représentants du personnel

A la date d'établissement du présent document de référence, Wafabail dispose de six représentants du personnel.

IV.2.6. Schéma d'intéressement

Wafabail ne dispose pas d'un schéma de participation au capital au profit de son personnel. Elle a participé à l'image des autres filiales du groupe Attijariwafa bank aux augmentations de capital réservées aux salariés du groupe lancées par ce dernier en 2005, 2007, 2012 et 2018.

Ces opérations se sont opérées par des opérations d'augmentation de capital d'Attijariwafa bank réservées aux salariés.

Deux formules ont été mises en place à des conditions avantageuses et ce, pour permettre au plus grand nombre de collaborateurs d'accéder au capital. Un ensemble de mesures associant des décôtes sur la valeur des actions, des attributions d'actions gratuites et des conditions de crédit privilégiées ont été mises en place.

Pour la société Wafabail :

Les résultats de l'augmentation de capital réservée aux salariés de 2007 se présentent comme suit :

- ✓ 20 304 actions formule plus ont été souscrites par les collaborateurs Wafabail à un prix de l'action de 379 dhs.

Les résultats de l'augmentation de capital réservée aux salariés de 2018 se présentent comme suit :

- ✓ souscription des collaborateurs de Wafabail pour un montant total de 22 246 Kdh.

V. STRATEGIE D'INVESTISSEMENT ET MOYENS TECHNIQUES

V.1. RESSOURCES MATERIELLES

L'innovation, ayant toujours été inscrite comme un levier majeur dans la stratégie de développement de Wafabail, a nécessité au préalable de mener une refonte globale de l'infrastructure technique existante, en adoptant les meilleurs standards et les dernières avancées en matière de technologie et de sécurité des systèmes d'information.

Au cœur de cette innovation, le nouveau système Front Office lancé en 2016, apporte à Wafabail plus de flexibilité à sa relation avec des clients de plus en plus exigeants et augmente sa capacité de réponse à leurs besoins dans des délais records, grâce notamment à l'automatisation complète du processus d'instruction des demandes de financement en leasing et l'intégration native avec le système de gestion existant.

Le digital et le web, autres leviers d'innovation, ont aussi été investis par Wafabail ces dernières années, notamment par la réalisation, en 2015 d'une nouvelle application disponible à la fois sur le web et sur le mobile et renforçant davantage la proximité avec ses clients et ses partenaires, qui peuvent désormais accéder à leurs espaces pour consulter leurs contrats leasing ainsi que les documents qui leurs sont rattachés tels que les factures, échéanciers etc.

Par ailleurs, en 2018, Wafabail a lancé l'agence digitale pour la clientèle PME, TPE et PP permettant de capter une activité digitale.

Le système de gestion électronique de données connaît une refonte totale pour l'aligner aux meilleurs standards, permettant d'automatiser les processus de traitement et d'accroître les gains de productivité.

Par ailleurs et pour anticiper et satisfaire aux exigences des clients et partenaires, une feuille de route digitale a été définie, permettant infinie une meilleure accessibilité, fluidité et disponibilité de l'information, en toute sécurité, et ce par l'adoption d'une vision user centric et par la dématérialisation et l'automatisation de plus en plus accrue des processus et services rendus.

De plus, pour préserver ses activités essentielles en cas de sinistre et pour se conformer à la réglementation en vigueur, Wafabail a mis en place en 2016 son « Plan de Continuité d'Activité (PCA) » et son « Plan de secours Informatique (PSI) ». Les premières étapes de réalisations, ont consisté, au préalable, à mener des projets de « Consolidation » et de « Virtualisation » des infrastructures techniques et ensuite à la mise en conformité en matière d'hébergement de ces infrastructures en les déménageant dans les Datacenter aux normes Tier 3+ production et secours du groupe.

Enfin, Wafabail a mis en place une feuille de route « sécurité informatique », englobant des actions préventives et correctives.

V.2. POLITIQUE QUALITE

Dans la continuité de la feuille de route 2021, la feuille de route 2022 a pour objectif d'asseoir les fondamentaux qualité à travers 5 axes stratégiques : la mise en place de la gouvernance qualité, le renforcement du dispositif d'acculturation, le pilotage du suivi de la qualité, l'amélioration de la captation des réclamations et le suivi de la satisfaction qualité.

Dans le cadre du déploiement de cette feuille de route, Wafabail a procédé essentiellement :

Au développement de nouveaux indicateurs et de SLA qualitatifs enrichissant le suivi et le reporting qualité mensuel ;

A la mise en place du pilotage des réclamations, des KPI et des SLA établis ;

A la diffusion trimestrielle du magazine qualité qui a pour vocation de partager avec l'ensemble des collaborateurs les nouveautés liées à la Qualité au sein de Wafabail ;

A la simplification du circuit de remontée des réclamations au profit du réseau AWB.

V.3. STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Depuis 2016, les investissements de Wafabail portent principalement sur les immobilisations incorporelles et plus précisément l'acquisition de licences de Progiciels Métier et de logiciels de base.

A fin juin 2022, ces acquisitions représentent 47% du total des investissements réalisés.

Les principaux investissements de Wafabail portent sur :

- des projets de transformation SI (investissement en progiciels métiers) ;
- des investissements visant le renforcement de la sécurité informatique. En effet, Wafabail a mis en place une feuille de route « sécurité informatique », englobant des actions préventives et correctives.

Les organes de direction n'ont pris aucun engagement ferme par rapport aux investissements futurs.

L'évolution des investissements effectués par Wafabail²³, durant les trois dernières années et le premier semestre 2022, se présente comme suit :

Investissements réalisés (en Kdh)	2019	2020	2021	Var 20/19	Var 21/20	juin-22	Var. S1 22/21
Immobilisations incorporelles d'exploitation	967	609	2 854	-37,02%	> 100%	241	-92%
Mobilier et matériel de bureau d'exploitation	68	95	91	39,71%	-4%	68	-26%
Matériel Informatique	375	325	437	-13,33%	34%	168	-62%
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	6	0	0	-100,00%	0%	0	0%
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	59	0	258	-100,00%	100%	32	-88%
Total	1 475	1 029	3 640	-30,24%	> 100%	508	-86%

Source : Wafabail

Revue 2019-2020

En 2020, les investissements de Wafabail se sont établis à 1,0 Mdh contre 1,5 Mdh en 2019, soit une baisse de 30,3%.

Cette baisse provient principalement de la baisse des investissements en immobilisations incorporelles (-37,0%), ces investissements ont été décalés à l'année 2021.

Revue 2020-2021

En 2021, les investissements de Wafabail se sont établis à 3,6 Mdh contre 1,0 Mdh en 2020, soit une hausse de 2,6 Mrds Dh,

²³ Incluant les immobilisations en cours.

PARTIE III. SITUATION FINANCIERE DE WAFABAIL

I. INDICATEURS FINANCIERS SELECTIONNES DE WAFABAIL

I.1.1. Indicateurs d'exploitation

En Kdh	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20	juin-21	juin-22	Var. S1 21/S1.20
Produit net bancaire	371 552	333 998	377 575	-10,1%	13,0%	236 557	274 563	16,1%
Résultat brut d'exploitation	280 722	251 756	292 449	-10,3%	16,2%	194 277	231 408	19,1%
Résultat net	128 152	34 566	110 813	-73,0%	>100,0%	91 369	126 150	38,1%

Source : Wafabail

Produit net bancaire

Au titre du premier semestre 2022, le produit net bancaire a affiché une hausse de 16,1% par rapport à juin 2021 pour s'établir à 274,6 Mdh. Cette hausse est due à une augmentation des produits d'exploitation bancaire (+92,3 Mdh) plus importante celle des charges d'exploitation bancaire (+54,3Mdh).

Au titre de l'exercice 2021, le produit net bancaire a affiché une hausse de 13% par rapport à 2020 pour s'établir à 377,5 Mdh. Cette baisse est essentiellement due à une hausse plus importante des produits d'exploitation bancaire (+43,5 Mdh) et des charges d'exploitation bancaire (+41 Mdh) suite au report des échéances de leasing accordé aux entreprises en difficulté et à la baisse du niveau de la production suite à la crise sanitaire.

Résultat brut d'exploitation

Au premier semestre de 2022, le résultat brut d'exploitation s'établit à 231 Mdh, affichant ainsi une hausse de 19,1% par rapport à 2021. Cette tendance s'explique principalement par la hausse de 16,1% du produit net bancaire (+38 Mdh).

Au terme de l'exercice 2021, le résultat brut d'exploitation a augmenté de 16,2% par rapport à fin décembre 2020. Cette tendance s'explique par une hausse de 13% du produit net bancaire par rapport à l'exercice 2020.

En 2020, le résultat brut d'exploitation s'établit à 251,8 Mdh, affichant ainsi une baisse par rapport à 2019 (-10,3%). Cette tendance s'explique essentiellement par la baisse du produit net bancaire (37,6 Mdh).

Résultat net

En juin 2022, le résultat net a augmenté de 35 Mdh par rapport à juin 2021, pour s'établir à 126,2 Mdh. Cette tendance s'explique essentiellement par la hausse du résultat courant s'établissant à 200,0 Mdh en juin 2022 contre 154,2 Mdh en juin 2021.

A fin 2020, le résultat net a baissé de 73,0% par rapport à 2019, pour s'établir à 34,6 Mdh. Cette tendance s'explique essentiellement par la baisse du résultat courant s'établissant à 98,0 Mdh en 2020 contre 221,5 Mdh en 2019.

I.1.2. Analyse bilancielle

En Kdh	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20	Juin-22	Var. S1 22/S1 21
Total Bilan	13 223 132	12 530 500	12 520 986	-5,2%	-0,1%	12 573 148	0,4%
Immobilisations données en crédit bail, en location et en Ijara	12 814 496	12 239 631	12 158 457	-4,5%	-0,7%	12 231 605	0,6%
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	9 352 847	8 739 298	8 598 778	-6,56%	-1,61%	8 178 661	-4,9%

Source : Wafabail

Total Bilan

Le total bilan de Wafabail s'élève à 12,6 milliards de dh en juin 2022 contre 12,5 milliards de dh en 2021.

Le total bilan de Wafabail s'élève à 12,5 milliards de dh à fin 2021, contre 12,2 milliards de dh à fin décembre 2020 soit une baisse de 0,1%.

En 2020, le total bilan de Wafabail s'élève à 12,5 milliards de dh contre 13,2 milliards de dh en 2019, soit une baisse de 5,2%.

Immobilisations données en crédit-bail

A l'issue du premier semestre 2022, les immobilisations données en crédit-bail et en location ont enregistré une hausse de 0,6% pour s'établir à 12,23 milliards de dh contre 12,16 milliards de dh en 2021.

Les immobilisations données en crédit-bail de Wafabail s'élèvent à 12,2 milliards de dh à fin 2021, contre 12,2 milliards de dh à fin décembre 2020 soit une baisse de 0,7%.

En 2020, les immobilisations données en crédit-bail de Wafabail s'élèvent à 12,2 milliards de dh contre 12,8 milliards de dh en 2019, soit une baisse de 4,5%.

Dettes envers les établissements de crédit

A l'issue du premier semestre 2022, les dettes envers les établissements de crédits ont baissé de 4,9% pour s'établir à 8,2 milliards de dh contre 8,6 milliards de dh en 2021.

Les dettes envers les établissements de crédit de Wafabail s'établissent à 8,6 milliards de dh à fin 2021, contre 8,7 milliards de dh à fin décembre 2020 soit une baisse de 1,61%.

En 2020, les dettes envers les établissements de crédit de Wafabail s'établissent à 8,7 milliards de dh, contre 9,4 milliards de dh à fin décembre 2019 soit une baisse de 6,6%.

II. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX ANNUELS

Rapport des Commissaires aux Comptes relatif aux comptes sociaux de l'exercice clos au 31 Décembre 2019

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joint de la société WAFABAIL S.A, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états de synthèse dont ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 1.168.808 dont un bénéfice net de KMAD 128.152.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Nomes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. LE choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société WAFABAIL S.A. au 31 décembre 2019, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 20 mars 2020

Ernst & Young

M. Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

Fidaroc Grant Thornton

M. Faïçal MEKOUAR
Associé

Rapport des Commissaires aux Comptes relatif aux comptes sociaux de l'exercice clos au 31 Décembre 2020

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société WAFABAIL S.A. (la « société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC).

Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1.205.136.861,98 dont un bénéfice net de MAD 34.565.595,62. Ces états ont été arrêtés par le directoire le 8 février 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société WAFABAIL S.A. au 31 décembre 2020, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous attirons votre attention sur le contenu des états A2 et B14 exposant les dérogations opérées dans le cadre de la crise liée au Covid-19, et leurs impacts sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2020. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

RISQUE DE CREDIT ET PROVISIONNEMENT DES IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT BAIL

Description du point clé de l'audit

Les immobilisations données crédit-bail sont porteuses d'un risque de crédit qui expose Wafabail à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Wafabail constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.

Ces provisions sont déterminées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et notamment selon les dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions.

L'évaluation des provisions en couverture des créances requiert de :

Classer les encours de créances en créances saines et créances en souffrance.

Evaluer le montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances.

Par ailleurs, au 31 décembre 2020, en sus des règles issues de la circulaire de Bank-Al-Maghrib historiquement appliquées, Wafabail a également constitué une provision prospective en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid-19.

Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état «Principales méthodes d'évaluation appliquées» et l'état «Provisions» de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC).

Au 31 décembre 2020, les immobilisations nettes données en crédit-bail s'élèvent respectivement à MMAD 12.240. Le montant total des provisions constituées selon les règles de la circulaire 19/G/2002 de Bank-Al-Maghrib s'élève à MMAD 737. Celui relatif à la provision prospective constituée relative aux impacts de la crise Covid-19 s'élève à MMAD 53.

Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux immobilisations données en crédit-bail ainsi que l'évaluation des provisions y afférentes constituaient un point clé de l'audit, ces éléments présentant des montants significatifs et faisant appel pour certains aspects au jugement et aux estimations de la direction.

Notre approche d'audit

Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de Wafabail et examiné les contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.

Sur les aspects de classification et de provisionnement des créances, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :

étudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la société ; en termes de règles de déclassement et de provisionnement ;

prendre connaissance et apprécier la démarche retenue pour l'estimation de la provision prospective constituée en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid-19 ;

vérifier le calcul des provisions pour créances en souffrance en application des règles mises en place.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au

Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est

raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 22 mars 2021

Ernst & Young

M. Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

Fidaroc Grant Thornton

M. Faïçal MEKOUAR
Associé

Dérogations aux principes comptables fondamentaux²⁴

Suite à la décision du comité de veille économique accordant le report des échéances de leasing aux entreprises en difficulté, WAFABAIL a procédé au report des loyers en faveur des clients qui en ont formulés la demande.

Conformément aux directives de Bank Al Maghreb, Wafabail a procédé à la suspension des dotations aux amortissement des biens loués en crédit-bail objet du report.

²⁴ Etat A2 du rapport des CAC au 30 juin 2020

Rapport des Commissaires aux Comptes relatif aux comptes sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2021

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société WAFABAIL S.A. (la « société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1.287.505.979,95 MAD dont un bénéfice net de 110.813.215,16 MAD. Ces états ont été arrêtés par le directoire le 8 février 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date. Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société WAFABAIL S.A. au 31 décembre 2021, conformément au référentiel comptable admis au Maroc

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

RISQUE DE CREDIT ET PROVISIONNEMENT DES IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT BAIL

Description du point clé de l'audit

Les immobilisations données en crédit-bail sont porteuses d'un risque de crédit qui expose Wafabail à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Wafabail constitue des provisions destinées à couvrir ce risque. Ces provisions sont déterminées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et notamment selon les dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions.

L'évaluation des provisions en couverture des créances requiert de

Classer les encours de créances en créances saines et créances en souffrance.

Evaluer le montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances.

Evaluer le montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances.

Par ailleurs, au 31 décembre 2021, en sus des règles issues de la circulaire de Bank- Al-Maghrib historiquement appliquées, Wafabail a également constitué une provision prospective en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19. Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES » et l'état « PROVISIONS » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC). Au 31 décembre 2021, les immobilisations nettes données en crédit-bail s'élèvent à MMAD 12.158. Le montant total des provisions constituées selon les règles de la

circulaire 19/G/2002 de Bank-Al-Maghrib s'élève à MMAD 834. Celui relatif à la provision prospective constituée relative aux impacts de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19 s'élève à MMAD 53. Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux immobilisations données en crédit-bail ainsi que l'évaluation des provisions y afférentes constituaient un point clé de l'audit, ces éléments présentant des montants significatifs et faisant appel pour certains aspects au jugement et aux estimations de la direction.

Notre approche d'audit

Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de Wafabail et examiné les contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.

Sur les aspects de classification et de provisionnement des créances, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :

étudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la société ; en termes de règles de déclassement et de provisionnement ;

prendre connaissance et apprécier la démarche retenue pour l'estimation de la provision prospective constituée en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid-19 ;

vérifier le calcul des provisions pour créances en souffrance en application des règles mises en place.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut

impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 25 mars 2022

Fidaroc Grant Thornton

Ernst & Young

M. Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

M. Faiçal MEKOUAR
Associé

Dérogations aux principes comptables fondamentaux²⁵

Les dérogations opérées dans le cadre de la crise sanitaire au 31 décembre 2021 se présentent comme suit:
Suite à la décision du comité de veille économique accordant le report des échéances de leasing aux entreprises en difficulté, WAFABAIL a procédé au report des loyers en faveur des clients qui en ont formulés la demande ;

Conformément aux directives de Bank Al Maghreb, Wafabail a procédé à la suspension des dotations aux amortissements des biens loués en crédit-bail objet du report.

²⁵ Etat A2 du rapport des CAC au 31 décembre 2021

III. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX SEMESTRIELS

Attestation d'examen limité des commissaires aux comptes sur la situation intermédiaire des comptes sociaux au 30 juin 2021

En application des dispositions du Dahir portant loi 1-93-212 du 21 septembre 1991, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société WAFABAL S.A comprenant le bilan, le compte de produits et charges et une sélection de notes annexes relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 1.267.303,2, dont un bénéfice net de KMAD 91.369,4.

Cette situation intermédiaire a été établie sous la responsabilité du Directoire en date du 02 septembre 2021 dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée à l'épidémie du Covid 19, sur la base des éléments disponibles à cette date. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur cette situation intermédiaire.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société WAFABAIL S.A. établis au 30 juin 2021, conformément au référentiel comptable au Maroc.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le contenu de l'état A2 exposant les dérogations opérées dans le cadre de la crise liée au Covid-19, sur les comptes arrêtés au 30 juin 2021.

Casablanca, le 16 septembre 2021

Ernst & Young

M. Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

Fidaroc Grant Thornton

M. Faiçal MEKOUAR
Associé

Attestation d'examen limité des commissaires aux comptes sur la situation intermédiaire des comptes sociaux au 30 juin 2022

En application des dispositions du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société WAFABAIL S.A comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2022. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 1.354.418, dont un bénéfice net de KMAD 126.150, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur. Cette situation intermédiaire a été arrêtée par le directoire le 2 septembre 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société WAFABAIL S.A. établis au 30 juin 2022, conformément au référentiel comptable au Maroc.

Casablanca, le 28 septembre 2022

Deloitte Audit

M. Hicham BELEMQADEM
Associé

Fidaroc Grant Thornton

M. Faïçal MEKOUAR
Associé

IV. ANALYSE DES PRINCIPAUX INDICATEURS D'EXPLOITATION DE WAFABAIL

IV.1. ANALYSE DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)

Le compte d'exploitation de Wafabail, sur la période 2019-juin 2022, se présente comme suit :

En Kdh	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20	juin-21	juin-22	Var.S1 22/S1 21
Produits d'exploitation bancaire	4 335 972	3 965 842	4 287 505	-8,5%	8,1%	2 145 354	2 237 640	4,3%
Charges d'exploitation bancaire	3 964 420	3 631 844	3 909 930	-8,4%	7,7%	1 908 797	1 963 077	2,8%
Produit Net Bancaire	371 552	333 998	377 575	-10,1%	13,0%	236 557	274 563	16,1%
Produit Net non bancaire	589	924	619	56,9%	-33,0%	138	222	61,4%
Charges générales d'exploitation	91 419	83 165	85 745	-9,0%	3,1%	42 418	43 377	2,3%
Résultat Brut d'exploitation	280 722	251 756	292 449	-10,3%	16,2%	194 277	231 408	19,1%
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécupérables	121 883	203 758	165 724	67,2%	-18,7%	85 873	79 484	-7,4%
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	62 612	49 992	71 197	-20,2%	42,4%	45 752	47 960	4,8%
Résultat courant	221 451	97 990	197 921	-55,8%	>100,0%	154 156	199 884	29,7%
Résultant non courant	-7 266	-7 492	-7 306	-3,1%	2,5%	-2 647	-5 384	<-100%
Résultat avant impôts	214 184	90 498	190 616	-57,7%	>100,0%	151 509	194 500	28,4%
Impôts sur les résultats	86 033	55 932	79 803	-35,0%	42,7%	60 139	68 350	13,7%
Résultat net	128 152	34 566	110 813	-73,0%	>100,0%	91 369	126 150	38,1%

Source : Wafabail

IV.1.1. Produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire, sur la période 2019-juin 2022, se détaillent comme suit :

En Kdh	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20	juin-21	juin-22	Var.S1 22/S1 21
Produits des immobilisations en crédit-bail et en location	4 331 094	3 961 034	4 284 139	-8,5%	8,2%	2 143 313	2 236 666	4,4%
Commissions sur prestations de service	4 875	4 807	3 366	-1,4%	-30,0%	2 041	974	-52,3%
Autres produits bancaires	3	0	0	-87,4%	-100,0%	0	0	Ns
Produits d'exploitation bancaire	4 335 972	3 965 842	4 287 505	-8,5%	8,1%	2 145 354	2 237 640	4,3%

Source : Wafabail

Les produits d'exploitation bancaire sont composés essentiellement des intérêts et principal (loyers) perçus sur les crédits octroyés à la clientèle. Ces loyers correspondent au poste « Produits des immobilisations en crédit-bail et en location ».

Revue 2019-2020

Au terme de l'exercice 2020, les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une baisse de 8,5% pour s'établir à 3 965,8 Mdh. Cette baisse est due principalement au retrait des produits des immobilisations en

crédit-bail et en location, impactée le report des échéances de leasing aux entreprises en difficulté (-370,1 Mdh).

La baisse des produits des immobilisations en crédit-bail et en location est due principalement à la baisse de la production entre décembre 2019 et décembre 2020 (-32,9%).

Revue 2020-2021

Au terme de l'exercice 2021, les produits d'exploitation bancaire ont connu une hausse de 8,1%, pour atteindre 4,3 milliards de dh. Cette augmentation est due à la hausse des produits des immobilisations en crédit-bail et en location (+8,2% à fin 2021).

La hausse des produits des immobilisations en crédit-bail et en location (+8,2%) est due principalement à l'évolution positive de la production de 27% et à la reprise de la comptabilisation des loyers perçus des clients ne faisant plus objet du report.

Les commissions sur prestations de service ont enregistré une baisse de 30%, s'établissant à 3,4 Mdh en 2021 contre 4,8 Mdh en 2020 suite à la baisse de l'encours crédit-bail géré pour le compte d'Attijariwafa bank.

Revue analytique juin 2021 – juin 2022

Au terme du premier semestre 2022, les produits d'exploitation bancaire ont connu une hausse de 4,3%, pour atteindre 2,2 milliards de dirhams. Cette augmentation est due à la hausse des produits des immobilisations en crédit-bail et en location (+4,4% à fin juin 2022).

La hausse des produits des immobilisations en crédit-bail et en location est due principalement à la hausse de la production entre juin 2021 et juin 2022 (+12,9%).

IV.1.2. Charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire, sur la période 2019-juin 2022, se détaillent comme suit :

En Kdh	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20	Juin-21	Juin-22	Var.S1 22/S1 21
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	333 353	323 366	297 166	-3,0%	-8,1%	148 028	143 796	-2,9%
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	0	0	0	Ns	Ns	0	0	Ns
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	54 218	54 934	50 443	1,3%	-8,2%	25 666	26 828	4,5%
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	3 576 797	3 253 482	3 562 124	-9,0%	9,5%	1 735 003	1 792 303	3,3%
Autres charges bancaires	51	62	197	22,1%	>100,0%	100	150	50,8%
Charges d'exploitation bancaire	3 964 420	3 631 844	3 909 930	-8,4%	7,7%	1 908 797	1 963 077	2,8%

Source : Wafabail

Les charges d'exploitation bancaire sont composées essentiellement des «Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location» reflétant l'amortissement comptable de ces immobilisations et des «Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit» représentant les charges financières relatives aux ressources de refinancement. Les intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis correspondent aux intérêts sur Bons de Sociétés de Financement.

Revue 2019-2020

Au terme de l'exercice 2020, les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une baisse de 8,4% pour s'établir à 3 632 Mdh. Cette baisse est due à l'effet combiné de :

- la baisse des intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit de 3,0% (-10,0 Mdh) en raison de la baisse des charges d'intérêts sur les emprunts financiers.
- la baisse de 9,0% des charges sur immobilisations en crédit-bail et en location qui s'établissent à 3,3 milliards de dh en 2020 contre 3,6 milliards de dh en 2019. Cette tendance est le résultat de l'augmentation des dotations aux amortissements CBM et CBI.

Revue 2020-2021

En 2021, les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une hausse de 7,7% pour s'établir à 3 909 Mdh. Cette hausse est due principalement à l'augmentation de 9,5% des charges sur immobilisations en crédit-bail et en location qui s'établissent à 3,6 milliards de dh en 2021 contre 3,3 milliards de dh en 2020. Cette tendance s'explique par l'augmentation des dotations aux amortissements suite à la reprise de comptabilisation des dotations aux amortissements des biens loués en crédit-bail ne faisant plus objet de report.

Revue analytique juin 2021 – juin 2022

En juin 2022, les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une hausse de 2,8% pour s'établir à 2,0 Milliards de dh.

Cette hausse est due principalement à l'augmentation de 3,3% des charges sur immobilisations en crédit-bail et en location qui s'établissent à 1,8 milliards de dh en juin 2022 contre 1,7 milliards de dh en juin 2021. Cette tendance s'explique par l'augmentation des dotations aux amortissements CBM et CBI.

IV.1.3. Produit net bancaire

Le Produit Net Bancaire, sur la période 2020-juin 2022, évolue de la manière suivante :

En Kdh	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20	juin-21	juin-22	Var. S1 22/S1 21
Produits d'exploitation bancaire (1)	4 335 972	3 965 842	4 287 505	-8,5%	8,1%	2 145 354	2 237 640	4,3%
Charges d'exploitation bancaire (2)	3 964 420	3 631 844	3 909 930	-8,4%	7,7%	1 908 797	1 963 077	2,8%
Produit net bancaire (1)-(2)	371 552	333 998	377 575	-10,1%	13,0%	236 557	274 563	16,1%

Source : Wafabail

Les produits d'exploitation bancaire sont composés essentiellement des intérêts et principal (loyers) perçus sur les crédits octroyés à la clientèle. Ces loyers correspondent au poste « Produits des immobilisations en crédit-bail et en location ».

Les charges d'exploitation bancaire sont constituées principalement de dotations aux amortissements des immobilisations données en crédit-bail et des intérêts et charges sur les dettes de refinancement.

Revue 2019-2020

Au titre de l'exercice 2020, le produit net bancaire a affiché une baisse de 10,1% par rapport à 2019 pour s'établir à 334,0 Mdh. Cette baisse est essentiellement due à une baisse plus importante des produits d'exploitation bancaire (-370,1 Mdh) par rapport à la baisse des charges d'exploitation bancaire (-332,6 Mdh) suite au report des échéances de leasing accordé aux entreprises en difficulté et à la baisse du niveau de la production suite à la crise sanitaire.

Revue 2020-2021

Au titre de l'exercice 2021, le produit net bancaire a affiché une hausse de 13,0% par rapport à 2020 pour s'établir à 377,6 Mdh. Cette hausse est due à une augmentation des produits d'exploitation bancaire (+321,7 Mdh) plus importante celle des charges d'exploitation bancaire (+278,1 Mdh).

Revue analytique juin 2021 – juin 2022

Au titre du premier semestre 2022, le produit net bancaire a affiché une hausse de 16,1% par rapport à juin 2021 pour s'établir à 274,6 Mdh. Cette hausse est due à une augmentation des produits d'exploitation bancaire (+92,2 Mdh) plus importante celle des charges d'exploitation bancaire (+54,2 Mdh).

IV.1.4. Produit net non bancaire

Le Produit Net Non Bancaire évolue comme suit sur la période 2019-Juin 2022 :

En Kdh	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20	juin-21	juin-22	Var. S1 22/S1 21
Produits d'exploitation non bancaire	589	924	619	56,9%	-33,0%	138	222	61,4%
Charges d'exploitation non bancaire	0	0	0	Ns	Ns	0	0	Ns
Produit Net Non Bancaire	589	924	619	56,9%	-33,0%	138	222	61,4%

Source : Wafabail

Les produits d'exploitation non bancaire sont composés essentiellement de produits accessoires correspondant aux intérêts perçus sur les crédits accordés au personnel ainsi que les opérations de cession d'immobilisations.

Revue 2019-2020

Au terme de l'exercice 2020, le produit net non bancaire s'établit à 923,6 Kdh en 2020, soit une hausse de 335,0 Kdh par rapport à 2019. Cette hausse est expliquée par la réalisation d'une plus-value sur la cession d'une immobilisation corporelle.

Revue 2020-2021

En 2021, le produit net non bancaire s'établit à 619,0 Kdh, soit une baisse de 305 Kdh par rapport à 2020.

Revue analytique juin 2021 – juin 2022

En juin 2022, le produit net non bancaire s'établit à 222 Kdh, soit une hausse de 85 Kdh par rapport à juin 2021.

IV.1.5. Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation évoluent comme suit sur la période 2019-juin 2022 :

En Kdh	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20	juin-21	juin-22	Var. S1 22/S1 21
Charges de personnel	47 012	44 876	43 471	-4,5%	-3,1%	21 704	21 496	-1,0%
Impôts et taxes	1 996	2 003	2 018	0,4%	0,8%	1 017	999	-1,8%
Charges externes	38 112	32 789	36 879	-14,0%	12,5%	18 098	19 183	6,0%
Autres charges d'exploitation	702	116	314	-83,4%	>100,0%	50	157	>100%
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations	3 597	3 380	3 064	-6,0%	-9,4%	1 548	1 542	-0,4%
Charges générales d'exploitation	91 419	83 165	85 745	-9,0%	3,1%	42 418	43 377	2,3%

Source : Wafabail

Revue 2019-2020

A fin 2020, les charges générales d'exploitation ont baissé de 9,0% par rapport à 2019, s'établissant ainsi à 83,2 Mdh.

Cette baisse est due essentiellement à :

- la baisse de -4,5% des charges de personnel (-2 135,8 Kdh) en raison de la baisse de l'effectif passant de 117 collaborateurs à 107 collaborateurs ;
- la baisse de -14,0% des charges externes (-5 322,6 Kdh) due essentiellement à la baisse de la rémunération d'intermédiaires et honoraires (-4,1 Mdh), des frais de publicité, publications et relations publiques (-955,5 Kdh) et des autres charges externes (-768,3 Kdh) ;
- la baisse des autres charges d'exploitation (-83,4%) s'établissant à 116,3 Kdh en 2020 contre 701,8 Kdh en 2019. Cette baisse s'explique par la baisse des dons, des autres charges réparties sur plusieurs exercices et des diverses autres charges générales d'exploitation ;
- la baisse des dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations (-6,0%) s'établissant à 3,4 Mdh en 2020 contre 3,6 Mdh en 2019.

Revue 2020-2021

En 2021, les charges générales d'exploitation ont augmenté de 3,1% par rapport à 2020, s'établissant ainsi à 85,7 Mdh.

Cette hausse est due essentiellement à :

- la hausse de 4,1 Mdh des charges externes (+12,5%). Cette augmentation est due essentiellement à la hausse des rémunérations d'intermédiaires et honoraires (+4,2 Mdh) ;
- la hausse de 197,4 Kdh des autres charges d'exploitation.

Revue analytique juin 2021 – juin 2022

En juin 2022, les charges générales d'exploitation ont augmenté de 2,3% par rapport à juin 2021, s'établissant ainsi à 43,4 Mdh.

Cette hausse est due essentiellement à une augmentation des charges externes de 6,0% (+1,1 Mdh) due essentiellement à la hausse de la rémunération d'intermédiaires et honoraires (+1 Mdh).

IV.1.6. Coefficient d'exploitation bancaire

Le coefficient d'exploitation de Wafabail évolue comme suit sur la période 2019- juin 2022 :

En Kdh	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20	juin-21	juin-22	Var. S1 22/S1 21
Produit Net Bancaire (1)	371 552	333 998	377 575	-10,1%	13,0%	236 557	274 563	16,1%
Charges générales d'exploitation (2)	91 419	83 165	85 745	-9,0%	3,1%	42 418	43 377	2,3%
Coefficient d'exploitation (2) / (1)	24,6%	24,9%	22,7%	0,3 pts	-2,2 pts	17,9%	15,8%	-1,2 pts

Source : Wafabail

Revue 2019-2020

En 2020, le coefficient d'exploitation s'établit à 24,9%, contre 24,6% en 2019, soit une hausse de 0,3 pts. Cette tendance s'explique par la diminution de 37,6 Mdh du produit net bancaire plus importante que celle des charges générales d'exploitation (-8,3 Mdh).

Revue 2020-2021

En 2021, le coefficient d'exploitation s'établit à 22,7%, contre 24,9% en juin 2020, soit une baisse de 2,2 pts. Cette tendance s'explique par la hausse de 43,6 Mdh du produit net bancaire plus importante que celle des charges générales d'exploitation (+2,6 Mdh).

Revue analytique juin 2021 – juin 2022

En juin 2022, le coefficient d'exploitation s'établit à 15,8%, contre 17,9% en juin 2021, soit une baisse de 1,2 pts. Cette tendance s'explique par la hausse de 38,0 Mdh du produit net bancaire plus importante que celle des charges générales d'exploitation (+959,0 Kdh).

IV.1.7. Résultat courant

Le résultat courant évolue comme suit sur la période 2019-juin 2022 :

En Kdh	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20	juin-21	juin-22	Var. S1 22/S1 21
Produit Net Bancaire	371 552	333 998	377 575	-10,1%	13,0%	236 557	274 563	16,1%
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	0	0	0	Ns	Ns	0	0	Ns
+ Autres produits divers d'exploitation	589	924	619	56,9%	-33,0%	138	222	61,4%
- Autres charges diverses d'exploitation	0	0	0	Ns	Ns	0	0	Ns
- Charges générales d'exploitation	91 419	83 165	85 745	-9,0%	3,1%	42 418	43 377	2,3%
Résultat brut d'exploitation	280 722	251 756	292 449	-10,3%	16,2%	194 277	231 408	19,1%
Coût du risque	59 271	153 766	94 527	>100,0%	-38,5%	40 121	31 524	-21,4%
- Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécupérables	121 883	203 758	165 724	67,2%	-18,7%	85 873	79 484	-7,4%
Dotations aux provisions pour créances en souffrance	115 083	149 613	152 207	30,0%	1,7%	82 710	79 484	-3,9%
Pertes sur créances irrécouvrables	0	1 339	3 162	>100,0%	>100,0%	3 162	0	-100,0%
Dotations aux provisions pour autres risques et charges	6 800	52 806	10 355	>100,0%	-80,4%	0	0	Ns
+ Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	62 612	49 992	71 197	-20,2%	42,4%	45 752	47 960	4,8%
Reprises de provisions pour créances en souffrance	59 594	47 852	69 151	-19,7%	44,5%	45 505	30 501	-33,0%
Récupérations sur créances amorties	1 224	416	247	-66,0%	-40,7%	247	1,2	-99,5%
Reprises de provisions pour autres risques et charges	1 793	1 724	1 799	-3,9%	4,3%	0	17 458	Ns
Reprises de provisions réglementées	0	0	0	Ns	Ns	0	0	Ns
Résultat courant	221 451	97 990	197 921	-55,8%	>100,0%	154 156	199 884	29,7%

Source : Wafabail

Revue 2019-2020

En 2020, le résultat brut d'exploitation s'établit à 251,8 Mdh, affichant ainsi une baisse de 10,3% par rapport à 2019. Cette tendance s'explique principalement par :

la baisse du produit net bancaire (-37,6 Mdh) ;

la baisse des charges générales d'exploitation (-8,3 Mdh).

Le résultat courant affiche une baisse de 55,8% pour s'établir à 98,0 Mdh en 2020 vs 221,5 Mdh en 2019.

Cette évolution est due principalement à la hausse de 94,5 Mdh du coût du risque en raison de :

l'augmentation des dotations aux provisions et pertes sur créances irrécupérables de 67,2% passant de 121,9 Mdh en 2019 à 203,8 Mdh en 2020. Cette variation s'explique par :

- ✓ la constitution d'une provision pour risques et charges de 52,8 Mdh pour faire face à l'impact éventuel de la crise sanitaire, la dotation est logée au niveau des dotations aux autres provisions ;
- ✓ la hausse des dotations aux provisions pour créances en souffrance (+30%) suite à la hausse des créances en souffrance entre 2019 et 2020.

La baisse des reprises de provisions et récupérations sur créances amorties de 20,2% soit -12,6 Mdh suite à l'impact de la crise sanitaire sur l'activité du recouvrement et contentieux (fermeture des tribunaux et suspension de l'exécution des jugements et de la récupération des biens).

Revue 2020-2021

En 2021, le résultat brut d'exploitation s'établit à 292,4 Mdh, affichant ainsi une hausse de 16,2% par rapport à 2020. Cette tendance s'explique principalement par la hausse de 13,0% du produit net bancaire (+43,6 Mdh).

Le résultat courant affiche une hausse de 100 Mdh pour s'établir à 197,9 Mdh en 2021.

Cette évolution est due principalement à :

l'augmentation du résultat brut d'exploitation (+16,2%) ;

la baisse de 59,2 Mdh du coût du risque. Cette variation s'explique par :

- ✓ la baisse des dotations aux provisions et pertes sur créances irrécupérables de 18,7% (-38,0 Mdh). Ceci s'explique principalement par la baisse de 42,4 Mdh des dotations aux autres provisions ;
- ✓ la hausse des reprises de provisions et récupérations sur créances amorties de 42,4% soit +21,2 Mdh. Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation de 21,2 Mdh des reprises de provisions pour créances et engagements par signature.

Revue analytique juin 2021 – juin 2022

En juin 2022, le résultat brut d'exploitation s'établit à 231,4 Mdh, affichant ainsi une hausse de 19,1% par rapport à juin 2021. Cette tendance s'explique principalement par la hausse de 16,1% du produit net bancaire (+38 Mdh).

Le résultat courant affiche une hausse de 45,7 Mdh pour s'établir à 200 Mdh en juin 2022.

Cette évolution est due principalement à la hausse de 19,1% du résultat brut d'exploitation (37,1 Mdh), et la baisse de 8,6 Mdh du coût du risque en raison de :

- ✓ La baisse des dotations aux provisions et pertes sur créances irrécupérables de 7,4% ;
- ✓ La hausse des reprises de provisions et récupérations sur créances amorties de 4,8% soit +2 Mdh suite à la hausse de 17,5 Mdh des reprises de provisions pour autres risques et charges.

IV.1.8. Résultat net

Le résultat net de Wafabail évolue comme suit sur la période considérée :

En Kdh	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20	juin-21	juin-22	Var. S1 22/S1 21
Résultat courant	221 451	97 990	197 921	-55,8%	>100,0%	154 156	199 884	29,7%
Résultat non courant	-7 266	-7 492	-7 306	-3,1%	2,5%	-2 647	-5 384	103,4%
Résultat avant impôts	214 184	90 498	190 616	-57,7%	>100,0%	151 509	194 500	28,4%
Impôts sur les résultats	86 033	55 932	79 803	-35,0%	42,7%	60 139	68 350	13,7%
Résultat net	128 152	34 566	110 813	-73,0%	>100,0%	91 369	126 150	7,3 pts
Marge nette (Résultat net /PNB)	34,5%	10,3%	29,3%	-24,1 pts	19,0 pts	38,6%	45,9%	7,3 pts
Capacité d'autofinancement	136 755	88 863	122 433	-35,0%	37,8%	92 918	110 234	18,6%

-bénéfices distribués	60 000	0	30 000	-100,0%	Ns	30 000	60 000	100,0%
Autofinancement	76 755	88 863	92 433	15,8%	4,0%	62 918	50 234	-20,2%

Source : Wafabail

Revue 2019-2020

En 2020, le résultat net a diminué de -73,0% par rapport à l'exercice 2019, pour s'établir à 34,6 Mdh. Cette tendance s'explique essentiellement par :

la baisse du résultat courant s'établissant à 98,0 Mdh en 2020 contre 221,5 Mdh en 2019 ;

L'impôt de 5,8 Mdh de l'impôt sur la cohésion sociale.

Le résultat non courant enregistre quant à lui, une baisse de 225,9 Kdh par rapport à l'exercice 2019.

L'impôt sur les résultats a enregistré une baisse de 30 Mdh passant de 86 Mdh à fin décembre 2019 à 55,9 Mdh à fin décembre 2020 suite à la baisse du résultat courant de 123 Mdh (-55,8%).

La marge nette s'établit à 10,3% en 2020 contre 34,5 % en 2019, enregistrant ainsi une diminution de 24,1 pts.

A fin 2020, l'autofinancement de Wafabail a augmenté de 15,8% en 2020 pour s'établir à 88,9 Mdh.

Revue 2020-2021

En 2021, le résultat net a augmenté de 76,2 Mdh par rapport à 2020, pour s'établir à 110,8 Mdh. Cette tendance s'explique essentiellement par la hausse du résultat courant s'établissant à 197,9 Mdh en 2021 contre 98,0 Mdh en 2020.

L'impôt sur les résultats a enregistré une hausse de 23,9 Mdh passant de 55,9 Mdh à fin 2020 à 79,8 Mdh à fin 2021 suite à la hausse du résultat courant.

La marge nette s'établit à 29,3% en 2021 contre 10,3% en 2020, enregistrant ainsi une hausse de 19,0 pts.

A fin 2021, l'autofinancement de Wafabail a augmenté de 4,0% pour s'établir à 92,4 Mdh.

Revue analytique juin 2021 – juin 2022

En juin 2022, le résultat net a augmenté de 34,8 Mdh par rapport à juin 2021, pour s'établir à 126,2 Mdh. Cette tendance s'explique essentiellement par la hausse du résultat courant s'établissant à 200,0 Mdh en juin 2022 contre 154,2 Mdh en juin 2021.

Le résultat non courant enregistre quant à lui, une baisse de 103,4% par rapport à juin 2021, s'établissant ainsi à -5,4 Mdh. Cette baisse est due principalement à une hausse de 2,7 Mdh des autres charges non courantes.

L'impôt sur les résultats a enregistré une hausse de 8,2 Mdh passant de 60,1 Mdh à fin juin 2022 à 68,3 Mdh à fin juin 2021 suite à la hausse du résultat courant de 45,7 Mdh.

La marge nette s'établit à 45,9% en juin 2022 contre 38,6 % en juin 2021, enregistrant ainsi une hausse de 7,3 pts.

A fin juin 2022, l'autofinancement de Wafabail a diminué de 20% pour s'établir à 50,2 Mdh.

IV.2. ANALYSE BILANCIELLE

Le bilan de Wafabail, sur la période 2019 – juin 2022, se présente comme suit :

En Kdh	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20	juin-22	Var. S1 22/S1 21
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, service des chèquespostaux	3	3	2	-7,3%	-100,0%	3	22,2%
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	5	0	0	-100,0%	Ns	0	Ns
Créances sur la clientèle	29 831	28 102	26 553	-5,8%	-5,5%	24 036	-9,5%
Autres actifs	346 637	232 960	305 594	-32,8%	31,2%	288 157	-5,7%
Titres de participation	3	3	3	0,0%	0,0%	3	0,0%
Immobilisations données en crédit bail, en location et en Ijara	12 814 496	12 239 631	12 158 457	-4,5%	-0,7%	12 231 605	0,6%
Immobilisations incorporelles	29 888	27 978	28 460	-6,4%	1,7%	27 520	-3,3%
Immobilisations corporelles	2 270	1 824	1 918	-19,7%	5,2%	1 824	-4,9%
Actif	13 223 132	12 530 500	12 520 986	-5,2%	-0,1%	12 573 148	0,4%
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	9 352 847	8 739 298	8 598 778	-6,6%	-1,6%	8 178 661	-4,9%
Dépôts de la clientèle	97 811	95 900	14 841	-2,0%	-84,5%	15 189	2,3%
Titres de créance émis	1 511 445	1 623 103	1 623 103	7,4%	0,0%	2 039 436	25,7%
Autres passifs	1 059 812	783 570	904 711	-26,1%	15,5%	910 854	0,7%
Provisions pour risques et charges	32 410	83 492	92 048	>100,0%	10,2%	74 590	-19,0%
Provisions réglementées	-	-	0	Ns	Ns	0	Ns
Dettes subordonnées	76 306	78 070	79 626	2,3%	2,0%	80 387	1,0%
Réserves et primes liées au capital	122 660	122 660	122 660	0,0%	0,0%	122 660	0,0%
Capital	150 000	150 000	150 000	0,0%	0,0%	150 000	0,0%
Report à nouveau (+/-)	691 690	819 841	824 407	18,5%	0,6%	875 220	6,2%
Résultat net de l'exercice (+/-)	128 152	34 566	110 813	-73,0%	>100,0%	126 150	13,8%
Passif	13 223 132	12 530 500	12 520 986	-5,2%	-0,1%	12 573 148	0,4%

Source : wafabail

Le total bilan de Wafabail s'élève à 12,6 milliards de dh en juin 2022 contre 12,5 milliards de dh en 2021.

IV.2.1. Crédits

L'encours des crédits par catégorie a évolué, sur la période considérée, de la manière suivante :

En Kdh	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20	juin-22	Var. S1 22/21
Créances sur les établissements de crédits et assimilés (1)	5	0	0	Ns	Ns	0	Ns
Créances sur la clientèle (2)	29 831	28 102	26 553	-5,8%	-5,5%	24 036	-9,5%
Crédits de trésorerie et à la consommation	25 893	24 634	23 629	-4,9%	-4,1%	21 710	-8,1%
Crédits à l'équipement	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns
Crédits immobiliers	3 938	3 468	2 924	-11,9%	-15,7%	2 326	-20,5%
Autres crédits	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns
Total crédits (1) + (2)	29 835	28 102	26 553	-5,8%	-5,5%	24 036	-9,5%

Source : Wafabail

Il s'agit des crédits à la consommation et crédits immobiliers accordés par Wafabail à ses collaborateurs.

Revue 2019-2020

Au titre de l'exercice 2020, la totalité des crédits a atteint 28,1 Mdh, enregistrant ainsi une baisse de 5,8% par rapport à 2019. Cette baisse est expliquée par :

la baisse des crédits de trésorerie et à la consommation de 1,3 Mdh, passant de 25,9 Mdh en 2019 à 24,6 Mdh en 2020 ;

la diminution des crédits immobiliers de 11,9%, passant de 3,9 Mdh en 2019 pour s'établir 3,5 Mdh en 2020.

Revue 2020-2021

Au titre de l'exercice 2021, les crédits ont atteint 26,0 Mdh, enregistrant ainsi une baisse de 5,5% par rapport à 2020. Cette baisse est expliquée par :

la baisse des crédits de trésorerie et à la consommation de 4,1%;

la diminution des crédits immobiliers de 15,7%, passant de 3,5 Mdh en 2020 pour s'établir 2,9 Mdh en 2021.

Revue 2021 – juin 2022

Au premier semestre 2022, la totalité des crédits a atteint 24,0 Mdh, enregistrant ainsi une baisse de 9,5% par rapport à 2021. Cette baisse est expliquée par :

- la baisse des crédits de trésorerie et à la consommation de 8,1% (1,9 Mdh);
- la diminution des crédits immobiliers de 20,5%, passant de 2,9 Mdh en 2021 pour s'établir 2,3 Mdh en juin 2022.

IV.2.2. Immobilisations

L'évolution des immobilisations, sur la période 2019 – juin 2022, se détaille comme suit :

En Kdh	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20	juin-22	Var. S1 22/21
Immobilisations incorporelles	29 888	27 978	28 460	-6,4%	1,7%	27 520	-3,3%
Immobilisations corporelles	2 270	1 824	1 918	-19,7%	5,2%	1 824	-4,9%
Total	32 158	29 801	30 378	-7,3%	1,9%	29 344	-3,4%

Source : Wafabail

Revue 2019-2020

Les immobilisations incorporelles ont enregistré une baisse de 6,4% pour s'établir à 28,0 Mdh fin 2020 contre 29,9 Mdh en 2019.

Les immobilisations corporelles ont enregistré une diminution de 19,7%, passant de 2,3 Mdh en 2019 à 1,8 Mdh en 2020. Cette baisse s'explique principalement par les effets compensés suivants :

- ✓ Les acquisitions liées à l'exercice 2020 de 0,4 Mdh ;
- ✓ Les dotations aux amortissements de l'exercice qui s'élèvent à 0,9 Mdh.

Revue 2020-2021

Les immobilisations incorporelles ont enregistré une augmentation de 1,7%, passant de 28,0 Mdh en 2020 à 28,5 Mdh en 2021.

Cette hausse s'explique par les effets compensés suivants :

- ✓ Les acquisitions d'immobilisations corporelles effectuées en 2021 de 2,9 Mdh ;
- ✓ Les amortissements des immobilisations corporelles qui s'élèvent à 2,4 Mdh.

Les immobilisations corporelles ont enregistré une augmentation de 5,2%, passant de 1,8 Mdh en 2020 à 1,9 Mdh en 2021.

Revue 2021– juin 2022

Les immobilisations incorporelles ont enregistré une baisse de 3,3% pour s'établir à 27,5 Mdh fin juin 2022 contre 28,5 Mdh en 2021.

Les immobilisations corporelles ont enregistré une diminution de 4,9%, passant de 1,9 Mdh en 2021 à 1,8 Mdh en juin 2022. Cette baisse s'explique principalement par les effets compensés suivants :

- Les acquisitions liées au premier semestre 2022 de 0,2 Mdh ;
- Les dotations aux amortissements du premier semestre 2022 qui s'élèvent à 0,36 Mdh.

IV.2.3. Immobilisations données en crédit-bail et en location

L'évolution des immobilisations, sur la période 2019 – juin 2022, se détaille comme suit :

En Kdh	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20	juin-22	Var. S1 22/21
Immobilisations données en crédit-bail et en location	12 814 496	12 239 631	12 158 457	-4,5%	-0,7%	12 231 605	0.6%

Source : Wafabail

Les immobilisations données en crédit-bail et en location représentent la principale composante des actifs de Wafabail (97,3 % du total bilan à fin juin 2022, 97,1% du total bilan en 2020, 97,7% du total bilan en 2020 et 96,9% du total bilan en 2019) et sont constituées principalement par les valeurs nettes comptables des biens acquis par la société et mis à la disposition de la clientèle dans le cadre des contrats de crédit-bail.

Revue 2019-2020

A l'issue de l'exercice 2020, les immobilisations données en crédit-bail et en location ont enregistré une baisse de 4,5%, passant de 12,8 milliards de dh en 2019 à 12,2 milliards de dh en 2020. Cette baisse s'explique principalement par la baisse du niveau de la production.

Revue 2020-2021

A l'issue de l'exercice 2021, les immobilisations données en crédit-bail et en location ont enregistré une baisse de 0,7%, passant de 12,23 milliards de dh en 2020 à 12,22 milliards de dh en 2021.

Revue 2021 – juin 2022

Au titre du premier semestre 2022, les immobilisations données en crédit-bail et en location ont enregistré une hausse de 0,6 % pour s'établir à 12,23 milliards de dh contre 12,16 milliards de dh à fin décembre 2021.

IV.2.4. Autres Actifs

L'évolution des actifs divers, sur la période 2019 – juin 2022, se détaille comme suit :

En Kdh	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20	Juin-22	Var. S1 22/21
Autres actifs	346 637	232 960	305 594	-32,8%	31,2%	288 157	-5,7%

Source : Wafabail

Revue 2019-2020

En 2020, les autres actifs ont enregistré une baisse de 32,8% pour s'établir à 233 Mdh en 2020 contre 346,6 Mdh en 2019. Cette tendance s'explique par :

la baisse des sommes dues par l'état (-62,2%), Ce compte concerne la TVA Récupérable et sa baisse est due à la baisse de la production de l'exercice 2020 suite à l'impact de la crise sanitaire ;

la baisse de 60,5% des débiteurs divers ;

la baisse de 2,5% des divers autres débiteurs.

Revue 2020-2021

En 2021, les autres actifs ont enregistré une hausse de 31,2% pour s'établir à 305,6 Mdh contre 233 Mdh à fin décembre 2020. Cette tendance s'explique principalement par

- la hausse des sommes dues par l'état (+48,1%) ;
- la hausse des divers autres débiteurs (hausse de 39,4 Mdhs).

Revue 2021 – juin 2022

A fin juin 2022, les autres actifs ont enregistré une baisse de 5,7% pour s'établir à 288,2 Mdh contre 305,6 Mdh à fin décembre 2021. Cette tendance s'explique principalement par la baisse de 77% des divers autres débiteurs.

IV.2.5. Dettes envers les établissements de crédits

Les dettes envers les établissements de crédits ont évolué, sur la période 2019 – juin 2022, se détaille comme suit :

En Kdh	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20	Juin-22	Var. S1 22/21
Dettes envers les Ets. de crédit et assimilés (2)	9 352 847	8 739 298	8 598 778	-6,6%	-1,6%	8 178 661	-4,9%
A vue	373 705	286 861	564 898	-23,2%	96,9%	367 614	-34,9%
A terme	8 979 142	8 452 438	8 033 880	-5,9%	-5,0%	7 811 047	-2,8%

Source : Wafabail

Revue 2019-2020

A l'issue de l'exercice 2020, les dettes envers les établissements de crédits ont baissé de 6,6% pour s'établir à 8,7 milliards de dh en 2020 contre 9,4 milliards de dh fin 2019.

Cette baisse est due aux éléments conjugués suivants :

la baisse de 23,2% des dettes à vue (-86,8 Mdh) due à la baisse des comptes ordinaires créditeurs de 86,8 Mdh suite à la baisse de l'activité en 2020.

la diminution de 5,9% des dettes à terme (-526,7 Mdh) expliquée par :

- ✓ La baisse des emprunts financiers (-414 Mdh) vu la baisse de la production ;
- ✓ La baisse des emprunts de trésorerie à terme (-110 Mdh).

Revue 2020-2021

A l'issue de l'exercice 2021, les dettes envers les établissements de crédits ont baissé de 1,6% pour s'établir à 8,6 milliards de dh en juin 2021 contre 8,7 milliards de dh fin 2020.

Cette baisse est due aux éléments conjugués suivants :

la hausse de 96,9% des dettes à vue (+278,0 Mdh) ;

la diminution de 5,0% des dettes à terme (-418,6 Mdh).

Revue 2021 – juin 2022

Les dettes envers les établissements de crédits ont baissé de 4,9% pour s'établir à 8,2 milliards de dh en juin 2022 contre 8,6 milliards de dh fin 2021.

Cette baisse est due aux éléments conjugués suivants :

- la baisse de 34,9% des dettes à vue (-197,2 Mdh) ;
- la diminution de 2,8% des dettes à terme (- 223 Mdh).

IV.2.6. Passifs divers

L'évolution des passifs divers, sur la période considérée, se présente de la manière suivante :

En Kdh	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20	Juin-22	Var. S1 22/21
Autres passifs	1 059 812	783 570	904 711	-26,1%	15,5%	910 854	0,7%

Source : Wafabail

Revue 2019-2020

En 2020, les autres passifs ont enregistré une baisse de 26,1%, passant de 1,1 milliards de dh en 2019 à 783,6 Mdh en 2020. Cette tendance s'explique par la baisse des dettes fournisseurs de biens et services (- 137 Mdh) et des sommes dues à l'état (- 94 Mdh).

Revue 2020-2021

En 2021, les autres passifs ont augmenté de 15,5% pour atteindre 904,7 Mdh vs 783,6 Mdh en 2020. Cette tendance s'explique par :

- La hausse des sommes dues à l'état (+36%) ;
- La hausse des fournisseurs de biens et services (+34 Mdhs).

Revue 2021 – juin 2022

Au terme du premier semestre 2022, les autres passifs ont augmenté de 0,7% pour atteindre 910,9 Mdh vs. 904,7 Mdh en 2021. Cette tendance s'explique par les effets compensés suivants :

- Hausse des sommes dues à l'état (+20%) ;
- Hausse des sommes diverses dues aux actionnaires et associés (dividendes à payer +60 Mdhs) ;
- Baisse des fournisseurs de biens et services (-35%).

IV.2.7. Provisions pour risques et charges

En Kdh	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20	Juin-22	Var. S1 22/21
Provisions pour risques et charges	32 410	83 492	92 048	>100,0%	10,2%	74 590	-19,0%

Source : Wafabail

Revue 2019-2020

Les provisions pour risques et charges passent de 32,4 Mdh en 2019 à 83,5 Mdh en 2020 en raison de la constitution d'une provision pour risques généraux de 52,8 Mdh pour faire face à l'impact éventuel de la crise sanitaire.

Revue 2020-2021

En 2021, les provisions pour risques et charges ont augmentés de 10,2% sur la période 2020-2021 et s'établissent ainsi à 92,0 Mdh contre 83,5 Mdh en 2020.

Revue 2021 – juin 2022

Au terme du premier semestre 2022, les provisions pour risques et charges ont diminué de 19,0% s'établissent ainsi à 74,6 Mdh vs 92,0 Mdh en 2021 suite à une reprise de provisions pour risques et charges de 17,4 Mdhs.

IV.2.8. Titres de créances émis

L'évolution des titres de créances émis, sur la période considérée, se présente de la manière suivante :

En Kdh	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20	Juin-22	Var. S1 22/21
Titres de créances négociables	1 480 000	1 595 000	1 595 000	7,8%	0,0%	2 015 000	26,3%
Autres titres de créances émis	31 445	28 103	28 103	-10,6%	0,0%	24 436	-13,0%
Titres de créances émis	1 511 445	1 623 103	1 623 103	7,4%	0,0%	2 039 436	25,7%

Source : Wafabail

Revue 2019-2020

Les titres de créances émis ont enregistré une croissance de 7,4%, s'établissant à 1,6 milliards de dh en 2020 contre 1,5 milliards de dh en 2019. Cette hausse s'explique par le recours aux BSF en 2020.

Les autres titres de créances émis ont enregistré une baisse de 10,6% expliquée par le remplacement de deux tombées BSF de 2015 à des taux élevés (4%) par des levées BSF 2020 à des taux plus bas.

Revue 2020-2021

Au titre de l'exercice 2021, les titres de créances émis s'établissent à 1,6 milliards de dh, soit le même niveau qu'en 2020.

Revue 2021 – juin 2022

Au titre du premier semestre 2022, les titres de créances émis s'établissent à 2,0 milliards de dh vs. 1,6 milliards de dh en 2021. Cette augmentation est due principalement à la hausse de 26,3% des titres de créances négociables.

IV.2.9. Dépôts de la clientèle

L'évolution des titres de des dépôts de la clientèle, sur la période considérée, se présente de la manière suivante :

En Kdh	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20	juin-22	Var. S1 22/21
Dépôts à terme	76 500	78 671	0	2,8%	-100,0%	0	Ns
Autres comptes créditeurs	21 311	17 229	14 841	-19,2%	-13,9%	15 189	2,3%
Total	97 811	95 900	14 841	-2,0%	-84,5%	15 189	2,3%

Source : Wafabail

Revue 2019-2020

Les dépôts de la clientèle ont enregistré une baisse de 2,0%, s'établissant à 95,9 Mdh contre 97,8 Mdh en 2019. Cette baisse s'explique principalement par la baisse de 4,1 Mdh des autres comptes créditeurs.

Revue 2020 –2021

Les dépôts de la clientèle ont enregistré une baisse de 84,5%, s'établissant à 14,8 Mdh contre 97,8 Mdh en 2020. Cette baisse s'explique principalement par la baisse de 78,7 Mdh des dépôts à terme.

Revue 2021 – juin 2022

Les dépôts de la clientèle ont enregistré une hausse de 2,3%, s'établissant à 15,2 Mdh contre 14,8 Mdh en 2021. Cette hausse s'explique principalement par la hausse de 2,3% des autres comptes créditeurs.

IV.2.10. Structure des ressources de Wafabail

La structure des ressources de Wafabail, sur la période considérée, se présentent comme suit :

En Kdh	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20	juin-22	Var. S1 22/21
Fonds propres & assimilés	1 168 808	1 205 137	1 287 506	3,1%	6,8%	1 354 418	5,2%
Dont dettes subordonnées	76 306	78 070	79 626	2,3%	2,0%	80 387	1,0%
Dont capital	150 000	150 000	150 000	0,0%	0,0%	150 000	0,0%
Dont réserves et primes liées au capital	122 660	122 660	122 660	0,0%	0,0%	122 660	0,0%
Dont résultat net de l'exercice	128 152	34 566	110 813	-73,0%	>100,0%	126 150	13,8%
Dont report à nouveau	691 690	819 841	824 407	18,5%	0,6%	875 220	6,2%
Dont provisions réglementées	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns
Autres Ressources	10 864 292	10 362 401	10 221 881	-4,6%	-1,4%	10 218 097	0,0%
Etablissement de crédit	9 352 847	8 739 298	8 598 778	-6,6%	-1,6%	8 178 661	-4,9%
A vue	373 705	286 861	564 898	-23,2%	96,9%	367 614	-34,9%
A terme	8 979 142	8 452 438	8 033 880	-5,9%	-5,0%	7 811 047	-2,8%
Titres de créances émis	1 511 445	1 623 103	1 623 103	7,4%	0,0%	2 039 436	25,7%
Total Ressources	12 033 100	11 567 538	11 509 387	-3,9%	-0,5%	11 572 515	0,5%

Source : Wafabail

La dette subordonnée de Wafabail est une avance en comptes courants associés bloquée d'un montant de 50 000 000 Dh à durée indéterminée.

Cette avance s'apparente à une dette subordonnée à durée indéterminée.

Les intérêts sont calculés sur la base du taux minimum fixe relatif aux avances Moyen Terme applicables aux sociétés de financement et en vigueur par semestre de chaque année civile.

Revue 2019-2020

Au titre de l'exercice 2020, les fonds propres de Wafabail se sont établis à 1,2 milliards de dh, en hausse de 3,1% par rapport à l'exercice 2019. Cette croissance s'explique principalement par :

la baisse du résultat net de 73,0 % pour atteindre 34,6 Mdh contre 128,2 Mdh en 2019.

la hausse de 18,5% du report à nouveau s'établissant à 819,4 Mdh en 2020 contre 691,7 Mdh en 2019 ;
Les dettes subordonnées perpétuelles évoluent de 2,6% sur la période 2019-2020, s'établissant à 78,1 Mdh en 2020 contre 76,3 Mdh en 2019.

Au terme de l'exercice 2020, les fonds propres & assimilés représentent 10,4% du total ressources de Wafabail.

Revue 2020-2021

Au terme de l'exercice 2021, les capitaux propres et assimilés de Wafabail se sont établis à 1,3 milliards de dh, en hausse de 6,8% par rapport à l'année 2020.

Cette croissance s'explique par la hausse significative du résultat net de l'exercice s'établissant à 110,8 Mdh à fin 2021 contre 34,6 Mdh en 2020.

Les dettes subordonnées évoluent de 2,0 % à fin 2021, s'établissant à 79,6 Mdh contre 78,1 Mdh en 2020.

Au terme de l'exercice 2021, les capitaux propres & assimilés représentent 11,2 % du total ressources de Wafabail.

Revue 2021 – juin 2022

Au terme du premier semestre 2022, les capitaux propres et assimilés de Wafabail se sont établis à 1,4 milliards de dh, en hausse de 5,2% par rapport à l'année 2021.

Cette croissance s'explique par la hausse significative du résultat net de l'exercice s'établissant à 126,2 Mdh à fin juin 2022 contre 110,8 Mdh en 2021.

Les dettes subordonnées évoluent de 1,0 % à fin juin 2022, s'établissant à 80,4 Mdh contre 79,6 Mdh en 2021.

Au terme du premier semestre 2022, les capitaux propres & assimilés représentent 11,7 % du total ressources de Wafabail.

IV.3. MAITRISE DU RISQUE²⁶

IV.3.1. Ratio de solvabilité

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du ratio de solvabilité²⁷ sur la période considérée :

	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20	Juin-22	Var. S1 22/21
Ratio de solvabilité	12,90%	14,14%	14,57%	1,24 pts	0,43 pts	15,61%	1,04 pts

Source : Wafabail

Au titre du premier semestre 2022, le ratio de solvabilité de Wafabail s'est établi à 15,61%, en hausse de 1,04 pts par rapport à 2021. Ce niveau est supérieur au niveau minimum exigé de 12%.

En 2021, le ratio de solvabilité de Wafabail s'est établi à 14,57%, en hausse de 0,43 pts par rapport à 2020. Ce niveau est supérieur au niveau minimum exigé de 12%.

IV.3.2. Ratio Tier one ²⁸

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du ratio Tier one :

²⁶ les ratios de maîtrise du risque sont conformes à la réglementation de Bank Al Maghrib

²⁷ Le ratio de solvabilité correspond au rapport des fonds propres sur les créances pondérées

²⁸ Ratio Tier one = fonds propres de catégorie 1 / total des actifs pondérés au titre du risque de crédit. Les fonds propres de catégorie 1 sont constitués des fonds propres de base et des fonds propres additionnels.

	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20	Juin-22	Var. S1 22/21
Ratio Tier one	10,73%	12,06%	12,49%	1,33 pts	0,43 pts	13,52%	1,03 pts

Source : Wafabail

Au titre du premier semestre 2022, le ratio Tier one de Wafabail s'est établi à 13,52%, en hausse de 1,03pts. Ce niveau est supérieur au niveau minimum exigé de 9%.

En 2021, le ratio Tier one de Wafabail s'est établi à 12,49%, en hausse de 0,43 pts. Ce niveau est supérieur au niveau minimum exigé de 9%.

IV.3.3. Ratio prudentiel

Le ratio prudentiel relatif au programme BSF se présente comme suit :

	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20	Juin-22	Var. S1 22/21
Ratio prudentiel - Base encours* clientèle 2019	39,0%	38,82%	40,89%	1,33 pts	0,43 pts	40,70%	-0,19 pts

Source : Wafabail

*Encours financier

Le ratio prudentiel de l'encours BSF demeure inférieur au ratio prudentiel réglementaire qui est de 50%.

IV.3.4. Coefficient maximum de division des risques

Le coefficient maximum de division des risques de Wafabail, encourus sur un même bénéficiaire, est inférieur au ratio légal de 20%.

IV.3.5. Analyse du risque client

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du risque client sur la période 2019- juin 2022 :

En Kdh	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20	Juin-22	Var. S1 22/21
Créances en souffrance (1)	847 609	963 314	1 060 143	13,7%	10,1%	1 116 607	5,3%
Cumul des provisions des créances en souffrance (2)	557 770	659 531	742 587	18,2%	12,6%	791 570	6,6%
Taux de couverture (3) = (2)/(1)	65,8%	68,5%	70,0%	26,6 pts	15,8 pts	70,89%	0,84 pts

Source : Wafabail

Revue 2019- 2020

En 2020, le cumul des provisions des créances en souffrance s'établit à 659,5 Mdh soit une hausse de 18,2% par rapport à 2019.

Les créances en souffrance ont augmenté de 13,7% en 2020 s'établissant à 963,3 Mdh contre 847,6 Mdh en 2019.

En 2020, le taux de couverture est en hausse de 2,7 pts par rapport à 2019 s'établissant ainsi à 68,5% contre 65,8% au terme de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique essentiellement par une hausse des créances en souffrance (+115,7 Mdh) plus importante que les provisions des créances en souffrance (+101,8 Mdh).

L'analyse des créances en souffrance par catégorie est traitée au niveau de la section **II.3.17. Structure des créances en souffrance (Partie IV : Présentation de l'activité de Wafabail)**.

Revue 2020 –2021

En 2021, le cumul des provisions des créances en souffrance s'établit à 742,6 Mdh soit une hausse de 12,6% par rapport à 2020.

Les créances en souffrance ont augmenté de 10,1% en 2021 s'établissant à 1 060,1 Mdh contre 963,3 Mdh en 2020.

En 2021, le taux de couverture est en hausse de 15,8 pts par rapport à 2020 s'établissant ainsi à 70,0%. Cette hausse s'explique essentiellement par une hausse des créances en souffrance (+96,8 Mdh) plus importante que les provisions des créances en souffrance (+83,1 Mdh).

L'analyse des créances en souffrance par catégorie est traitée au niveau de la section **II.3.17. Structure des créances en souffrance (Partie IV : Présentation de l'activité de Wafabail)**.

Revue 2021 – juin 2022

En juin 2022, le cumul des provisions des créances en souffrance s'établit à 791,6 Mdh soit une hausse de 6,6% par rapport à 2021.

Les créances en souffrance ont augmenté de 5,3% en juin 2022 s'établissant à 1 116,6 Mdh contre 1 060,1 Mdh en 2021.

En juin 2022, le taux de couverture est en hausse de 0,8 pts par rapport à 2021 s'établissant ainsi à 70,9%. Cette hausse s'explique essentiellement par une hausse des créances en souffrance (+5,3 %) plus importante que les provisions des créances en souffrance (+6,6%).

L'analyse des créances en souffrance par catégorie est traitée au niveau de la section **II.3.17. Structure des créances en souffrance (Partie IV : Présentation de l'activité de Wafabail)**.

IV.4. ANALYSE DE LA RENTABILITE

IV.4.1. Rentabilité des fonds propres

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de la rentabilité des fonds propres sur la période considérée:

En Kdh	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20	juin-22	Var. S1 22/21
Résultat net (1)	128 152	34 566	110 813	-73,0%	>100,0%	126 150	13,8%
Fonds propres et assimilés hors résultat (2)	1 040 656	1 170 571	1 176 693	12,5%	0,5%	1 228 268	4,4%
Total Capitaux propres (3) = (1)+(2)	1 168 808	1 205 137	1 287 506	3,1%	6,8%	1 354 418	5,2%
ROAE = (1)/moyenne (n-1, n)(3)	11,3%	2,9%	8,9%	-8,4 pts	6,0 pts	9,5%	0,7 pts
ROE = (1)/(3)	12,3%	3,0%	9,4%	-9,4 pts	6,5 pts	20,5%*	11,1 pts

Source : Wafabail

(*) (Résultat net *2) / Fonds propres et assimilés hors résultat

Revue 2019- 2020

A l'issue de l'exercice 2020, le ROAE calculé sur la base du résultat net et des capitaux propres moyens a enregistré une baisse de 8,4 pt pour s'établir à 2,9%. Cela est l'effet combiné de :

la baisse du résultat net de 73,0% (-93,6 Mdh) pour atteindre 34,6 Mdh en 2020 contre 128,2 Mdh en 2019 ; l'augmentation des capitaux propres de 3,1% en 2020 s'établissant à 1,21 milliards de dh vs 1,17 milliards de dh durant l'exercice précédent.

Le ROE affiche une baisse de 9,4 pt pour s'établir à 3,0% (vs 12,3% en 2019).

Revue 2020-2021

En 2021, le ROAE calculé sur la base du résultat net et des capitaux propres moyens a enregistré une hausse de 6,5 pt pour s'établir à 8,9%. Cela est l'effet combiné de :

la hausse du résultat net de 76,2 Mdh ;

l'augmentation des capitaux propres de 6,1 Mdh en 2021 s'établissant à 1,28 milliards de dh vs 1,17 milliards de dh durant l'exercice précédent.

Le ROE affiche une hausse de 6,5 pt pour s'établir à 9,4% (vs 3% en 2020).

Revue 2021 – juin 2022

Au 30/06/2022, le ROAE calculé sur la base du résultat net et des capitaux propres moyens a enregistré une hausse de 0,7 pt pour s'établir à 9,5%. Cela est l'effet combiné de :

- la hausse du résultat net de 13,8% par rapport à l'exercice 2021 ;
- l'augmentation des capitaux propres de 5,2%, s'établissant à 1,35 milliards de dh en juin 2022 vs 1,3 milliards de dh durant l'exercice précédent.

Le ROE affiche une hausse de 11,1 pt pour s'établir à 20,5% en juin 2022 (vs 9,4% en 2021).

IV.4.2. Rentabilité des actifs

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de la rentabilité des actifs sur la période considérée :

En Kdh	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20	juin-22	Var. S1 22/21
Résultat net (1)	128 152	34 566	110 813	-73,0%	>100,0%	126 150	13,8%
Total Actif (3)	13 223 132	12 530 500	12 520 986	-5,2%	-0,1%	12 573 148	0,4%
ROAA = (1)/moyenne (n-1, n) (3)	0,98%	0,27%	0,9%	-0,7 pts	0,6 pts	1,01%	0,1 pts
ROA = (1)/(3)	0,97%	0,28%	0,9%	-0,7 pts	0,6 pts	2,0%	1,1 pts

Source : Wafabail
(*) (Résultat net *2) / Total actif

Revue 2019- 2020

En 2020, le ROAA calculé sur la base du résultat net et du total actif moyen s'établit à 0,27% contre 0,98% en 2019. Ceci s'explique par l'effet combiné :

la baisse du résultat net de 73,0% (-93,6 Mdh) pour atteindre 34,6 Mdh en 2020 contre 128,2 Mdh en 2019 ;
la baisse du total actif de 5,2% pour s'établir à 12,5 milliards de dh en 2020 contre 13,2 milliards de dh en 2019.

Le ROA s'établit à 0,28% en 2020 contre 0,97% en 2019.

Revue 2020-2021

En 2021, le ROAA calculé sur la base du résultat net et du total actif moyen s'établit à 0,9% contre 0,27% en 2020. Ceci s'explique par l'effet combiné :

la hausse du résultat net de 76,2 Mdh ;

la baisse du total actif de 9,5 Mdh.

Le ROA s'établit à 0,9% en 2021 contre 0,28% en 2020.

Revue juin 2021 – juin 2022

Au premier semestre 2022, le ROAA calculé sur la base du résultat net et du total actif moyen s'établit à 1,01% contre 0,9% en 2021. Ceci s'explique par l'effet combiné :

- la hausse du résultat net de 13,8% ;
- la hausse du total actif de 0,4% pour s'établir à 12,6 milliards de dh en juin 2022 contre 12,5 milliards de dh en 2021.

Le ROA s'établit à 2,0% en juin 2022 contre 0,9% en 2021.

II. ANALYSE DU FLUX DE TRESORERIE

Le tableau ci-dessous dresse l'évolution du tableau de flux de trésorerie sur la période 2019-juin 2022 :

En Kdh	2019	2020	2021	Var. 20/19	Var. 21/20	juin-22	Var. S1 22/21
Produits sur opérations bancaires perçus	4 335 972	3 965 842	4 287 505	-8,5%	8,1%	2 237 640	-47,8%
Récupérations sur créances amorties	1 224	416	247	-66,0%	-40,7%	1,2	-99,5%
Produits divers d'exploitation perçus	946	969	619	2,4%	-36,1%	230	-62,8%
Charges sur opérations bancaires versées	626 435	622 949	701 692	-0,6%	12,6%	349 622	-50,2%
Charges diverses d'exploitation payées	7 624	7 537	7 306	-1,1%	-3,1%	5 392	-26,2%
Charges générales d'exploitation payées	87 822	79 785	82 682	-9,2%	3,6%	41 835	-49,4%
Impôts sur les résultats payés	81 680	86 033	55 932	5,3%	-35,0%	39 901	-28,7%
Flux de trésorerie nets provenant du CPC (I)	3 534 582	3 170 923	3 440 760	-10,3%	8,5%	1 801 121	-47,7%
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-2	5	0	>100,0%	-100,0%	0	Ns
Créances sur la clientèle	3 937	1 729	1 549	-56,1%	-10,4%	2 517	62,5%
Titres de transaction et de placement	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns
Autres actifs	-36 408	113 677	-72 624	>100,0%	<-100%	17 437	>100,0%
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-3 567 412	-2 540 066	-3 176 830	28,8%	-25,1%	-1 741 223	45,2%
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-176 297	-610 021	-137 114	<-100%	77,5%	-417 385	<-100%
Dépôts de la clientèle	77 371	-4 082	-78 888	<-100%	<-100%	348	>100,0%
Titres de créance émis	150 000	115 000	0	-23,3%	-100,0%	420 000	Ns
Autres passifs	75 706	-246 141	56 787	<-100%	>100,0%	-22 306	<-100%
Soldes des variations des actifs et passifs d'exploitation (II)	-3 473 104	-3 169 899	-3 407 120	8,7%	-7,5%	-1 740 612	48,9%
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation (III=I+II)	61 477	1 024	33 640	-98,3%	>100,0%	60 508	79,9%
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 476	1 024	3 640	-30,6%	>100,0%	508	-86,0%
Dividendes reçus	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement (IV)	-1 476	-1 024	-3 640	30,6%	<-100%	-508	86,0%
Emission d'emprunts et de titres subordonnés	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns
Dividendes versés	60 000	0	30 000	-100,0%	Ns	60 000	100,0%
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement (V)	-60 000	0	-30 000	-100,0%	Ns	-60 000	-100,0%
Variation nette de la trésorerie (III+IV+V)	2	0	0	-98,7%	<-100%	1	>100,0%
Trésorerie d'ouverture	1	3	3	>100,0%	0,9%	2	-18,7%
Trésorerie de fin d'exercice	3	2,9	2,7	0,9%	-10,7%	3	11,2%

Source : Wafabail

Revue 2019-2020

A fin 2020, les flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges s'établissent à 3 170,9 Mdh contre 3 534,6 Mdh en 2019. Cette baisse s'explique principalement par la diminution des

produits sur opérations bancaires perçus de 8,5%, passant de 4 336,0 Mdh en 2019 à 3 965,8 Mdh en 2020, ainsi que la hausse des impôts sur les résultats payés de 5,3% (+4,4 Mdh).

Le solde des variations des actifs et passifs d'exploitation a atteint -3 169,9 Mdh en 2020, couvert par la trésorerie nette provenant du CPC, engendrant un flux positif de trésorerie des activités d'exploitation de 1,0 Mdh qui est en baisse de 98,3% par rapport à l'exercice 2019.

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement ont diminué de 1,0 Mdh suite à la baisse des acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles en 2019 (-451,8 Kdh).

La trésorerie nette ressort à 2,7 Kdh en 2020 contre 2,9 Kdh en 2019, soit une baisse de 7,3%.

Revue 2020-2021

A fin 2021, les flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges s'établissent à 3 440,8 Mdh contre 3 170,9 Mdh en 2020.

Le solde des variations des actifs et passifs d'exploitation a atteint -3 407,1 Mdh en 2021, contre -3 170 Mdh en 2020, évolution notamment due à la trajectoire des immobilisations données en crédit-bail et en location qui enregistrent une baisse de 25,1% par rapport à l'année précédente.

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement ont diminué de 2,6 Mdh suite à la hausse des acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles en 2021 (+2,6 Mdh par rapport à l'année précédente).

La trésorerie nette ressort à 2,4 Kdh en 2021 contre 2,9 Kdh en juin 2020.

Revue 2021 – juin 2022

A fin juin 2022, les flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges s'établissent à 1,8 milliards de dh contre 3,4 milliards de dh en 2021. Cette baisse s'explique principalement par une baisse des produits sur opérations bancaires perçus de 47,8%, ainsi que la baisse des charges sur opérations bancaires versées de 50,2%.

Le solde des variations des actifs et passifs d'exploitation a atteint -1,7 milliards de dh en juin 2022, couvert par la trésorerie nette provenant du CPC, engendrant un flux positif de trésorerie des activités d'exploitation de 60,5 Mdh qui est en hausse de 48,9% par rapport à 2021.

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement ont augmenté de 3,1 Mdh suite à la baisse des acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles en juin 2021.

La trésorerie nette ressort à 3 Kdh en juin 2022 contre 2,7 Kdh en 2021, soit une hausse de 0,3 Kdh.

V. PRESENTATION DES PRINCIPAUX INDICATEURS DU 3^{EME} TRIMESTRE DE WAFABAIL

Avertissement

Les indicateurs trimestriels au 30/09/2022 n'ont pas fait l'objet d'une revue par les commissaires aux comptes.

Au titre du 3^{ème} trimestre 2022, Wafabail consolide sa position de leader du secteur du crédit-bail, avec une part de marché de 29,6% pour la production et 25,7% pour l'encours financier.

Ainsi, Wafabail a réalisé, à fin septembre 2022, une production globale de 2.969 millions de dirhams en accroissement de 10,6% par rapport à fin septembre 2021.

Pour sa part, le produit net bancaire s'établit à 336,6 millions de dirhams à fin septembre 2022, en hausse de 13,2% comparativement à fin septembre 2021.

A fin septembre 2022, Wafabail affiche un endettement global de 10,2 milliards de dirhams, en hausse de 1,9% par rapport à fin septembre 2021.

Le tableau suivant présente la production au 30/09/2022 :

En Mdh	30/09/2021	30/09/2022	Var. Sept.22/ Sept.21
Production	837	885	+5,7%

Source : Wafabail

Le tableau suivant présente le cumul de la production au 30/09/2022 :

En Mdh	30/09/2021	30/09/2022	Var. Sept.22/ Sept.21
Production	2 684	2 969	+10,6%

Source : Wafabail

Le tableau ci-après présente le produit net bancaire au 3^{ème} trimestre 2022 :

En Mdh	30/09/2021	30/09/2022	Var. Sept.22/ Sept.21
Produit net bancaire	61	62	+1,9%

Source : Wafabail

Le tableau ci-après présente le cumul du produit net bancaire au 3^{ème} trimestre 2022 :

En Mdh	30/09/2021	30/09/2022	Var. Sept.22/ Sept.21
Produit net bancaire	297	337	+13,2%

Source : Wafabail

PARTIE IV. PERSPECTIVES

I. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

Selon les dernières projections de la Banque Centrale, la croissance du PIB devrait se situer à 2,9% en 2022 et à 3,4% en 2023. De plus, une légère amélioration du déficit budgétaire à -6,1% du PIB est prévu en 2022. Le rythme d'activité prévu restera largement tributaire de l'évolution de la situation sanitaire sur le plan national et international.

Dans ce contexte, Wafabail prévoit une progression significative de la production, lui permettant ainsi de maintenir sa position de leader sur le marché du leasing aussi bien en termes de production que d'encours.

Ce rôle d'acteur de référence dans le financement en leasing, pousse Wafabail à anticiper les attentes et les besoins des clients en vue de les satisfaire, tout en leur assurant une qualité de service supérieure et une gestion des risques optimisée.

Les principaux axes de développement 2022 portent sur :

L'amélioration du modèle d'animation et de synergie avec le Groupe ;

La refonte et la consolidation de la Vitrine Digitale et des parcours clients ;

L'augmentation de la satisfaction client et déploiement de la feuille de route qualité 2022 (Pilotage des réclamations, des KPI et des SLA, mise en place d'une approche pérenne de mesure de la satisfaction client, développement de nouveaux indicateurs qualité...)

Le renforcement la synergie avec la banque et les filiales financières.

Les principaux investissements de Wafabail portent principalement sur des projets de transformation IT, portant sur le digital et la montée de version majeur des progiciels métiers.

PARTIE V. FAITS EXCEPTIONNELS

Le contexte international en 2022 a connu des perturbations géopolitiques et macroéconomiques, entraînant les principaux impacts suivants :

- Augmentation générale des coûts de l'énergie et des intrants en général, avec des répercussions sur l'activité et les marges des entreprises ainsi que la consommation des ménages ;
- Baisse du PIB agricole en raison de la faible pluviométrie et du PIB non agricole en raison du ralentissement notable de l'économie européenne (principal partenaire économique du Maroc) en 2022 et 2023, du fait du prolongement des tensions géopolitiques ;
- Impact de l'instabilité géopolitique et de la hausse des prix sur les entreprises de manière générale (hausse des coûts des intrants, perturbation des marchés de destination, hausse des taux d'intérêts...).

Hormis les impacts éventuels liés à la Covid-19 et au contexte macro-économique actuel, Wafabail ne connaît pas, à la date d'enregistrement du présent document de référence, de faits exceptionnels susceptibles d'affecter de façon significative ses résultats, sa situation financière ou son activité.

PARTIE VI. LITIGES ET AFFAIERES CONTENTIEUSES

A la date d'enregistrement du présent document de référence, Wafabail ne fait l'objet d'aucun litige ou affaire contentieuse susceptible d'affecter de façon significative les résultats, la situation financière ou ses activités

PARTIE VII. FACTEURS DE RISQUES

I. RISQUE DE CREDIT

Ce risque correspond au risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de l'établissement.

Wafabail utilise la notation Attijariwafa bank pour les clients communs. Un système de scoring interne du marché TPE a été développé avec le Risk Management et les SI de la banque et est opérationnel à date.

Avant l'octroi des engagements, Wafabail consulte les habitudes de remboursement et le degré d'endettement des clients auprès de la Centrale des risques.

Le crédit-bail nécessite généralement des garanties à supporter par le client. Par ailleurs la société peut s'en tenir à la propriété du bien à financer qui demeure sa propriété juridique jusqu'à l'expiration du contrat.

II. RISQUE DE TAUX D'INTERET

Wafabail dispose d'une gestion actif-passif (Asset Liabilities Management : ALM) qui permet un adossement systématique des encours clients (emplois) aux encours de refinancement (ressources). Ce dispositif permet de rapprocher le profil d'amortissement des emplois à celui des ressources.

Le risque de taux d'intérêt est présent surtout dans le crédit-bail immobilier (dont le taux de financement est variable). Toutefois cette branche ne présente que 24% de l'activité de la société. En outre, la quasi majorité des contrats immobiliers prévoit une clause d'indexation du taux de base des redevances sur celui en vigueur, à la date du contrat pour le financement, majoré d'une marge fixée d'avance dans le contrat.

III. RISQUE DE LIQUIDITE

Il est défini comme étant le risque pour l'établissement de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de ses engagements à leurs échéances.

La société dispose d'un suivi de ce risque à travers les éléments suivants :

un état des besoins de refinancement établi annuellement par le responsable trésorier sur la base des prévisions de production ;

une situation mensuelle de refinancement ;

un suivi quotidien de la trésorerie.

Par ailleurs, la société dispose de lignes de refinancement accordées par des établissements de crédit et non utilisées en totalité, et peut également recourir au marché financier en mobilisant sa capacité d'endettement sous forme de BSF.

Wafabail dispose aussi d'une bonne capacité à faire face à ses exigibilités notamment du fait de son adossement au Groupe Attijariwafa bank. Les dettes de trésorerie sont contractées principalement auprès du Groupe.

IV. RISQUE D'ILLIQUIDITE DES ACTIFS FINANCES

Ce risque concerne la difficulté de céder des biens mobiliers et immobiliers récupérés à des prix attractifs. Plusieurs facteurs influent sur la valeur de ces actifs (climat économique général, offre excédentaire d'espace/réduction de la demande immobilière dans une région donnée, concurrence, réglementation et fiscalité, taux d'intérêts...). Ces facteurs sont susceptibles d'influer négativement sur la valorisation des actifs et corrélativement la provision pour dépréciation correspondante.

Pour la gestion de ce risque, Wafabail procède à l'actualisation régulière des expertises relatives à la valorisation des biens immobiliers en stock. En conséquence, des réajustements de la provision correspondante sont opérés.

V. RISQUE OPERATIONNEL

Il correspond au risque de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, au personnel, aux systèmes internes ou à des événements extérieurs. Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation. Les sources majeures des risques opérationnels peuvent être liées aux :

- fraudes internes et externes ;
- pratiques inappropriées en matière d'emploi et de sécurité sur les lieux de travail ;
- pratiques inappropriées concernant les clients, les produits et l'activité commerciale ;
- dommages causés aux biens physiques ;
- interruptions d'activités et pannes de systèmes et aux exécutions des opérations ;
- livraisons et processus.

A cet effet, la société a mis en place une structure de contrôle permettant d'identifier ces risques et d'élaborer leur cartographie afin de pouvoir établir des plans d'action pour les contourner.

Par ailleurs, Wafabail a mis en place son Plan de Continuité d'Activité (PCA) après avoir mis en place le Plan de Secours Informatique (PSI) en collaboration avec un prestataire de renom.

Depuis 2017, des exercices de mise en condition opérationnelle du PCA, notamment des tests de PSI et de repli sont déroulés périodiquement. Les résultats sont portés à la connaissance des organes de direction et de surveillance de Wafabail.

Un site secours aménagé, distant du siège de la société, est aménagé pour le repli des collaborateurs en cas d'incidents majeurs.

En 2020, il a été procédé à la refonte de la cartographie des contrôles SI en application des recommandations de l'Audit Interne Groupe, et à la désignation d'un nouveau responsable du contrôle interne.

VI. RISQUE DE FRAUDE

Face au risque de fraude externe, Wafabail a adhéré à la centrale des risques qui est un outil instauré par Bank Al-Maghrib et géré par un prestataire de renom. Cette centrale recense les informations au sujet des demandes de crédit et permet, grâce au partage de l'information d'éliminer les tentatives frauduleuses notamment le crédit shopping.

Par ailleurs, le système de contrôle interne de la Société, basé notamment sur la séparation des tâches incompatibles, le double contrôle, l'automatisation et la dématérialisation des process, ainsi que des critères rigoureux d'embauche et de procédures de promotion contribuent à fournir une assurance raisonnable quant à la gestion du risque de fraude.

VII. RISQUE CONCURRENTIEL

Le secteur du crédit-bail est fortement concurrentiel. Dans ce contexte, Wafabail essaie de consolider son leadership, plusieurs leviers sont mis en place, il s'agit notamment de :

- l'amélioration de la qualité et la réactivité de la société. Ainsi, dès 2017, Wafabail a mis en place une cellule dédiée à la Qualité et une cellule chargée du développement et de la stratégie ;

- la mise en place du Plan stratégique 2018-2020 englobant, entre autres, la promotion de la vente directe, la digitalisation des process, et le renforcement de la synergie avec le Groupe ;

- la maîtrise des risques ;

- la rationalisation des charges.

VIII. RISQUE FISCAL

Conformément à la législation fiscale au Maroc, les déclarations fiscales de Wafabail au titre de l'impôt sur les sociétés (IS) des exercices 2017, 2018, 2019 et 2020, celles relatives à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et celles établies au titre de l'impôt sur le revenu pour ces exercices, peuvent faire l'objet d'un contrôle fiscal qui peut donner lieu à d'éventuels redressements.

Pour se prémunir contre ce risque, la société fait appel, en cas de besoin de conseil, au service d'un prestataire expert en matière fiscale. Par ailleurs, le directeur financier de la société assure une veille fiscale continue.

IX. RISQUE DE NON CONFORMITE

Wafabail dispose d'une entité conformité qui veille au respect des dispositions réglementaires notamment par rapport à :

la lutte anti blanchiment et le financement du terrorisme ;

la protection des données personnelles.

La cellule Conformité Wafabail exerce ses fonctions en totale coordination avec la Conformité Groupe.

X. RISQUE REGLEMENTAIRE

Ce risque est défini comme étant le risque d'exposition de Wafabail à un risque de réputation, de pertes financières ou de sanctions en raison du non-respect de dispositions législatives, réglementaires et déontologiques, ou des normes et pratiques relatives à ses activités.

Pour appréhender ce risque, et comme stipulé par la circulaire de Bank Al Maghrib sur le Contrôle Interne n° 4 /W/2014, Wafabail a mis en place, depuis de 2015, la fonction de conformité, chargée du suivi du risque de non-conformité.

Cette fonction assure également une fonction de veille réglementaire.

Elle est rattachée hiérarchiquement à la Direction Générale de la société et fonctionnellement à la conformité Groupe d'Attijariwafabank.

XI. RISQUE INFORMATIQUE

Ce risque concerne principalement l'interruption d'activité, pannes de systèmes ou l'exploitation des vulnérabilités en matière de sécurité entraînant la fuite de données sensibles ou la réalisation d'opérations frauduleuses.

Pour se prémunir contre ce risque, Wafabail a mis en place les dispositifs suivants :

Un plan de continuité d'activité (PCA) est opérationnel avec des tests de reprise d'activité réguliers ;

Un contrôle des systèmes d'information critiques effectué annuellement par un prestataire externe selon les normes prévues par BAM ;

L'instauration d'un contrôleur permanent des Systèmes d'Information

Un responsable sécurité des systèmes d'informations (RSSI) est chargé de veiller à la sécurité des systèmes d'information.

XII. RISQUE FINANCIER LIE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Ce risque est défini comme étant le risque financier encouru en raison du changement climatique et de la dégradation de l'environnement.

Pour se prémunir contre ce risque, Wafabail a mis en place les dispositifs suivants :

- Accompagnement des TPE opérants dans le recyclage des huiles usées, en finançant l'outillage nécessaire à cette activité ;
- Conseiller la clientèle dans le cadre de leur financement d'opter pour des poids lourds «camions et autocars» labélisés Norme Euro5 préservant l'environnement ;
- Economiser l'énergie et rationaliser son utilisation via l'opération délampage : utilisation du Led au lieu de l'halogène ; sensibilisation des collaborateurs à l'économie de l'énergie ;
- Récupération des Toners et de la paperasse en vue de leur recyclage ;
- Sensibiliser les collaborateurs par rapport à l'usage du papier blanc et mettre en place des indicateurs pour mesurer cet aspect et l'optimiser.

XIII. RISQUE LIÉ AU CARACTÈRE IMPRÉVISIBLE DE LA DURÉE ET DES EFFETS DE LA PANDEMIE DE COVID-19

La crise sanitaire que traverse le monde actuellement pourrait continuer à avoir des effets négatifs sur l'activité et le coût du risque de wafabail.

En effet, la durée de la pandémie du Covid-19 est incertaine vu l'apparition des différents variants. Par conséquent, l'impact sur l'économie marocaine est difficile à prédire. L'impact sur la société Wafabail est tributaire de la durée de la pandémie, les décisions prises par les gouvernements et banques centrales des pays de présence, ainsi que l'évolution du contexte sanitaire mais également économique, financier et social.

Face au contexte de la crise sanitaire COVID 19, la société Wafabail s'est fortement mobilisée pour protéger la santé et la sécurité de l'ensemble des collaborateurs par la mise en place de diverses actions de préventions sanitaires.

Dans ce cadre, Wafabail a mis en place les dispositions suivantes :

Réalisation des tests de repli sur un site distinct au cas où le siège de Wafabail serait contaminé et ce pour garantir la continuité de l'activité ;

Réalisation de tests COVID pour l'ensemble des collaborateurs ;

Généralisation de travail à distance pour les fonctions clés ;

Distanciation sociale des collaborateurs et distribution des gels désinfectants et distribution quotidienne des masques ;

Interdiction des réunions en présentielles remplacées par des réunions virtuelles ;

Désinfection régulière du siège et installation de caméras thermiques à l'entrée de la société ;

Interdiction d'accès au siège pour les visiteurs ;

Instauration de l'obligation de remise du pass vaccinal, à remettre à la Direction des Ressources Humaines, pour l'ensemble du Personnel de la société.

PARTIE VIII. ANNEXES

I. RAPPORTS GENERAUX DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

2019 : <https://www.wafabail.ma/wp-content/uploads/2020/12/RAPPORT-GENERAL-COMPLET-2019.tif>

2020 : <https://www.wafabail.ma/wp-content/uploads/2021/04/Rapport-G%C3%A9n%C3%A9ral-CAC-2020.pdf>

2021 : <https://www.wafabail.ma/wp-content/uploads/2022/04/Rapport-G%C3%A9n%C3%A9ral-CAC-2021.pdf>

II. RAPPORTS SPECIAUX DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

2019 : <https://www.wafabail.ma/wp-content/uploads/2020/07/RAPPORT-SPECIAL-WAFABAIL-2019.pdf>

2020 : <https://www.wafabail.ma/wp-content/uploads/2021/07/RS-Wafabail-2020.pdf>

2021 : <https://www.wafabail.ma/wp-content/uploads/2022/04/Rapport-Sp%C3%A9cial-2021.pdf>

III. RAPPORTS DE GESTION

2019 : <https://www.wafabail.ma/wp-content/uploads/2020/07/Rapport-de-gestion-2019-.pdf>

2020 : <https://www.wafabail.ma/wp-content/uploads/2021/04/Rapport-de-Gestion-2020.pdf>

2021 : <https://www.wafabail.ma/wp-content/uploads/2022/04/Rapport-de-Gestion-2021.pdf>

IV. RAPPORTS FINANCIERS ANNUELS

2019 : <https://www.wafabail.ma/wp-content/uploads/2020/04/Rapport-Financier-Annuel-2019.pdf>

2020 : <https://www.wafabail.ma/wp-content/uploads/2021/07/Rapport-financier-au-31-d%C3%A9cembre-2020-VDEF.pdf>

2021 : <https://www.wafabail.ma/wp-content/uploads/2022/05/Rapport-Financier-Annuel-2021.pdf>

V. COMMUNICATION FINANCIERE

2019 : <https://www.wafabail.ma/2019/03/20/publications/>

2020 : <https://www.wafabail.ma/2019/03/20/publications/>

2021: <https://www.wafabail.ma/2019/03/20/publications/>

VI. STATUTS

<https://www.wafabail.ma/wp-content/uploads/2023/01/Statuts-Wafabail.pdf>